

# L'IMPARTIAL

FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES / FONDÉE EN 1806

40 centimes

QUOTIDIEN NEUCHATELOIS ET JURASSIEN PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

Administration (039) 21 11 35  
Rédaction

## France: M. Pierre Messmer présente son programme de gouvernement

### Un long train de mesures à caractère social

Trois mois après son entrée en fonctions comme premier ministre, M. Messmer a présenté pour la première fois devant l'Assemblée nationale française le programme de son gouvernement. Il a précisé, en dépit du fait que les élections générales se tiendront au printemps de 1973, que ce programme représentait « la politique qu'il entendait suivre au cours des prochaines années ». Le nouveau chef du gouvernement s'est montré, au cours de son discours d'une heure un quart comme un attaquant sarcastique de l'opposition et un défenseur vigoureux des institutions de la Ve République et de la majorité qui le soutient à l'Assemblée.



M. Pierre Messmer. (bélino AP)

Les nombreuses mesures de caractère social annoncées dans son discours par le premier ministre prouvent, en effet, selon la plupart des observateurs, que M. Messmer a ouvert pour la majorité la campagne électorale législative.

Les principales de ces mesures concernent l'égalisation effective des salaires masculins et féminins, la création d'un poste de médiateur entre le public et l'administration (ombudsman), l'étude de la disparition progressive du travail à la chaîne, la représentation des cadres dans les Conseils d'administration des gran-

des sociétés, celle des jeunes et des consommateurs auprès des pouvoirs publics, le projet d'abaissement de l'âge de la majorité, relèvement des salaires minima, etc.

Le premier ministre a toutefois tempéré la portée de certains objectifs annoncés — augmentation des salaires, des retraites et diminution de la durée du travail — en précisant qu'ils ne seraient atteints que graduellement et que des priorités seraient fixées en accord avec le Parlement.

#### Les scandales

Le premier ministre n'a pas éludé le problème des scandales politico-financiers dont sont les cibles plusieurs députés gaullistes. Il s'est déclaré décidé « à frapper quelques défaillances » et à veiller à ce que « les hommes qui sont au gouvernement, au Parlement ou dans l'administration renoncent à s'enrichir ». Il a annoncé qu'il développerait la coopération entre le gouvernement et les assemblées parlementaires en chargeant des députés ou des sénateurs de « missions temporaires » auprès des principaux ministères.

#### Politique étrangère

M. Messmer n'a réservé qu'un feuillet de son discours à la politique étrangère pour rappeler que l'approfondissement du Marché com-

mun constituait désormais l'un des objectifs de la France et souhaiter que la conférence au sommet permette de décider « des orientations qui s'imposent pour donner à l'Europe un nouvel élan ». Il a confirmé la poursuite de la politique de dissuasion nucléaire en ironisant « Qui pourrait croire à notre politique militaire, a-t-il dit, s'il suffisait de porteurs de pancartes pour la mettre en question ? »

#### Motion de censure

Une motion de censure contre le gouvernement a été déposée par l'opposition socialiste et communiste pendant le discours du premier ministre. Le vote sur cette motion doit intervenir dans les 48 heures, mais il n'a aucune chance, mathématiquement, de mettre en danger le gouvernement. (ats, afp)

## Bombe-record en Ulster

Une bombe contenant 300 kilos d'explosifs environ — la plus importante en trois années de guerre civile — a explosé hier au cœur de Londonderry, sur Strand Road, causant d'importants dégâts matériels, mais ne faisant pas de victimes.

L'objectif était un nouveau poste de police en cours de construction, destiné au régiment du Royal Ulster, qui coûtera un million de livres (10 millions de fr.), et doit être inauguré l'année prochaine.

Au lendemain de son plus grand succès personnel

## Le premier ministre danois démissionne

M. Jens Otto Krag, l'avocat passionné de l'adhésion du Danemark au Marché commun a présenté sa démission de premier ministre au lendemain de son plus grand succès personnel : le « oui » massif de ses compatriotes à l'entrée du Danemark dans la Communauté européenne.

Agé de 58 ans, M. Krag est aux affaires depuis 25 ans et il a été premier ministre pendant sept ans — de 1962 à 1968 et de septembre 1971 à octobre 1972.

Depuis longtemps il avait dit son intention de se retirer de la vie publique, mais l'affaire européenne pour laquelle il s'était personnellement engagé, l'a incité à y demeurer.

Deux éléments ont sans doute contribué à son départ : le peu de popularité de sa politique intérieure et vraisemblablement la fatigue.

M. Krag qui est originaire de Randers, dans le Jutland, avait fait des études de sciences politiques.

être appelé à succéder à M. Krag à la tête du gouvernement danois, a déclaré qu'il suivrait le cas échéant la même politique que son prédécesseur et n'apporterait aucun changement au sein du Cabinet.

SUITE EN DERNIÈRE PAGE



Le premier ministre danois, M. O. Krag (à gauche), en compagnie de son successeur probable, M. A. Joergensen. (bélino AP)

Ses premières fonctions ministérielles remontent à 1947 lorsque lui fut confié pour trois ans le portefeuille du commerce et de l'industrie. Il fut ensuite successivement conseiller d'ambassade à Washington (1950-1952), ministre sans portefeuille (1953), ministre de l'économie et du travail (1953-1955), ministre de l'économie extérieure (1957-1958) et ministre des Affaires étrangères à partir de 1960.

Orateur redoutable, il a toujours eu à cœur d'avoir le dernier mot contre ses adversaires politiques.

Marié une première fois avec une actrice suédoise dont il a divorcé, il s'est remarié il y a plusieurs années avec une célèbre actrice danoise, Helle Virkner.

M. Joergensen, qui semble devoir

Devant la Cour de sûreté de l'Etat de Paris

## Onze autonomistes bretons se défendent énergiquement

Le procès des onze autonomistes bretons poursuivis pour une série d'attentats commis l'année dernière au nom du Front de libération de la Bretagne, le FLB, et de l'Armée républicaine bretonne (ARB), s'est ouvert hier devant la Cour de sûreté de l'Etat, à Paris.

Un premier incident a eu lieu, car les avocats récusaient la compétence des tribunaux français siégeant à Paris. Ils réclament l'application du traité de 1532 signé à Vannes par le roi François Ier et la duchesse de Bretagne. Les deux Etats s'unissaient à perpétuité, mais chacun gardait ses coutumes et ses privilèges. Les Bretons ne pouvaient notamment comparaître que devant des tribunaux bretons. Tout changement dans les institutions devait être ratifié par le Parlement de Bretagne.

« Ce traité garde toute sa valeur puisqu'il n'a jamais été abrogé, affirme Me Chassaing de Kergorze. On a vu récemment, en 1963, la Cour

internationale de La Haye estimer qu'un traité signé en 1360 se trouvait toujours en vigueur à propos d'un différend opposant la France à l'Angleterre, dans l'affaire des Iles Minquiers près de Jersey et de Guernesey ».

Sur cette discussion historique et juridique, l'avocat général a répondu que la Révolution française a tout effacé en 1789, les députés bretons ayant été parmi les premiers à voter l'abolition des privilèges.

La Cour a finalement décidé de ne répondre à ces conclusions qu'à l'issue des débats.

#### Il ne veut pas utiliser les français

Un autre incident, qui prit un moment un tour violent, a eu lieu à propos de l'utilisation de la langue bretonne. Le Dr Yves Gourves, 25 ans, l'un des accusés, refuse, en effet, de parler français.

« Il ne le comprend plus. Il en a perdu l'usage en prison, a dit un avocat. Et il a parfaitement le droit d'utiliser sa langue natale, une langue que depuis un siècle on tente d'arracher aux Bretons, comme on l'a fait aux Catalans, aux Basques et aux Occitans. Si vous ne désignez pas un interprète, il parlera quand même en breton ».

C'est ce que fit le Dr Gourves, après que le président Romero lui eut répondu qu'ayant passé les examens supérieurs de médecine, il pouvait s'exprimer parfaitement en français. L'accusé reprit cependant la parole en breton.

« Taisez-vous, lui a dit le président, sinon vous serez expulsé ».

SUITE EN DERNIÈRE PAGE

## Notes D'UN PASSANT

Jusqu'où la coquetterie féminine irait-elle se nicher ?

C'est la question que pose un correspondant valaisan de la « Gazette », relatant la découverte faite par le président de l'ACS, section de Sion. Voici, en effet, ce que ce dernier déclare :

« C'est fou ce que les Valaisannes sont coquettes. La preuve nous l'avons à la suite des contrôles gratuits de la vue des automobilistes que nous avons effectués dernièrement. Nous avons examiné les yeux de centaines de personnes. Certains résultats sont aberrants. On arrive à des pourcentages qui nous inquiètent. Ainsi chez les femmes entre 30 et 49 ans par exemple, plus de 25 pour cent ne portent pas de lunettes pour conduire alors que leur vue est déficiente. »

Naturellement, dans ce domaine, certains hommes (10 à 14 pour cent) valent les femmes. Mais là ce n'est plus de la coquetterie mais de la négligence.

Etonnons-nous après cela que certains arbres sautent contre certaines voitures, ou que les trottoirs désirent agresser des automobilistes de trop près. Ce qui provoque des frais de corbillard ou d'hôpital.

— J'ai fermé les yeux et j'ai laissé aller » déclarait récemment une charmante chauffeuse qui avait perdu le nord et embouti le sud. Celle-là aurait très bien pu se passer de lunettes et surtout d'auto. On lui en aurait même été reconnaissant.

Mais il n'est pas douteux qu'en méprisant des verres correcteurs lorsqu'on en a besoin, les yeux risquent de s'ouvrir sur le paradis, avec ceux qu'on y entraîne.

Quant aux verres chargés de corriger la soif plutôt que la vue, il est entendu qu'il y en aura toujours trop.

Hélas ! il faut bien reconnaître qu'aujourd'hui si les coquettes refusent de voir elles n'hésitent pas en revanche à tout montrer. Et là Seigneur ! c'est tout juste si ça ne fait pas sauter les « doubles foyers » !

Le père Piqueres

## Conjoncture horlogère

II  
Le produit horloger suisse continue d'être unanimement estimé et apprécié. Preuve en soit la place qu'il occupe dans le monde en dépit des concurrences accrues, des imitations frauduleuses, voire des difficultés monétaires ou tarifaires qu'il rencontre sur certains marchés. Qu'il s'agisse de la montre mécanique, électronique ou à quartz, ses débouchés enregistrent des tests conjoncturels encourageants et qui laissent bon espoir pour nos exportations futures.

Ce n'est pas faute d'efforts continus, tant en ce qui concerne la qualité que la création de modèles toujours nouveaux, toujours plus beaux, adaptés toujours plus étroitement aux nécessités de la vie moderne. Et si l'on songe au prix moyen de la montre suisse, resté dans les limites plus que normales, on ne peut qu'admirer avec quel souci les milieux horlogers ont su préserver et maintenir sa compétitivité. Là aussi des sacrifices méritoires ont été accomplis, imposés qu'ils étaient par

les circonstances et les concurrences que chacun connaît. Lorsqu'on aura précisé que sur le marché américain, par exemple, les taux de commercialisation sont tels que le prix de vente est en moyenne 4 fois supérieur au prix ex-fabrique, on comprendra mieux le mérite de l'exportateur et du fabricant.

Dans ces conditions, faut-il s'étonner qu'une étude scientifique et pratique des canaux de vente et du service de rhabillage ait conduit les milieux horlogers à entreprendre des actions, qualifiées parfois d'audacieuses, mais qui, en fait, répondaient à un besoin immédiat et que d'autres — les Japonais en particulier — ont compris. C'est ainsi que les centres étrangers créés par FH et Ebauches SA sont aujourd'hui à pied d'œuvre dans divers pays, où ils garantissent à la fois notre réputation et notre pénétration. Aider autrui c'est souvent s'aider soi-même...

Paul BOURQUIN

SUITE EN DERNIÈRE PAGE

Après un drame de la route

## Lourde peine

pour un automobiliste de La Chaux-de-Fonds

Lire en page 3

# Vers l'an 2000 : une catastrophe générale menace l'humanité

« Dans un avenir peu éloigné, sans doute avant l'an 2100, l'humanité sera précipitée dans une catastrophe de caractère global. Le rapport sensationnel « The Limits of Growth » a été élaboré à l'intention de la commission neutre du « Club of Rome » par le « Massachusetts Institute of Technology (MIT) » qui jouit d'un haut prestige international, et sa publication a provoqué de l'inquiétude dans le monde entier ».

Une anecdote suffit à illustrer ce problème. Une plante aquatique double chaque jour son volume jusqu'à remplir tout l'étang en 30 jours, même à ce rythme, elle ne croît pendant longtemps qu'insensiblement dans l'étang qui paraît grand, mais le 29e jour, il ne reste plus que 24 heures pour sauver l'étang. Il est donc facile de se méprendre sur la croissance exponentielle, car elle produit des chiffres énormes en très peu de temps.

## LIMITES DE L'EXPLOSION DÉMOGRAPHIQUE

En ce qui concerne la population mondiale, une courbe purement exponentielle semble ne pas correspondre à la réalité, compte tenu des tendances actuelles, car une croissance plus rapide est intervenue. En effet, un total de 2,6 milliards d'hommes ont été recensés en 1970 et une extrapolation montre que, si le taux annuel de croissance reste de 2,1 pour cent, la population aura doublé en 33 ans. Le nombre des habitants du globe peut être estimé à un peu plus d'un demi-milliard en 1650 ; il a fallu presque 250 ans pour qu'il double, ce qui représente un taux de croissance de 0,3 pour cent. Si l'évolution actuelle devait se poursuivre, la population mondiale quadruplerait en 60 ans.

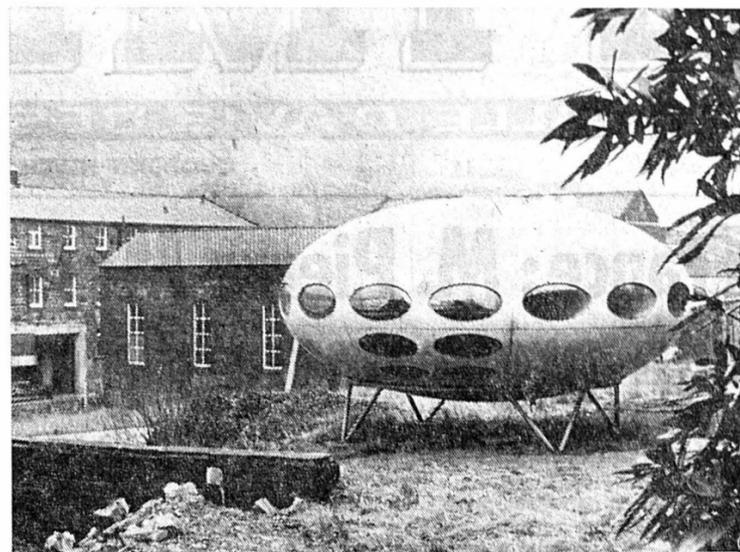
A quelles limites cette explosion démographique se heurte-t-elle ? L'équipe du MIT constate que, si la production industrielle a augmenté jusqu'ici beaucoup plus rapidement que la population, cette croissance a lieu principalement dans les pays déjà hautement industrialisés, dont la population progresse relativement lentement, ce qui a tendance à creuser encore davantage le fossé qui sépare les nations riches des pauvres. Par ailleurs, des signes de pénurie sont partout perceptibles dans le domaine des ressources naturelles, c'est-à-dire, au sens large, dans celui des denrées alimentaires et des matières premières du monde. Si l'on voulait nourrir l'ensemble de la population mondiale aussi bien que l'est actuellement celle des Etats-Unis, ce qui demanderait 0,9 ha de cultures par personne, il n'y aurait déjà plus assez de terre arable dans le monde. Le MIT estime qu'aujourd'hui un tiers de la population mondiale est sous-alimentée.

En parlant des terres, on se réfère ici à l'ensemble de la production alimentaire. Des limites similaires existent pour les mers ou encore pour l'eau potable. Mais qu'en est-il de l'exploitation des matières premières qui ne se régénèrent pas ? Se basant sur des données statistiques étendues, l'équipe

évalue en détail les quantités de matières premières de tous genres que recèle l'écorce terrestre et montre avec divers exemples que l'augmentation exponentielle de la consommation que l'on observe ici aussi conduira avec une rapidité inquiétante à l'épuisement des réserves, même si de nouveaux gisements devaient être découverts.

## LA CROISSANCE ACTUELLE...

L'interaction de ces rapports, quantifiés selon un modèle, est alors analysée par l'ordinateur pour une période donnée. L'évolution-type du modèle mondial présente les résultats de la simulation sur ordinateur qui sont valables à condition que ne se produise aucune modification importante des circonstances physiques, économiques et sociales, c'est-à-dire que le développement continue selon les mêmes tendances qu'aujourd'hui. Toutes les variables introduites dans l'ordinateur sont déduites de l'évolution des années 1900 à 1970. Le résultat est inquiétant en ce sens qu'il montre clairement que la croissance exponentielle des cinq grandeurs déterminantes dépasse nettement le cadre des possibilités existantes. La production de denrées alimentaires, la production de biens industriels et la population continuent, en effet, dans ces conditions, à augmenter à un rythme exponentiel jusqu'à ce que l'épuisement rapide des réserves de matières premières provoque l'effondrement de la croissance industrielle. Mais sous l'influence de facteurs de ralentissement, les chiffres de la population et la pollution continuent encore à s'accroître pendant quelque temps. La diminution de l'approvisionnement en denrées alimentaires et le manque d'assistance médicale



Vision d'avenir ? Non, ce n'est pas une soucoupe volante, mais une nouvelle forme de maison finlandaise. Une fabrique de plastic anglaise en a acheté le brevet exclusif, mais les autorités anglaises n'ont pas encore donné l'autorisation de vendre ces étranges habitations, un peu trop futuristes à leur gré. (asl)

se traduisent inéluctablement par une progression du taux de mortalité et un arrêt de la croissance démographique.

Le groupe MIT souligne que l'époque de cette apocalypse ne peut être déterminée avec certitude étant donné qu'il faut prendre en considération la simplification poussée du modèle mondial et les nombreuses données non vérifiées du calcul. Le point décisif est toutefois à son avis que l'arrêt de la croissance devrait se situer avant l'année 2100. Un autre résultat non moins important est le fait que les possibilités de variations prises séparément ou partiellement combinées — par exemple l'hypothèse de réserves illimitées de matières premières, d'un contrôle de la pollution, d'une augmentation de la productivité agricole, d'une limitation optimale des naissances, etc. — ne changent rien au problème fondamental. Les limites de la croissance peu-

vent être reculées grâce à des inventions et à des découvertes, au progrès technique et à l'utilisation de produits de remplacement, mais elles n'en subsistent pas moins.

## AVERTISSEMENT SÉRIEUR

Le rapport du MIT, rédigé à la demande du « Club de Rome » sur la situation de l'humanité, formule ainsi un sérieux avertissement qui n'a pas la prétention de tirer du modèle des données d'une exactitude absolue, mais dont on ne peut guère contester le bienfondé quant aux tendances qu'il dégage, même si l'on considère que les forces autorégulatrices de l'économie mondiale sont plus efficaces que ne le pensent les experts du MIT. Le modèle mondial ne tient par exemple pas compte des effets que pourrait avoir, sur le système global des prix, une internationalisation prochaine des « social costs », c'est-à-dire une imputation des coûts de la protection de l'environnement aux responsables de la pollution, pas plus qu'il ne prend en considération les progrès technologiques qui mettent en question l'extrapolation des développements antérieurs.

Par ailleurs, cette étude laisse sans réponse de nombreuses questions subsidiaires de nature aussi bien politique et sociale que technique. Qui, par exemple, doit se charger de maîtriser la croissance ? Les pays pauvres pourront-ils admettre une restriction de la croissance ? Autre problème crucial : comment adapter le taux de natalité au taux de mortalité sur une base volontaire ? Comment passer d'une optique de croissance à une optique d'équilibre ? Et une croissance acceptable du point de vue écologique ne crée-t-elle pas précisément les conditions nécessaires à la mise en place de mesures de protection de l'environnement ?

Il n'y a pas de doute qu'en soulevant de telles questions, le « Club de Rome » a atteint l'un de ses buts principaux, à savoir placer au niveau le plus élevé la discussion concernant les limites écologiques et économiques de la croissance. (cs)

CINEMA THEATRE MUSIQUE PEINTURE SCULPTURE LITTERATURE EDUCATION MODE JEUX

# 2

CINEMA THEATRE MUSIQUE PEINTURE SCULPTURE LITTERATURE EDUCATION MODE JEUX

## Musique ancienne au château de Valangin

Propriété de l'Etat et musée animé en même temps que constamment enrichi par la Société d'Histoire et d'Archéologie du canton de Neuchâtel, le château de Valangin est un lieu rêvé pour créer une animation culturelle passionnante dans une région un peu défavorisée sur le plan des arts. Le Val-de-Ruz est sans doute, dans ce domaine, le moins riche des six districts neuchâtelois. Il convient donc de se réjouir d'autant plus de l'initiative prise par le Centre culturel neuchâtelois, avec l'appui de la Société d'Histoire et du Fonds cantonal des Arts et des Lettres.

Collaborant étroitement avec le musicien Ricardo Corea, le CCN a en effet mis sur pied trois journées de musique ancienne qui se dérouleront au château, les 24, 25 et 27 octobre. On y entendra la « Capella Instrumentalis » de Genève, dirigée par Blaise Pidoux, qui a composé un programme d'œuvres des 15e et 16e siècles, pour chant et instruments anciens, deux clavecinistes, Anne Gallet et Marinette Extermann, dans des œuvres de Gabrieli, Tomkins, Pasquini, Soler, Couperin et Bach, et Anne Gallet encore, accompagnée de Jordi Savall, à la viole de gambe, qui présenteront des œuvres d'Ortiz, Sumarte, Selma, Marais, Abel et Bach.

Une musique, en bref, qu'on a rarement l'occasion d'entendre chez nous, dans un cadre nouveau et idéal pour ce genre de manifestation. (ab)

## Marinette Defrancesco et Samuel Delessert au Lyceum Club

Qu'il s'agisse de musique classique ou moderne, la flûtiste Marinette Defrancesco sait choisir les œuvres qui lui conviennent et quand ses vœux se portent sur des pages encore trop peu connues, telles que les pièces d'Hindemith pour flûte seule ou la Ballade de Frank Martin, on ne peut que l'approuver. Ces œuvres par ailleurs permettraient à l'auditeur d'évaluer l'étendue des moyens techniques et du sens musical de l'exécutante.

D'une Sonate de J. S. Bach à Renaldo Hahn, d'Hindemith à Frank Martin, avec Marinette Defrancesco et Samuel Delessert, il n'y a qu'à s'abandonner au plaisir d'écouter.

En avouant que ma préférence allait hier soir aux pièces d'Hindemith, je n'étonnerai personne, pièces où le compositeur cherche dans des harmonies « fonctionnelles » une libération en se servant des seules ressources de l'écriture musicale, pièces où la soliste laisse s'épanouir un riche tempérament. Au piano, Samuel Delessert, profes-

seur au Conservatoire de Lausanne, donna à sa partenaire l'apport enrichissant qu'on pouvait souhaiter. Son jeu tout de finesse, de clarté et de discrétion s'harmonisait parfaitement à la sonorité de la flûte. En soliste il interpréta des pages de Scarlatti, Couperin et Severac, œuvres qui surent séduire, la dernière plus particulièrement, par la concision, le pittoresque du langage.

Une équipe d'un magnifique équilibre donc, à qui le public manifesta par des applaudissements chaleureux un enthousiasme mérité. Dommage que ce récital, sans doute en raison de l'époque précoce dans la saison musicale, n'ait pas attiré un auditoire plus dense.

D. de C.

## THE PENTANGLE

Folk, jazz et blues sont les armes de cinq excellents musiciens solistes réunis sous le nom de « Pentangle ». Terry Cox mène avec intelligence, souplesse et beaucoup de sensibilité les percussions diverses : batterie, jeux de cloches, triangle et tambourins. Bert Jansch est le spécialiste de la guitare sèche. A l'occasion, il joue du dulcimer. Jaqui McShee tient une grande place dans les arrangements vocaux. Sa voix est plaisante, dans une tonalité proche de celle de Joan Baez, mais sans son expression ni son « senti ». Techniquement parfaite,

tercale entre des passages de folk classiques ou d'autres plus bluesy, là où interviennent quelques magnifiques phrases de guitare électrique.

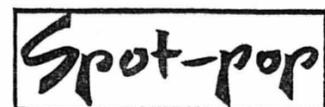
Ce disque justifie pleinement cette appréciation du critique anglais Tony Wilson : « Essayer de décrire Pentangle, c'est vouloir décrire un coucher de soleil. On peut parler des couleurs, mais l'effet général doit être vu pour être pleinement apprécié. Pour apprécier Pentangle, il faut les écouter. »

Leur premier album, « Sweet Child » (Reprise 2rs 6334) n'est qu'une carte de visite. Le groupe avait alors accumulé tout ce qu'il savait faire, sans ordre précis. Les différents genres musicaux amenés par chaque musicien s'y cotoient sans vraiment se rencontrer. Voici un blues... pas mal. — ...un morceau folk... ah, tiens... mais pourquoi donc le batteur se sent-il obligé d'y participer ? La voix de la chanteuse est scolaire, par trop sophistiquée et tendue... A ce propos, un frisson m'a parcouru lorsque j'entendis « The Trees They do grow High », vieille ballade anglaise. Jaqui semble pousser sa voix à outrance, comme pour imiter un modèle. Modèle ?... fouille dans la pile de disques... et je retrouve la même ballade interprétée par Joan Baez. Ceux qui connaissent cette dernière m'en voudront de comparer...

Le premier disque n'est donc pas tellement à conseiller. Par contre, les amateurs d'une musique apaisante, belle et simple auront plaisir à découvrir « Cruel Sister ». DUV

## «Procol Harum» et «Steppenwolf» à Winterthour

Remarquables concerts à Winterthour, ce dernier week-end : samedi soir, avec nonante minutes de retard, sur une scène dressée dans un hall de sports, « Procol Harum » et un orchestre symphonique et des chœurs et dimanche après-midi, « John Kay Band » et « Steppenwolf » en grande forme. Nous y consacrerons nos prochaines chroniques du mercredi. FAB



## «Stars et Top Hits» pour la Croix-Rouge

La Croix-Rouge vient de lancer sur le marché un disque Croix-Rouge qu'on trouve également sous forme de cassette. Il a été réalisé grâce à la collaboration de vedettes internationales — Vicky Leandros, Reinhard Mey, The New Seekers, Ivan Rebroff, Ramona, etc. — qui ont accepté de jouer et de chanter à titre gracieux au bénéfice de la Croix-Rouge.

Le produit net de ce disque reviendra à la Croix-Rouge suisse et sera exclusivement utilisé pour des tâches nationales. Une fois n'est pas coutume : à l'inverse de ce qui se fait habituellement, des vedettes étrangères vont aider les nécessiteux de notre pays. Le nouvel album, le 5e d'une série lancée en 1968, est paru sous le titre : « Stars et Top Hits pour la Croix-Rouge ». Il comprend 28 productions et sera mis en vente à un prix modique chez tous les disquaires de Suisse. (ats)

## Mort de Maurice Thiriet

On apprend la mort, survenue à la suite d'une crise cardiaque, du compositeur Maurice Thiriet.

Maurice Thiriet était âgé de 66 ans, il était un des musiciens contemporains les plus importants. On lui doit notamment quatre opéras, dix ballets, vingt-cinq œuvres symphoniques et de très nombreuses partitions de films.

Maurice Thiriet était en outre membre du jury du Conservatoire national supérieur de musique, du Grand Prix musical de la ville de Paris. (ats, reuter)

## CROISSISSES

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16

1															
2															
3															
4															
5															
6															
7															
8															

1605

HORIZONTALEMENT. — 1. Réduisit en très petites parties. Fis un travail de postier. Plante très utile. 2. Nombre. Opéra de Verdi. Nom d'une fourrure. 3 Article. C'est un être humain. On sait que celui-là, bien sûr, avant d'agir, sait prendre, chaque fois, son temps pour réfléchir. Adverbe. 4. Pas poli. Non avenue. Sont jetées dans la terre à la volée. 5. Il est souvent lourd à porter quand il est grand. Montre la bonne volonté d'Ivan. Possessif. Il commit tous les péchés capitaux. 6. Pronom. Prominentement : prend des risques. Adverbe. 7. Le libérateur de l'intestin. Elle commence par un grand évènement. Provoquera. 8. Dieu des batailles. Possessif. Connu. Montras de l'audace.

VERTICALEMENT. — 1. Exerce la piraterie. 2. Employées avec parcimonie. 3. Préfixe. Règle. Il peut être, bien sûr, une œuvre de beauté qui passera sans peine à la postérité. 4. Ville de Belgique. Démonstratif. 5. Il n'est lu que par les prêtres. 6. Bougeâmes. 7. Son bois est utilisé en menuiserie. Salue à manger pour nos frères inférieurs. 8. Article. Superlatif absolu. 9. Possessif. Dans le nom d'une ville étrangère. 10. C'est un golfe en miniature. Maison de campagne dans le Midi. 11. Pays asiatique. Troublé. 12. Pour se faire comprendre d'un sourd. 13. S'emploie avec « non ». Négation étrangère. 14.

Article. Champignons. 15. Délurée. Il a presque toujours la parole. 16. Mesures. Il permet de passer.

## SOLUTION DU PROBLÈME PARU JEUDI 28 SEPTEMBRE

HORIZONTALEMENT. — 1. Aptes ; blé ; amure. 2. Réunion ; cènes. 3. Grandes vitesses. 4. Id ; Ain ; Salers ; se. 5. Lit ; aies ; rais. 6. Amèment accident. 7. Celer, édile ; oré. 8. Esses ; matés ; rats.

VERTICALEMENT. — 1. Argilacé. 2. Ferdimes. 3. Tua ; tels. 4. Enna ; née. 5. Sidi ; ers. 6. Renan. 7. Bis ; item. 8. Ló ; se ; da. 9. Envasait. 10. Sil ; clé. 11. Terces. 12. Acérai. 13. Messidor. 14. Uns ; sera. 15. Rées ; net. 16. Esse ; tes.

## La Perle

Un gros titre : « Comme le collège Primaire de La Chaux-de-Fonds, l'ancien collège de Cernier a résisté aux explosifs ».

Ne nous lassons pas de répéter qu'un collège est, par définition, un établissement du degré secondaire. « Collège Primaire » (même avec majuscule !) n'a donc pas de sens. On doit dire : Ecole primaire. Et « collège secondaire » est un pléonasm.

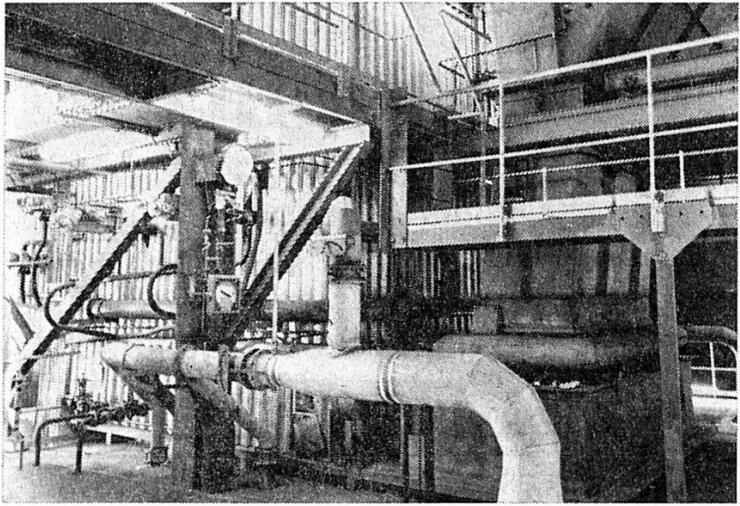
Le Plongeur

LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS

# Pour les ordures de 86.000 habitants, l'heure de la « mise à feu » est venue CRIDOR entre aujourd'hui dans la phase opérationnelle

Comme pour les Jeux olympiques, tout commence par l'allumage de la flamme du côté de CRIDOR ! Mais pour l'usine régionale d'incinération des ordures, réalisation modèle du genre en Europe, le début des opérations ne s'entoure d'aucun appareil. L'aspect spectaculaire, seul l'amatour de technique y sera sensible : il réside dans l'étonnante ingéniosité des équipements de l'usine, dont l'automatisme a été poussé très loin et qui tirera d'immondes quantités appréciables d'énergie électrique et calorifique. Des équipements dont la complexité a posé quelques problèmes, cause du retard de la mise en service qui était, on s'en souvient, fixée initialement à la mi-été, puis avait été reportée à fin septembre et qui ne sera en définitive réalisée pleinement qu'à la fin d'octobre.

Cette mise en service, de fait, commence aujourd'hui : c'est cet après-midi en effet que doit être mis en marche le brûleur à huiles usées, qui portera progressivement le four à sa température de fonctionnement. Etape par étape, au cours de ces prochaines semaines, commencera ensuite l'alimentation en ordures, alors que se fera la mise au point de toute l'installation.



Le four (parois cannelées) avec, à droite, sa trémie d'alimentation.

C'est en raison de cette progressivité obligatoire de l'entrée en phase opérationnelle que l'inauguration de Cridor ne coïncide pas avec cette première mise à feu, mais se fera dans quelques semaines seulement. Pendant une semaine à dix jours, on va maintenant sécher le four, et le faire atteindre petit à petit sa température d'exploitation. Une fois celle-ci atteinte, on commencera à brûler les premières ordures, par petites quantités prélevées dans les différents communes partenaires. En même temps débitera la mise en service de la centrale thermique. Il s'agira d'abord de purger les installations durant plusieurs jours pendant lesquels la vapeur produite sera lâchée directement à l'air libre. Une phase particulièrement spectaculaire de cette préparation consistera dans l'essai des soupapes de sécurité du circuit de vapeur : ce sera terriblement bruyant, nous avertit l'ingénieur Stucky ! Et on peut en effet l'imaginer lorsque l'on sait que la pression d'exploitation de la centrale sera de 39 ou 40 kg-cm<sup>2</sup> (vingt fois plus qu'un pneu d'auto !) et que les soupapes ramèneront instantanément cette pression considérable à celle de l'air ambiant ! Mais ce sera un désagrément d'un moment seulement, dont le public sera d'ailleurs dûment averti en temps utile. Après ces essais nécessaires, après les réglages et mises au point, la turbine à vapeur sera raccordée et la fabrication de courant pourra commencer, en même temps que l'on augmentera le volume d'ordures traitées jusqu'à atteindre le « rendement de croisière ».

Après ces essais nécessaires, après les réglages et mises au point, la turbine à vapeur sera raccordée et la fabrication de courant pourra commencer, en même temps que l'on augmentera le volume d'ordures traitées jusqu'à atteindre le « rendement de croisière ».

### UNE USINE MODÈLE

Nous aurons l'occasion, lors de l'inauguration, de revenir en détail sur les caractéristiques de l'usine. Il convient pourtant de souligner ici qu'elle prend rang parmi les plus modernes d'Europe et qu'elle constitue même, par certains de ces équipements, une œuvre de pionnier. C'est notamment le cas de son automatisme, étonnamment perfectionné : non seulement le mélange des ordures et leur chargement dans le four est entièrement automatisé, avec contrôle permanent des opérations par TV, mais encore des systèmes de cellules à rayons gamma et de jauges

électroniques permettront, sur la base de programmes modifiables en tout temps, d'adapter et le rythme et le mode d'alimentation du four aux variations de la nature des ordures, afin d'obtenir un rendement calorifique aussi constant que possible. Cette régulation, indispensable pour que la production d'énergie reste elle-même régulière, sera encore affinée par des dispositifs agissant eux sur la centrale thermique et sur les filtres. A propos de ces derniers, signalons qu'il s'agit de filtres CVX à lessivage des fumées, et non de filtres électrostatiques comme dans la quasi-totalité des autres usines d'incinération. Ces filtres, particulièrement efficaces, résolvent notamment le problème de l'incinération des matières plastiques, car au lieu de laisser échapper les gaz très toxiques produits par cette opération, ils les transforment en acides qui peuvent être alors neutralisés aisément.

### UN TRAVAIL PARTICULIÈREMENT PROPRE

Les responsables de Cridor l'avaient affirmé dès le début : l'usine ne polluera pratiquement pas l'atmosphère. Au pied du mur, aujourd'hui, ils restent catégoriques. L'effort technique et financier consenti dans la conception et la fabrication de l'usine sera « payant » : la cheminée de la rue du Collège restera laide peut-être, mais elle ne sera ni salissante ni puante ! Le constructeur garantit un dégagement de poussières résiduelles inférieure à 80 milligrammes par mètre cube de matière brûlée, ce qui signifie qu'en pratique on restera encore au-dessous de ce maximum garanti. D'ailleurs, des analyses effectuées à Genève après la mise en service de l'usine d'incinération des Cheneviers viennent de montrer que dans un rayon d'un km. autour de la cheminée (ce qui est la distance critique, en-deça et au-delà les valeurs étant très inférieures) les retombées de l'usine n'atteignent même pas l'importance des retombées naturelles qui existent en permanence !

Certes, et M. Stucky ne nous l'a pas caché, la nouveauté même et la complexité des installations occasionnera fatalement quelques « pépins », quelques « maladies de jeunesse » les premiers temps ; c'est presque inévitable. Mais elles seront corrigées à mesure des expériences. En tout cas toutes les précautions ont été prises et continueront à l'être. Ce sont d'ailleurs les exigences extrêmes mises dans l'exécution de chaque phase de la construction qui ont retardé les travaux, notamment autour des problèmes posés par la régulation et par l'importance de l'équipement électrique (plus de 50.000 m. de câbles !).

### UNE PRODUCTION APPRÉCIABLE

Mais la protection de l'environnement n'est pas le seul fruit de la haute technicité de Cridor. L'intérêt est évident de découvrir que grâce à l'usine on n'éliminera pas seulement de la seule manière actuellement satisfaisante les ordures et autres résidus (huiles usées notamment) de toute une région, mais encore que ce progrès s'accompagnera d'une ressource nouvelle et appréciable d'énergie. En effet, la centrale thermique de Cridor produira chaque année des millions de KWh d'électricité (vendue à la ville) et sa vapeur surchauffée (vendue à Giga-

therm) permettra en outre de chauffer à distance de nombreux immeubles !

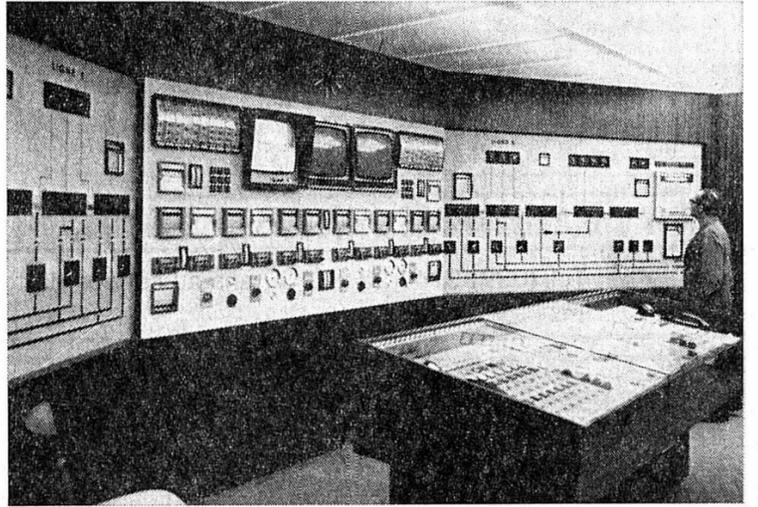
### 86.000 HABITANTS DESSERVIS

Fondée, on s'en souvient, par les trois villes de La Chaux-de-Fonds, Le Locle et Saint-Imier, auxquelles s'était très vite joint un noyau de petites communes, Cridor a vu régulièrement s'accroître le nombre des localités adhérentes. Lors de la dernière assemblée générale, vendredi passé, les dernières adhésions ont été ratifiées, et les partenaires se trouvent maintenant au nombre de 21. C'est une région de quelque 86.000 habitants, comprenant la plupart des localités des districts de La Chaux-de-Fonds, du Locle, de Courtelary et des Franches-Montagnes, qui sera desservie par l'usine. Partout, le ramassage des ordures par le transporteur attitré et selon les normes adéquates a déjà commencé. Aussi, paro-

**Le « groupe des 21 »**  
Sept communes neuchâteloises et quatorze communes bernoises sont partenaires au sein de Cridor. Ce sont : Les Brenets, Le Cerneux-Péquignot, La Chaux-de-Fonds, La Chaux-du-Milieu, Le Locle, Les Ponts-de-Martel, La Sagne ; Les Bois, Les Breuleux, Corgémont, Cormoret, Cortébert, Courtelary, La Ferrière, Le Noirmont, Renan, Saignelégier, Saint-Imier, Sonceboz, Sonvilier et Villeret.  
D'autres communes pourront vraisemblablement venir se joindre à ce groupe (certaines en ont fait la demande déjà). Mais pour fixer les conditions de leur participation, Cridor doit attendre d'avoir fait ses expériences, notamment quant au tonnage moyen réel qui sera traité.

diant Armstrong lorsqu'il posa le pied sur la lune, on pourrait dire de la « mise à feu » d'aujourd'hui : une petite flamme, mais un pas de géant pour la sauvegarde de la nature centre-jurasienne !

M.-H. KREBS



L'impressionnant poste de commande : un automatisme très poussé qui offre davantage de sécurité, davantage de rendement, davantage de propreté, de meilleures conditions de travail pour un personnel fort réduit.

### Inspection complémentaire

La Chaux-de-Fonds, Beau-Site, mercredi 8 novembre à 8 h. 15 pour le district de La Chaux-de-Fonds, E. LW, Lst et SC.

### LES JOUX-DERRIÈRE

#### Fête champêtre

Afin de poursuivre l'aménagement de la patinoire artificielle des Joux-Derrière, les membres du Hockey-Club ont mis sur pied une importante fête champêtre le week-end dernier. Tant de dévouement de la part des organisateurs aurait mérité une récompense plus grande. En effet, il semble que les gens aient été davantage attirés par la fête du chef-lieu, à la réputation bien établie, que par cette nouvelle affiche. Toutefois, bien que la grande cantine ouverte n'ait été qu'aux deux tiers pleine, l'ambiance qui y régnait n'avait rien à envier à celle du bord du lac. Ainsi vendredi soir, samedi soir et dimanche après-midi, plusieurs orchestres de renom ont animé cette sympathique fête champêtre, et ce pour le plus grand plaisir du public. (rc)

### MEMENTO

- Musée paysan : 14 à 17 h.
- Salle de musique : 20 h. 30, Récital Guy Béart.
- Galerie Club 44 : 18-20 h. 30, Espace-caméra.
- Galerie du Manoir : exposition, 19 à 22 h., Vera Isler.
- Musée d'horlogerie : 10 à 12 h., 14 à 17 heures.
- Musée d'histoire naturelle : 14 h. à 16 h. 30.
- Vivarium de la Bonne-Fontaine : 9 h. à 12 h., 13 h. 30 à 19 h. 30.
- Cabaret 55 : Attractions internationales.
- Bar 72 : Dancing-attractions.
- Le Scotch : Bar-dancing.
- La Boule d'Or : Bar-dancing.
- Le programme des cinémas figure en page 25.
- ADC : Informations touristiques, tél. (039) 23 36 10, av. Léopold-Robert 84.
- Service d'aide familiale : tél. 23 88 38 (en cas de non-réponse 23 20 16).
- Pharmacie d'office : jusqu'à 21 heures, Centrale, av. Léopold-Robert 57.
- Ensuite, cas urgents, tél. No 11.
- Service d'urgence médicale et dentaire : Tél. No 22 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).
- Police secours : Tél. No 17.
- Feu : Tél. No 18.
- Alcooliques anonymes AA : tél. 23 75 25.
- Sté protectrice animaux : tél. 22 20 39.

### COMMUNIQUÉS

**Aula des Forges.**  
Aujourd'hui, à 20 h. 15, à l'occasion de son assemblée générale, la Ligue contre la tuberculose du district de La Chaux-de-Fonds, invite ses membres et leurs amis à la présentation d'un film : «Asthme et bronchite chronique», suivi d'un exposé de M. Lengacher sur la lutte des constructeurs d'automobiles contre la pollution.

**Voir autres informations chaux-de-fonnières en page 5**

### AVIS TARDIF

**CE SOIR**  
**SALLE DE MUSIQUE, 20 H. 30**  
**RÉCITAL**  
**GUY BÉART**  
pour la 1re fois à La Chaux-de-Fonds  
Location : Tabatière du Théâtre, tél. (039) 22 53 53  
Organisation : Coop-Loisirs 21894

## Responsable d'un grave accident de la route Quatre mois de prison ferme pour un commerçant de La Chaux-de-Fonds

Le 24 mars dernier, une collision particulièrement meurtrière se produisit sur la Nationale 5, peu après Assens (VD), près d'Echallens, dont le bilan devait finalement s'établir à trois morts. Un commerçant chaux-de-fonnier, M. W. E., 35 ans, accompagné de sa femme, demeurant rue du Temple-Allemand, se rendait en week-end à Coppet au volant d'une lourde voiture anglaise achetée le mois précédent, une Range-Rover. Il circulait à une vitesse d'environ 100 kmh. lorsqu'au lieu-dit « Le Bornalet », à la hauteur du Centre floral André, il entreprit de doubler un véhicule à la suite de la voiture qui le précédait. Hélas, si cette dernière put achever correctement son dépassement, il n'en allait pas de même pour M. W. E. qui se trouva face à un train routier. Malgré un énergique freinage de celui-ci, le choc fut inévitable. La Range-Rover désemparée, un pneu crevé, à la suite du choc contre le poids lourd, toucha la voiture qui le suivait puis une autre, occupée par une famille de Fey, qui devait être décimée dans la catastrophe. M. W. E. et son épouse sont grièvement blessés. Mais dans l'engin le plus sévèrement touché, M. Charly Volet, 21 ans, employé d'assurance, domicilié chez ses parents à Fey, est tué. Le conduc-

teur, M. Ruedi Volet, 28 ans, frère du précédent, demeurant à Lausanne, surviva trois jours seulement, tandis que son fils Maxime, à peine âgé d'un an, est décédé pendant son transport à l'hôpital.

Erreur d'appréciation dans le dépassement ou accélération inopinée et coupable de la voiture dépassée, comme l'alléguait le prévenu, c'est ce que devait élucider hier le Tribunal d'Echallens, composé de MM. J.-P. Cottier, président, A. Jaccoud, et G. Gy-gax, juges, avec Mme S. Gloor comme greffier. Au terme des auditions, il devait apparaître nettement au tribunal que M. W. E. avait commis une violation grave des règles de circulation en tentant d'effectuer une manœuvre de dépassement alors que, malgré la puissance de sa voiture, il n'avait visiblement pas le temps de la mener à bien. La voiture doublée, une vieille VW immatriculée dans le Valais, n'avait de toutes façons pas assez de ressources mécaniques — essoufflée qu'elle était par l'âge — pour accélérer sensiblement. En conséquence, M. W. E., reconnu pleinement responsable, a été condamné à une peine de quatre mois d'emprisonnement sans sursis et aux frais de la cause pour homicide par négligence. (L.)

## Le jour des « gros déchets »...



Au carrefour du Casino, hier à 7 h. 25, il y a eu soudain de la tôle froissée au milieu du tas de cartons et d'ordures attendant le ramassage de la voirie ! Insolite matière pour un « jour des gros déchets ». Ce tableau fort cahotique était l'œuvre d'une jeune automobiliste de la ville, Mlle A. F. qui, venant de l'artère sud de l'avenue Léopold Robert et s'engageant dans le carrefour pour monter la rue Dr-Coullery, n'accorda pas la priorité à la voiture

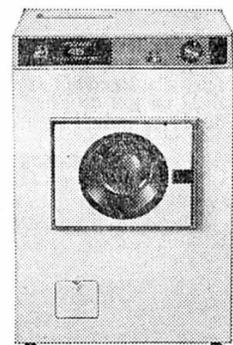
de M. J. B., de la ville également, qui circulait normalement sur l'artère nord en direction ouest. Mlle F. tamponna cette voiture qui, sous l'effet du choc, fut projetée contre une voiture d'auto-école stationnée devant la Préfecture. Laquelle piqua une tête dans le tas de débris, non sans avoir mis à mal d'abord un signal ! Il n'y eut que des dégâts matériels, heureusement.

(Photo Impar-Bernard)

# VENTE EXPOSITION LOCLOISE

du 10 au 15 octobre

11<sup>e</sup>



Rendez-vous indépendante  
avec une machine à laver



**PLUSIEURS MODÈLES  
INSTALLATIONS SIMPLES  
QUALITÉ - SERVICE**

**REPRISE**

Conditions avantageuses  
Entrée libre

**AU MAGASIN DES SERVICES INDUSTRIELS - LE LOCLE**

Tél. (039) 31 47 22 - 39 ans au service de tous -

## DAME

garderait enfants de  
14 mois à 3 ans, à  
la journée.  
Tél. (039) 31 30 52,  
Le Locle, dès 18 h.

A LOUER  
AU LOCLE

## appartement

de 3 pièces, confort,  
Libre tout de suite.  
Tél. (038) 31 48 45

A LOUER  
AUX BRENETS

## appartement

de 3 pièces, tout  
confort.  
Libre fin octobre.  
Tél. (039) 32 12 48

**MACULATURE**  
à vendre au bureau  
de l'Impartial

5-15 octobre

# La semaine anglaise

chez

## Angehern

Denis Webb de Darlington  
Angleterre, présente ses  
spécialités anglaises, tous  
les jours avec dégustation.



LE LOCLE - Salle Dixi  
Samedi 14 octobre - 20 h. 15

OUVERTURE DE SAISON

## LES AUGUSTES

de B. LIÈGME

Sous le travestissement baroque d'un jeu de cirque,  
une vaste parodie sur les « grands thèmes tragiques »  
que sont le pouvoir, la liberté, l'amour et la mort.  
Un théâtre populaire éclatant d'humour.

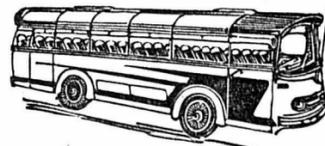
Prix : Fr. 8.—. Apprentis, étudiants, AVS : Fr. 5.—.  
Réduction habituelle aux adhérents TPR.  
Location : Cité du Livre, place du Marché, tél. (039)  
31 10 90.

## ENCHÈRES PUBLIQUES

Les hoirs Ohlmeyer feront vendre, par voie d'en-  
chères publiques, le **VENDREDI 6 OCTOBRE 1972**,  
à 14 h. 30, dans une des salles du **CAFÉ-RESTAU-  
RANT DE LA ROSIÈRE**, rue des Parcs No 115, à  
Neuchâtel, **LA MAISON QUI PORTE LE No 121  
DE LA RUE DES PARCS À NEUCHÂTEL**, com-  
prenant 1 magasin, 1 appartement de 3 chambres et  
3 appartements de 4 chambres, cuisine, WC, cave et  
galetas le tout formant l'article 4179, bâtiments,  
place et jardin de 643 m2.

Pour visiter, s'adresser à Monsieur Max-Wilhelm  
Ohlmeyer, rue des Parcs No 123 (tél. 038/25 23 42) et  
pour prendre connaissance des conditions d'enchères  
à Me Roger Dubois, notaire préposé aux enchères,  
rue du Temple-Neuf 4, à Neuchâtel (tél. 038/25 14 41).

25 SORTES DE TRUFFES MAISON  
**MASONI = LA BOUTIQUE DE LA TRUFFE**



Jeudi 5 octobre. Départ 14 h.  
**BELLE COURSE D'APRÈS-MIDI**  
(cartes d'identité)  
Prix Fr. 12.— AVS Fr. 10.—

**EXCURSIONS STAUFFER**  
Le Locle — Tél. (039) 31 49 13

La Maison

**Reymond** cherche

pour son magasin du Locle

## DAME

aimant les livres  
pour quelques après-midi par  
semaine.

Faire offres à REYMOND, rue de  
la Serre 66, 2300 La Chaux-de-  
Fonds, tél. (039) 23 82 82.

C.E.V.E.P. S.A.

LE LOCLE

engage

## magasinier

Travail varié et intéressant.

Pour se présenter, prendre rendez-  
vous par téléphone au (039) 31 21 00.



OSEREZ-VOUS  
SAUTER LE PAS  
au service extérieur ?

Nous cherchons des messieurs comme

## représentants

(même débutants)

Conditions d'engagement modernes avec fixe élevé,  
commission et frais; service militaire et vacances  
payés. Formation approfondie et soutien constant  
dans la vente par l'entreprise.  
Les candidats sont priés de retourner le coupon  
rempli à :

Paul Wirth, 5316 Gippingen. Tél. (056) 45 16 38-45 16 43

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_ Profession : \_\_\_\_\_

Localité : \_\_\_\_\_ Rue : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_ Entrée : \_\_\_\_\_

Restaurant de la Place  
LE LOCLE - Tél. (039) 31 24 54

## Bolets frais Röstis

SPÉCIALITÉS DE LA CHASSE

## PEINTRES et AIDE-PEINTRE

**SONT DEMANDÉS** par entreprise de gypserie-  
peinture du Jura bernois. Chambre ou appartement  
à disposition. Entrée tout de suite ou à convenir,  
éventuellement printemps 1973.

S'adresser à **L. PELLEGRINELLI**  
Entreprise de gypserie-peinture  
2735 Bévillard. Tél. (032) 92 16 25.

## L'IMPARTIAL

### AVIS À NOS ABONNÉS

LES CHANGEMENTS D'ADRESSE en  
Suisse sont effectués gratuitement (minimum 5 jours).  
La demande doit nous parvenir, **PAR ÉCRIT**, deux  
jours ouvrables à l'avance. Pour les changements  
d'adresse à l'étranger, les frais d'affranchissement  
sont à la charge de l'abonné.

CONTEMPORAINES

## 1923

PREMIÈRE RENCONTRE

Lundi 9 octobre à 20 heures

Cercle de l'Union

M.-A.-Calame 16 - LE LOCLE

A LOUER AU LOCLE  
quartier est

## APPARTEMENT

de 4 1/2 pièces, moderne, tout confort,  
fort, cuisine avec frigo, tapis. As-  
censeur. Service de conciergerie. Entrée à convenir.  
**FIDUCIAIRE J. & C. JACOT**  
Envers 47, Le Locle  
Tél. (039) 31 23 54

A LOUER AU LOCLE

## APPARTEMENT

de 2 1/2 pièces, moderne tout confort,  
cuisine avec frigo, tapis. As-  
censeur. Service de conciergerie. Libre dès le 1er novem-  
bre 1972.

Pour tout renseignement s'adresser  
à : **FIDUCIAIRE J. & C. JACOT**  
Envers 47, Le Locle  
Tél. (039) 31 23 54

A LOUER AU LOCLE

## APPARTEMENT

de 3 1/2 pièces, moderne, tout confort,  
cuisine avec frigo, tapis. As-  
censeur. Service de conciergerie.  
Grande terrasse à disposition.  
Libre tout de suite.

**FIDUCIAIRE J. & C. JACOT**  
Envers 47, Le Locle  
Tél. (039) 31 23 54

JOUR ET NUIT

## No 31 63 63

SERVICES INDUSTRIELS  
DU LOCLE

EAUX — GAZ — ÉLECTRICITÉ

De jour pour tous vos dépannages,  
vos travaux de réparations.

La nuit, le samedi et le dimanche  
**SEULEMENT** en cas de pertur-  
bations et dépannages d'**URGENCE**  
**LES DÉMÉNAGEMENTS** doivent  
être annoncés au plus tard le jour  
avant, à midi pour les samedis et  
jours fériés.

## Citernes à mazout Pompes automatiques

Deux éléments indispensables pour  
l'alimentation automatique de votre  
calorifère ou votre chaudière à  
mazout. Tout le matériel d'instal-  
lation en stock. 10 différents types  
de pompes en stock.

Dépannage ultra-rapide par échange  
standard.

**CHAPUIS SA, LE LOCLE**  
Girardet 45, téléphone (039) 31 14 62  
Calorifères, brûleurs, dépannages  
chauffages centraux.

**SCHWEIZER & SCHCEPF**

Envers 39 LE LOCLE

cherchent

## OUVRIÈRE JEUNE FILLE

Tél. (039) 31 42 67

# La Commission des orgues reprend son activité et organise trois concerts

Depuis que fut achevée la restauration des orgues du Temple français, en octobre 1967, achèvement marqué

## Une séance en plein air de l'Ecole des parents

Tout comme les élèves ont leur sortie annuelle, les adultes de l'Ecole des parents — qui tout au long de la saison d'hiver sont assidus aux leçons, qui se passionnent et surtout discutent des problèmes qui les préoccupent — ont envie d'avoir la leur.

C'est à une torrée-saucisses qu'ils étaient conviés, avec leurs familles, dimanche passé, un merveilleux jour d'automne qui favorisait certainement la réussite de cette rencontre. Ils étaient attendus au Creux, dans la propriété de M. Cl. Billod, près du Cerneux-Péquignot.

Les parents, avec une trentaine d'enfants, participèrent avec joie au véritable cérémonial qui devient une torrée; belle participation aussi aux jeux qui suivirent et qui créèrent également une ambiance de joie et de détente.

C'est là de l'Ecole des parents en action, qui devient par sa réussite même, un encouragement à continuer pendant la prochaine saison, une activité que l'on souhaite fructueuse, riche d'enseignements et suivie par de nombreux participants.

par un concert d'inauguration, la Commission des orgues est en quelque sorte entrée en veilleuse, ensuite de la prise en charge de la question financière par la commune. Pendant les années qui suivirent, les Loclois eurent cependant le plaisir et le privilège d'entendre de fort beaux concerts d'orgue, grâce à M. André Bourquin, organiste, qui eut à cœur de faire entendre le magnifique instrument dont est doté le temple.

Il y a quelques mois, ressurgissant de l'ancienne Commission des orgues, un comité s'est formé, sous la présidence de M. René Faessler, pour organiser des concerts; le président est aidé dans sa tâche par MM. André Bourquin, Philippe Vuille, André Gagnebin, le pasteur Bridel de La Chaux-du-Milieu et Mlle Yvonne Gindrat qui assume la charge de secrétaire.

Après étude minutieuse des conditions financières d'une telle reprise d'activité, le nouveau comité est heureux d'annoncer la mise au programme de trois concerts qui, comme ce fut le cas précédemment, seront gratuits, avec naturellement une collecte à la sortie qui aidera à couvrir les frais.

### TROIS ORGANISTES ET DES SOLISTES

Le premier concert est à l'affiche pour le mardi 31 octobre. Souhaitant attirer aussi bien les jeunes que les adultes, le comité a fait appel à deux artistes bien connus au Locle: M. Jean-Claude Blanc, trompette-solo de l'Orchestre de Chambre de Lausanne, et

M. André Luy, organiste de la cathédrale de Lausanne (poste auquel il succéda à Charles Fallier) et qui fut, avant de quitter les Montagnes neuchâtelaises pour Lausanne, professeur au Conservatoire du Locle et de La Chaux-de-Fonds.

Le second concert aura lieu le 3 décembre, premier dimanche de l'Avent en fin d'après-midi. M. André Bourquin en sera l'organiste et les artistes invitées: Mmes Karin Rosat, cantatrice, et Françoise Fallier, hautboïste, toutes deux de Lausanne.

Quant au troisième concert, dont la date fixée en février n'est cependant pas encore précisée, il aura pour interprète M. Pierre Segond, organiste de la cathédrale de Genève.

On sait que les orgues du Locle sont d'une rare qualité et que le temple est reconnu comme une salle excellente. Etant donné, en outre, le talent des artistes, ce sont trois merveilleuses perspectives que représente l'annonce de ces concerts.

### Inspection complémentaire

La Chaux-de-Fonds, Beau-Site, mercredi 8 novembre, 14 h. 15, pour le district du Locle, E. LW, Lst et SC.

# Prochaine séance du Grand Conseil Pour préserver le nouveau Bied

A l'époque de sa réalisation, la station d'épuration des eaux du Col-des-Roches ne contribua pas seulement à la préservation attendue du Doubs mais fut également l'artisan de la résurrection du Bied. Celui-ci avait jusqu'alors et depuis longtemps perdu sa qualité de cours d'eau pour se ranger au triste rang d'égout immonde et malodorant. Il était en effet le collecteur naturel des eaux usées du Locle qu'il menait péniblement, à travers le marais du Col, jusqu'au triste bassin à ciel ouvert dont les Loclois se souviennent encore bien. Le Bied a maintenant retrouvé une certaine qualité qu'il importe de préserver. Le Grand Conseil neuchâtelais aura, dans sa prochaine séance, à se prononcer sur l'octroi d'un crédit de 90.000 francs pour participer à des travaux de renforcement des berges et du lit de ce cours d'eau, en aval de la ville.

La direction des Travaux publics de la ville du Locle a, il y a quelques années, exécuté un collecteur des eaux usées, en passant par la station d'épuration du Col-des-Roches.

Le plan directeur d'épuration des eaux impliquait le déplacement du Bied du Locle. Aussi, la commune du Locle a-t-elle fait construire un nouveau canal à ciel ouvert conduisant le Bied à la Combe de la Rangonnière,

en passant par le réservoir souterrain de rétention.

Le Bied a recouvré son état de propreté, débarrassé des égouts, et il est à nouveau placé au rang des cours d'eau cantonaux.

Le nouveau lit, comme l'ancien, est situé dans le terrain vaseux et tourbeux du fond de la vallée. Malgré un étayement des berges au moyen de pieux, longuerines et traverses de bois, les berges sont affouillées et le pied du talus s'érode. Les autorités communales ont déjà renforcé les berges sur 750 mètres par un perré.

Devant la charge que représente ce complément de travail, la commune du Locle a demandé l'aide financière de l'Etat pour la dernière étape de renforcement des berges et pour le blocage du fond entre les longuerines.

Ce travail est nécessaire et mettra le Bied à l'abri de dégradations importantes pour de longues années.

Le renforcement projeté est devisé par la direction des Travaux publics du Locle à 180.000 francs.

Par analogie, le Conseil d'Etat proposera donc à l'Exécutif d'appliquer l'article du décret concernant les dépenses d'entretien et de correction des cours d'eau, et de prendre 50 pour cent de cette dépense à la charge de l'Etat. (ar)

## Rencontre des dernières volées de l'Ecole normale du Locle

En 1933 fut décidée la suppression de l'Ecole normale du Locle; en 1935, elle fut définitivement fermée, les apprentis enseignants devant alors se rendre à celle de La Chaux-de-Fonds pour leur formation.

Il y a quatre ans, les élèves des dernières volées de l'école locloise se retrouvaient pour la première fois. Après une interruption de quatre ans, une nouvelle rencontre avait lieu samedi dernier. Ils étaient plus de vingt à avoir répondu à l'appel et à se rendre devant l'Hôtel de Ville, lieu de leur rendez-vous. Ils visitèrent d'abord le nouveau collège secondaire, puis l'ancien, plein de souvenirs pour eux, re-

trouvant ainsi leurs anciennes classes qui n'avaient pas rayé. Puis ce fut le Musée paysan, et enfin l'église de La Sagne qui reçurent leur visite. Un très joyeux repas, à Bémont, terminait cette journée si réussie que les participants décidèrent de se revoir plus fréquemment. Les anciens élèves eurent la joie, pour cette dernière réunion, d'avoir en leur compagnie leur ancien professeur de français, M. François Faessler, de même qu'une de leurs collègues, Mme Aline Brutsch-Dupasquier, en séjour en Suisse et qui put assister à cette rencontre avant son départ pour un nouveau séjour au Lessotho.

# Connaissance de La Chaux-du-Milieu

Ce dernier week-end avait lieu, au cantonal, un concours hippique inter-quartier romand, et amical. Lors du repas qui réunissait, le samedi soir, au manège du Quartier, les concurrents, les membres du jury et quelques invités, d'aimables paroles furent prononcées par le président de la Société de cavalerie du district du Locle, M. J.-A. Schwab, des Ponts-de-Martel, M. Chs.-A. Reinhard, président du comité d'organisation; par le major Grether, au nom des autorités cantonales et enfin par M. Bernard Vuille, président de la commune de La Chaux-du-Milieu, sur le territoire de laquelle se trouve le nouveau manège.

De cette dernière allocution retenons quelques passages:

« Le Jura neuchâtelais, quelque peu à l'écart de l'expansion économique débordante et des grands axes de circulation a, par contre, le privilège de conserver un bien précieux: son patrimoine naturel. Il serait un pays bienheureux s'il n'avait à affronter une concurrence dangereuse, sur le plan démographique, des régions à divers titres plus favorisées. L'assurance la plus sûre pour l'avenir est de maintenir l'harmonie des multiples vocations des Montagnes neuchâtelaises, vocations agricoles, industrielles, touristiques, avec, au surplus, un sens remarquable de l'hospitalité, de la gastronomie, des arts et de la culture.

« Aux portes des deux villes du Locle et de La Chaux-de-Fonds s'étend une vaste campagne. Même si l'établi de l'horloger a définitivement disparu des fermes jurassiennes, un brin d'histoire nous rappelle notre dépendance les uns des autres, nos mêmes origines.

« La petite commune de La Chaux-du-Milieu est située sur la partie est d'une longue vallée parsemée de fermes plantées au milieu des terres. Les agglomérations sont petites et ont pour nom La Brévine et Le Cerneux-Péquignot. La frontière française longe de part en part ce plateau de plus de

1000 m. d'altitude. Pourtant l'agriculture y demeure rentable et occupe près de la moitié de la population. Cette agriculture fait très bon ménage avec les autres professions, industrielles et artisanales.

« La dispersion des habitations crée certainement le besoin de contacts humains renouvelés. Ils s'exercent au sein de nombreuses et vivantes sociétés du village et l'émulation dont fait preuve la jeunesse est fort réjouissante. »

Dans le cadre de l'ouverture sur le

monde que recherche La Chaux-du-Milieu, une manifestation comme celle de ce dernier week-end est bienvenue, d'autant plus que la cause équestre y est soutenue avec enthousiasme. Le Quartier devient un lieu de ralliement autant que d'entraînement, un fleuron nouveau de l'équipement sportif des Montagnes neuchâtelaises.

A quand l'exploitation des possibilités de promenades à cheval dans la haute vallée? M. C.

## Sociétés locales

### SEMAINE DU 6 AU 12 OCTOBRE

**Association Sténographique Almé Paris.** — Chaque jeudi (sauf pendant les vacances scolaires) à 19 h 30, entraînement au nouveau Collège secondaire, salle No 025.

**Club d'échecs.** — Début du tournoi d'hiver, mardi 10, 20 h. 15, au restaurant de la Place. Coupe de la Ville: début 7 novembre. S'inscrire auprès de M. Tony Stadelmann, Marais 36, jusqu'au 24 octobre.

**Club des lutteurs.** — Mercredi, cours de lutte: 18 h. 30. Écoliers: 20 h., actifs, halle de Beau-Site.

**Club de tennis de table.** — Tous les mardis et jeudis au local, sous-sol collège Girardet: cadets-juniors: 13 h. 45 à 20 h.; seniors: 20 h. à 22 h. **Contemporaines 1905.** — Mardi 10, 20 h. Buffet de la Gare.

**Contemporaines 1906.** — Samedi 7, souper canadien chez Violette. Départ de la poste, 13 h. 45. Retour 21 h. Mercredi 11, assemblée au Cercle des Postes, 20 h. 15.

**Contemporaines 1914.** — Mercredi 4, 20 h., au Cercle républicain, assemblée mensuelle.

**Contemporaines 1918.** — Assemblée, mercredi, 20 h. 15, au restaurant de la Place. Instructions pour la course des 55 ans.

**C.S.F.A.** — Mercredi 11, rencontre amicale au Cercle, 20 h., diapositives.

**Echo de l'Union.** — Lundi 9, pour cause de troc amical de l'Eglise réformée, la répétition a lieu au Buffet de la Gare, grande salle, 20 h. Pour mémoire, 21 octobre, soirée des Jubilés.

**Harmonie Liederkranz.** — Männerchor Harmonie Liederkranz ladet alle Sängler ein zur Gesangprobe am Dienstag, 20.15 Uhr, im Lokal, Cercle Républicain, 2ter Stock Postgebäude. **Le Locle-Sports, Club haltérophile.** — Halle de sports des Jeanneret, 1er

étage: juniors, lundi, mercredi et vendredi, de 19 h. à 21 h. Elite et vétérans: mardi et jeudi, de 18 h. à 21 h. 30; dimanche de 10 à 12 h.

**Société Canine.** — Mercredi soir, dès 17 h. 30, terrain de la Dixi. Samedi, dès 13 h. 30, chalet Sur les Monts. Renseignements: Président Commission technique. Tél. 23 86 23.

**Société Fédérale de Gymnastique.** — Halle des Jeanneret: Lundi, 18 h., petites pupillettes; 19 h., grandes pupillettes; 20 h., Féminine. Mardi, 20 h., Actifs. Halle de Beau-Site: Mercredi, 18 h., pupilles. Vendredi, 20 h., Actifs.

**Société philatélique.** — 2e lundi du mois, 20 h., Hôtel des Trois-Rois.

**Société Suisse des Contremaîtres.** — Samedi 14, visite de la Centrale laitière de St-Imier. Départ de la place de la Gare, La Chaux-de-Fonds, à 8 h. 15. Inscriptions jusqu'au 7 octobre, tél. (039) 26 03 37.

**Dernier délai pour les inscriptions: lundi à 17 heures.**

## MEMENTO

### Le Locle

Musée des Beaux-Arts: 14 à 18 h., Daniel Schinasi.

Grand-Cachot-de-Vent: 15 à 21 h., Hap Grieshaber, graveur.

Pharmacie d'office: Breguet, jusqu'à 21 h., ensuite, tél. No 17 renseignera.

Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, tél. No 17 ou service d'urgence de l'hôpital, tél. (039) 31 52 52.

Permanence dentaire: tél. No 17 renseignera.

## Séance constitutive de la section brenassière du parti radical

Une nouvelle section du parti radical avait été créée aux Brenets, à l'occasion des élections du printemps passé. Elle n'avait depuis lors qu'un comité provisoire. Vu les succès enregistrés à ces élections, elle s'est définitivement constituée à la fin de la semaine passée. L'assemblée, présidée par M. C. Matthey, président provisoire, était suivie avec attention par M. D. Eigenmann, secrétaire cantonal.

Après que M. C. Matthey eut fait l'historique du parti radical dans notre pays, l'on passa à l'étude des statuts, à leur adoption et à la constitution d'un comité définitif. Les charges furent réparties de la manière suivante: président, M. C. Matthey; vice-président, M. M. Guinand; caissière, Mme J. Boschung; secrétaire, M. L. Zurcher;

assesseurs, MM. D. Porret, Ed. Fragnière et P. Cuendet; vérificateurs des comptes, M. L. Sieber et G. Nicolet.

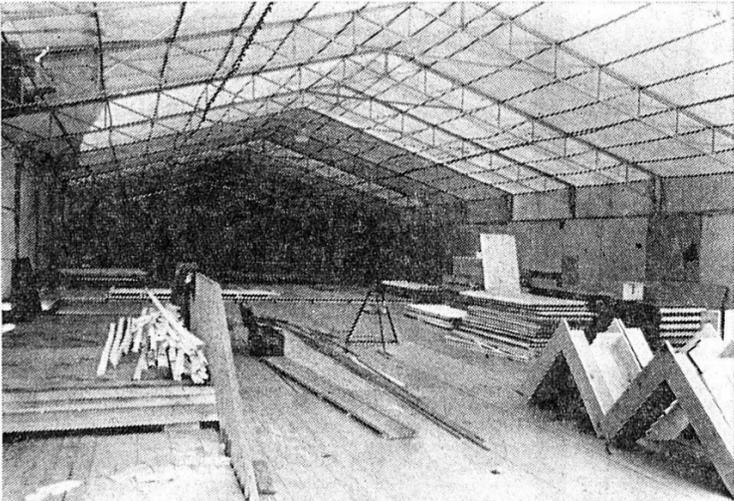
M. D. Eigenmann donna ensuite quelques informations concernant les élections cantonales des 7 et 8 avril 1973. Il brossa un rapide panorama des objectifs du parti et des manifestations qui se dérouleront d'une part à l'occasion de ces élections, et d'autre part pour commémorer le 125e anniversaire du Parti radical neuchâtelais.

M. C. Matthey, sollicité, a accepté de présenter sa candidature pour ces élections.

Quant à M. M. Guinand, vice-président, il narra la fondation du parti radical aux Brenets, et rappela les charges prises par ses membres à la suites des élections communales. (li)

## LA CHAUX-DE-FONDS

### Bientôt elle fera le plein



Quand vous irez visiter Modhac 72, du 13 au 22 octobre, essayez de vous remémorer cette photo de la halle-annexe: vous ne vous imaginerez plus qu'elle est aussi grande! Autant que tout le Pavillon des Sports. Actuellement, on y monte les stands d'expo-

sants qu'elle présentera dans dix jours, en particulier celui de l'Algérie. Vendredi prochain, elle aura fait le plein: de choses intéressantes à admirer et de chaland: vous! (photo Impar-Bernard)

### Dons

L'Hôpital du Locle a reçu avec reconnaissance les dons suivants:

**Dons en souvenir de Madame Marguerite Favre, pour un montant total de 75 francs:** Mme et Mlle Louise et Mady Borel, André Vogel, Henri Simonin, familles Choffet et Vuille, Jean-Pierre Sunier.

**Don en souvenir de Madame Berthe Kehrl:** Gaspard Kehrl.

**Dons en souvenir de Mademoiselle Jeanne Montandon, pour un montant total de 50 francs:** Mme A. Bugnon-Piaget, M. Droz.

**Dons à la suite de l'envoi du rapport annuel, pour un montant total de 70 francs:** René Faessler, Henri Chabloy. **Don divers:** Roger Perroud.

**Legs de Mademoiselle Jeanne Pisolli.**

### Etat civil

#### VENDREDI 29 SEPTEMBRE

##### Naissances

Loiola Marilena, fille de Pasquale, maçon, et de Maria Concetta née Di Nunzio. — Rover Massimiliano, fils de Sergio, polisseur, et de Giuseppina Gerardina Antonietta née Borrelli. — Calame Christine, fille de Roger Louis, agriculteur, et de Lucette Emma née Liechti.

##### Mariages

Grandjean Raymond Daniel, chef d'atelier et Grande Pasqualina. — Jeanneret René Francis, chauffeur et Solothurnmann Verena.

# Quand sa Presse Express liquide

le détergent fin liquide pour toutes les lessives entre-deux

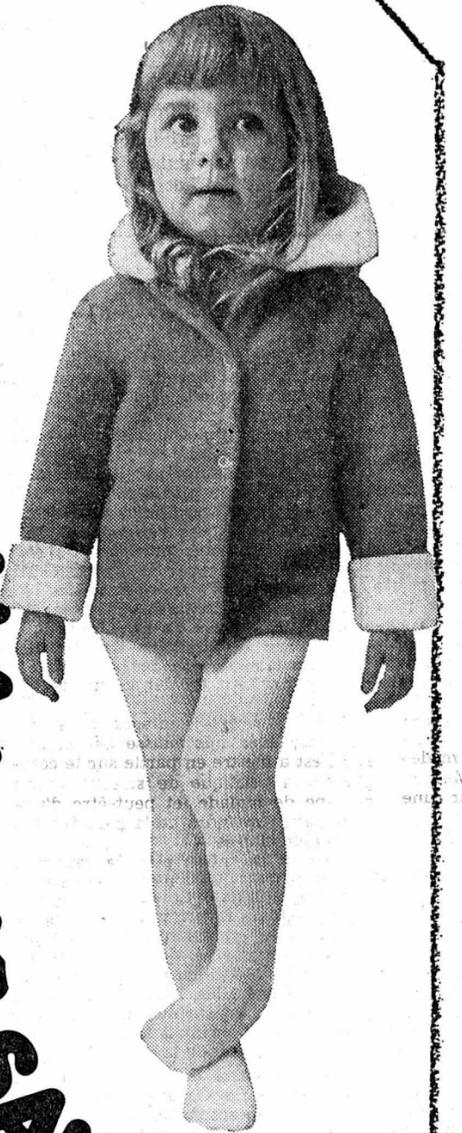


## SI TOUTES LES MAMANS SAVAIENT...

... COMME NOUS AIMONS ÊTRE BIEN HABILÉS. ET A LA MODE! ET TOUT ET TOUT! AVEC CETTE GRENOUILLE EN ACRYL PAR EXEMPLE (AH! L'ACRYL), UNIE, CHAUDE, AGRÉABLE, BLEUE, BLANCHE, AVEC FERMETURE À PRESSIONS

**14.90**

... ET CE RAVISSANT PETIT PULL ASSORTI, AUSSI EN ACRYL, MÊMES COLORIS : 12.90



OU ENCORE CETTE JAQUETTE FLAUSCH (ACRYL ET COTON), À CAPUCHON, JAUNE/BLANC OU BLEU/BLANC, DE 6 MOIS À 2 ANS :

**24.90**

VOUS TROUVEREZ À NOTRE RAYON "ENFANTS" TOUTE LA LAYETTE CLASSIQUE ET LES DERNIÈRES NOUVEAUTÉS, DU 1ER ÂGE JUSQU'À 6 ANS.

FUTURES MAMANS, DEMANDEZ LES CONDITIONS DE NOTRE ASSURANCE "JUMEAUX".

**au printemps**  
innovation LE LOCLE

OFFICE DES POURSUITES ET DES FAILLITES  
District de Moutier

### VENTE D'UN HÔTEL-RESTAURANT

(unique enchère)

Jeudi 19 octobre 1972, à 14 h. 30, à l'Hôtel de la Gare, à Moutier, il sera vendu aux enchères publiques l'immeuble suivant :

Commune de Moutier, feuillet No 717, Avenue de la Gare : hôtel assuré sous No 19 (valeur à neuf Fr. 1 731 400.—), assise, aisance, jardin, contenance 22 a 09 ca Valeur officielle Fr. 837 300.— Estimation de l'Office des poursuites Fr. 1 200 000.— Accessoires immobiliers inscrits pour Fr. 125 000.— Estimation de l'Office des poursuites Fr. 75 000.— Débitrice: Mme Adélaïde Kälin, propriétaire, Moutier.

Les conditions de vente et l'état des charges seront déposés à l'Office des poursuites de Moutier du 5 au 14 octobre 1972.

L'immeuble sera adjudgé au plus offrant et dernier enchérisseur.

Les enchérisseurs devront se munir d'un acte d'état civil ou, pour les sociétés, d'un extrait du Registre du commerce.

Les intéressés sont rendus attentifs à l'arrêté fédéral du 23 mars 1961/30 septembre 1965/24 juin 1970, instituant le régime de l'autorisation pour l'acquisition d'immeubles par des personnes domiciliées ou ayant leur siège à l'étranger.

Pour visiter l'immeuble, s'adresser à l'Office des poursuites de Moutier (tél. 032/93 12 46).

### Catalogue timbres-poste SUISSE 1973 Fr. 3.-



M. Ed. ESTOPPEY, LAUSANNE  
Rue de Bourg 10, 1002 Lausanne

ACHATS - VENTES - EXPERTISES

### Prêts express

de Fr. 500.— à Fr. 20 000.—

- Pas de caution : Votre signature suffit
- Discrétion totale

Adressez-vous unique-  
ment à la première  
banque pour  
prêts personnels.

#### Banque Procrédit

2300 La Chaux-de-Fonds,  
av. L.-Robert 23, tél. 039/23 16 12  
ouvert 08.00—12.15 et 13.45—18.00  
fermé le samedi

**Nous vous recevons  
discrètement en local  
privé**



NOUVEAU Service express

Nom

Rue

Endroit

A VENDRE

ALPHA ROMÉO 1750 G.T.V.

novembre 1969, état impeccable. Fr. 25 000 km., blanche, Fr. 6000.—. Tél. 10 000.—. Tél. (039) 22 12 80, dès 19 h. (032) 97 11 76.

A VENDRE

Renault 12 TL

A vendre, pour cause de départ

très beau mobilier

comprenant : salon, salle à manger, chambre à coucher, cuisine. Tél. (039) 41 33 09.



L'annonce  
reflet vivant  
du marché

PAYS NEUCHÂTELOIS • PAYS NEUCHÂTELOIS

Elixirs de jeunesse, crises de sénilité

Ecole: le douloureux temps de l'innovation

L'avenir de l'école est pour beaucoup de parents, pour les enseignants et encore plus pour ceux qui se préparent à cette carrière ou ont à charge de former les maîtres, un problème lancinant. Son nouveau visage n'est, quoiqu'il advienne, pas celui que l'on retrouvera demain. Il évolue sans cesse, tiraillé entre les effets d'élixir de jeunesse dont on doit user avec la plus grande prudence, et de crises de sénilité qu'il faut traiter avec des médecines dont on ne connaît pas la posologie.

Roc monolithique qui ne cédait même pas à l'érosion du temps, l'école a perdu abruptement ces dernières décennies son caractère immuable, sa systématique. Un vent de jeunesse auquel elle ne peut échapper balaye les conventions, bouscule les obstacles les plus solides, ébranle le traditionnelisme. L'école cherche à correspondre aux besoins de l'éducation telle qu'elle devrait être dispensée dans un monde moderne. Mais elle n'en connaît pas encore la définition. C'est donc tout à fait empiriquement que sa forme de demain doit être cherchée, car nulle recette n'est garantie du succès en une époque où l'on trouve paradoxalement le plus grand conformisme... chez les « enseignés ». Le rôle de l'innovation est donc primordial, mais plein d'embûches, comme l'évoquait récemment M. Samuel Roller, directeur de l'Institut romand de recherches et de documentation pédagogiques, l'un de ces hommes qui ont le courage de changer les éléments de base d'un chateau de cartes qui figurerait le système. Il importe qu'un réajustement se produise pour que le processus éducationnel progresse, affirme M. Roller. Il faut donc innover. Les stimuli de l'innovation sont multiples. Il y a d'abord les suggestions qui proviennent des résultats de l'évaluation entreprise systématiquement par les centres de recherche. Le chercheur, en effet, n'est jamais un simple « mesureur ». S'étant, pour bien évaluer, installé au cœur de l'activité pédagogique, s'étant même efforcé de la vivre, il ne peut pas, au moment où il formule un jugement, ne pas proposer les changements qui, selon lui, et en raison des causes qu'il a décelées, seraient propres à corriger les défauts constatés. La novation peut aussi être suscitée par les résultats de l'évaluation à laquelle se livrent les enseignants, eux-mêmes toujours mieux instrumentés pour évaluer leur ouvrage.

ZONE DE LIBERTÉ

Certaines recherches spécialisées peuvent aussi être source de novation. Celles du professeur Jean-Blaise Grize et de son équipe internationale au Centre d'études sémiologiques de l'Université de Neuchâtel sont, à cet égard, exemplaires. Le Centre élaboré des recommandations dont pourront tirer profit les futurs auteurs d'ouvrages destinés à faire apprendre la physique aux élèves des écoles secondaires.

Pour que la novation se produise, poursuit M. Roller, ceux qui la peuvent générer doivent disposer d'une certaine zone de liberté. L'école a son ordre obligé, ses règlements, ses instructions. L'excès d'ordre cependant est lui-même désordre. Pas de nouveauté sans réflexion libre, informelle, hors-hiérarchie. La pensée novatrice est divergente, non-conformiste, voire contestataire. Elle se situe dans une perspective temporelle, elle est prospective. Elle accueille l'imagination et aime l'audace, ne craignant pas de heurter l'opinion commune.

La démarche des découvreurs ne doit pas craindre aussi de remonter dans le temps. En effet, une impasse ayant été reconnue, il est presque toujours inutile de vouloir trouver une issue au fond du cul de sac où l'on s'est mis. Ce n'est pas du perfectionnement raffiné d'un processus désormais sans avenir qu'il s'agit, mais d'une réorientation à partir d'un niveau inférieur. La vie, sur les lignes de l'évolution, a procédé ainsi. La pédagogie peut prendre modèle sur elle.

Ainsi en est-il par exemple des « livres de lecture ». Ils vont s'embellissant et s'enrichissant de textes nouveaux empruntés aux auteurs contemporains ; ils se perfectionnent. Mais se demande-t-on si de tels livres sont

encore nécessaires et si, à l'époque des journaux, du livre de poche, de la littérature enfantine abondante, il ne conviendrait pas d'y renoncer et d'introduire dans les écoles la « lecture suivie » d'ouvrages chers à Claude Bron de l'Ecole Normale de Neuchâtel, et de développer les bibliothèques de classes, d'écoles et de quartiers.

Un autre exemple de recul pour mieux sauter est fourni par Bertrand Schwartz, demandant que les écoles deviennent essentiellement des « lieux de ressources » où les élèves puissent trouver largement offerts à leurs intérêts et à leur curiosité, les moyens d'auto-instruction. Or le modèle de ces « salles de ressources », Schwartz le trouve dans l'école de campagne de jadis où l'instituteur offrait à ses élèves, des plus jeunes aux plus âgés, les matériels dont il faisait usage pour les instruire neuf années durant.

REPLATRAGES DANGEREUX

Mais il faut se garder des demi-mesures ou des replâtrages que M. Roller stigmatise : l'innovation peut être superficielle ou profonde ; la première est dangereuse. Elle est souvent un alibi qu'on se donne pour ne pas aborder les problèmes essentiels. Ainsi en est-il des moyens audio-visuels. On peut les considérer comme des « auxiliaires » de l'enseignement. Ils sont alors des gadgets qui donnent l'illusion du progrès tout en laissant perdurer l'école la plus traditionnelle. Si au contraire,

ils sont pris en compte comme facteurs d'un renouvellement de la culture, ils participent à une profonde remise en cause de l'école.

L'école en Suisse romande, concluait M. Roller, est actuellement traversée par un souffle novateur de bon augure. Elle se dispose à aborder les grands problèmes de la fin de ce siècle, problèmes qui pourraient bien être l'éducation permanente avec ses conséquences sur l'ensemble du système scolaire qu'elle risque de bouleverser de fond en comble, l'intégration des médias à la culture qu'il faudra repenser en totalité, la participation qui amènera à reconsidérer la relation de l'école au système social et, à l'intérieur de l'école, celle du maître à l'élève.

Il n'y a pas si longtemps, on croyait encore que les besoins de l'homme pouvaient être saturés. Que, de ce fait, l'expansion, sous toutes ses formes, devait avoir des limites que l'on semblait voir poindre à l'horizon. On sait aujourd'hui que c'est faux. Que rien n'arrêtera plus l'évolution, le développement, l'accroissement de la consommation, auxquels nous sommes condamnés. Irrémédiablement. Que bien au contraire, la masse des connaissances et des produits suit une progression géométrique. Des statistiques de toutes sortes établies en 1950 pour les années 2000 sont ridiculisées puisque certains « plafonds » sont déjà atteints ! C'est notamment le cas pour la motorisation. Il faut non seulement s'accommoder de cet état de fait, mais réformer en conséquence, changer les instruments, pour ne pas être écrasé par la situation nouvelle. Et l'école, sollicitée de participer à l'accroissement du bien-être, doit suivre le mouvement. Au prix d'accouchements particulièrement difficiles. L.

Maison de santé de Préfargier

Diminution du nombre des admissions

En comparaison avec l'année précédente, la maison de santé de Préfargier a enregistré une diminution des entrées (- 73) et des premières admissions qui sont passées de 302 en 1970 à 218, ce qui représente une nette baisse. En recherchant les causes de ce phénomène malgré un recul encore insuffisant dans le temps, le médecin-directeur, le Dr Michel de Meuron juge « qu'il est nécessaire pour une direction en place depuis 1970 et pour une nouvelle équipe médicale de se faire connaître, puis admettre, par le corps médical et la population du canton de Neuchâtel comme ailleurs ».

L'analyse des admissions par catégories diagnostiques permet cependant d'observer que la diminution des entrées est particulièrement sensible pour les schizophrènes (- 27), pour les « psychopathes » (- 23) et les démentes (-10). Pour les autres catégories diagnostiques les variations ne sont guère significatives, sinon l'augmentation des entrées dans la catégorie des psychonévroses (113 en 1970 et 121 en 1971).

Alors qu'en 1970 les proportions entre admissions de schizophrènes domiciliés et non domiciliés dans le canton de Neuchâtel étaient pratiquement équivalentes, en 1971 ces proportions sont de l'ordre de un tiers et deux tiers.

Compte tenu d'un même phénomène général de diminution importante des entrées, constaté à l'Hôpital psychiatrique cantonal de Perreux en 1971, nous serions enclins à admettre que se réalise une prise en charge extra-hospitalière efficace en particulier par le Centre psycho-social neuchâtelois et permettant entre autres de limiter les hospitalisations de psychotiques, ajoute le rapport d'activité.

L'activité de centres extra-hospitaliers, mais aussi la baisse des préjugés vis-à-vis de l'hôpital psychiatrique, des conditions d'hospitalisations toujours améliorées dans les établissements psy-

chiatriques cantonaux, ainsi que des considérations d'ordre économique jouent vraisemblablement un rôle dans la diminution des entrées de schizophrènes habitant en dehors du canton de Neuchâtel.

Pour la catégorie diagnostique des « psychopathes », la baisse des admissions est à mettre en partie sur le compte de la politique de sélection pour ce type de malade, et peut-être d'une sollicitation moindre de la part des autorités judiciaires.

Il en va de même pour la catégorie des démentes. Le manque de personnel, une architecture peu appropriée, mais aussi le refus de Préfargier d'augmenter le nombre de lits bloqués pour de longues périodes, ont amenés à fixer à 15 pour cent de l'effectif total les lits occupés par des séniles avec un corollaire évident de faible capacité d'admissions annuelles, en dépit de multiples et constantes pressions extérieures.

Par ailleurs les responsables signalent qu'il est assez fréquent que des patients ou leur entourage demandent une hospitalisation sans consultation médicale préalable : « Nous conseillons alors une prise de contact avec le médecin traitant habituel ou le Centre psycho-social neuchâtelois et la plupart du temps n'entendons plus parler de ces malades dont il serait fort intéressant de connaître le devenir ».

Enfin il faut trouver dans les contacts encore insuffisants avec l'étranger la raison principale de la diminution des admissions dans ce secteur.

Les chiffres se rapportant aux sorties, aux séjours multiples dans la même année et aux réadmissions semblent d'interprétation difficile dans le cas particulier de Préfargier où sont traités de nombreux malades non domiciliés dans le canton de Neuchâtel et susceptibles de réhospitalisations qui restent souvent inconnues de l'établissement. Pour l'année 1971 on retiendra seulement que parallèlement à celle des admissions, il y a eu diminution des sorties (380 dont 11 décès en 1971 ; 418 dont 10 décès en 1970), la variation portant essentiellement sur les secteurs diagnostiques des psychopathes (-29) et des schizophrènes (-12).

Sur le nombre total des patients sortis en 1971, 44 pour cent (soit 163) ont séjourné moins d'un mois à la clinique et 94 pour cent (soit 349) moins de six mois.

A remarquer encore que le nombre

Le régiment 8 défilera à Neuchâtel

Après La Chau-de-Fonds en 1970 où il avait connu un grand succès, le régiment infanterie 8 (neuchâtelois) marquera son 60e anniversaire par un défilé qui aura lieu à Neuchâtel le jeudi 2 novembre dès 14 h. Rappelons que le régiment 8, commandé par le colonel Henry Parel, sera en service dans le canton et le vallon de Saint-Imier du lundi 16 octobre au samedi 4 novembre. Seules des manœuvres de régiment sont inscrites à l'ordre du jour. (sh)

DISTRICT DU VAL-DE-TRAVERS

Plusieurs changements à la SFGF de Couvet

Vendredi soir, 31 membres sur 57 avaient répondu à la convocation du comité de la Société fédérale de gymnastique féminine d'assister à l'assemblée générale annuelle.

La présidente Mme Claudine Bastardoz, après avoir souhaité la bienvenue à chacun, pria une participante de donner connaissance du procès-verbal, la secrétaire s'étant excusée.

Dans les informations, Mme Bastardoz parla des assemblées de l'USL, fit une proposition d'augmenter les cotisations des pupillettes et d'acheter des costumes pour ces dernières. La question de principe fut acceptée et le comité prendra prochainement une décision définitive.

Dix admissions et trois démissions ont été enregistrées.

Puis on passa aux différents rapports. La présidente retraça les principales activités de la société durant l'année écoulée.

Mme Anne-Marie Sandoz, caissière, présenta un bilan de la caisse annonçant que cette dernière était en augmentation. Les monitrices Mme Claudine Guénat - Milles Maria Ravasio et Sylvie Perrin présentèrent quant à elles un rapport technique. Mme Attila Fivaz, au nom des vérificatrices, félicita la caissière pour la tenue de ses comptes et lui donna décharge comme le fit l'assemblée.

MEMBRES HONORAIRES ET MEMBRE D'HONNEUR

Deux membres furent ensuite nommés membres honoraires de la section. Il s'agit de Mme Carole Pethoud et Mme Anne-Marie Sandoz.

D'autre part M. Charles-Henri Sandoz, initiateur de la marche populaire, quittant la localité, a reçu le titre de membre d'honneur pour les immenses services rendus à la société. De très vifs applaudissements accompagnèrent

ces nominations. Ces trois personnes, émues, remercièrent la société.

NOMINATION DU COMITE

Plusieurs démissions étaient parvenues au comité avant l'assemblée. Il s'agit de Mmes Rita Juvet (vice-présidente), Suzanne Weil (secrétaire qui a repris la présidence de la marche populaire à la place de M. Charles-Henri Sandoz, démissionnaire), Mme Anne-Marie Sandoz quittant la localité (caissière), Gina Messerli (responsable technique quittant également la localité), Mlle Claire-Lise Bouquet (monitrice) pour raisons professionnelles.

Les membres proposées par l'assemblée furent toutes acceptées à l'unanimité et par acclamations.

Présidente : Mme Claudine Bastardoz ; vice-présidente : Mme Huguette Kohler ; secrétaire : Mme Marylise Didier ; caissière : Mme Huguette Jaquemot (qui a déjà rempli ce poste il y a quelques années) ; archiviste : Mme Nelly Guder ; resp. technique : Mme Sylviane Le Brun ; présidente de la marche populaire : Mme Suzanne Weil ; monitrice dames : Mme Claudine Guénat et Mlle Maria Ravasio ; sous-monitrice dames : Mmes Nelly Guder et Carole Pethoud ; monitrice grandes pupillettes : Mlle Sylvie Perrin ; sous-monitrice grandes pupillettes : Mme Nelly Guder ; monitrice petites pupillettes : Mlles Catherine Simonin et Christiane Matthey ; sous-monitrice petites pupillettes : Mlle Marguerite Fink ; vérificatrice des comptes : Mmes Attila Fivaz - Gina Messerli et Sylviane Le Brun ; représentante à l'USL : Mmes Claudine Bastardoz - Paulette Robert et Rita Juvet. (bz)

Les Préprofessionnels en course

Par un temps magnifique mais un peu frais, les élèves de première MP et deuxième P sont montés au Niederhorn. Au cours de leur périple, ces élèves visitèrent les grottes de Beatushölen et firent une virée en bateau sur le lac de Thoune.

Quant aux élèves de troisième et quatrième P, c'est une course de deux jours qui leur était accordée. Le but : la Gemmi. Partis de Kandersteg, leur première halte était prévue à Schwandenbach où ils soupèrent et passèrent la nuit. Le lendemain, par le col de la Gemmi, ils sont descendus à Loècheles-Bains. L'après-midi, ils eurent l'occasion de visiter le lac souterrain de Saint-Léonard, près de Sion.

La classe terminale, quant à elle, s'en ira deux jours au Tessin (jeudi et vendredi) avec comme but le Monte Generoso. (bz)

Démission

Le chef des Services Industriels de Couvet, M. Charly Treboux, a donné sa démission pour le 31 octobre prochain. Ce poste est donc mis au concours. (bz)

Voir autres informations neuchâteloises en page 9.

TRIBUNE LIBRE

Sans défense dans la fosse aux ours

Je me permets de vous faire part de mes réflexions indignées concernant l'article paru dans « L'Impartial » du jeudi 28 sept. sous le titre « A la recherche de l'équilibre biologique ». Ceux qui parlent de repeupler les forêts de prédateurs, n'habitent certainement pas dans ces dernières, car ils verraient le problème sous un autre angle.

Par exemple, pour notre région, où pendant certains hivers nous ne voyons pas le terrain pendant quatre mois ; que mangeront nos carnivores ce temps-là. Ils auront faim, et alors qu'attaqueront-ils ? Peut-être les enfants se rendant à l'école, puisque plusieurs d'entre eux doivent faire un long trajet sur le parcours duquel ils ne trouvent aucune habitation. L'hiver ils partent pour l'école alors qu'il fait encore nuit et parfois ils rentrent avec la nuit, ils ont à lutter avec des tempêtes de neige et de vent qui les em-

pêchent de voir devant eux. Et quand encore il n'y a qu'un enfant ! Pensez-vous qu'ils seraient rassurés d'entendre les hurlements des loups. Je me demande ce que feraient ces braves défenseurs de la faune, si on leur demandait de se rendre sans défense dans la fosse aux ours à Berne, ou dans le parc des loups dans un jardin zoologique ? Et pendant la belle saison qui oserait encore s'aventurer seul en forêt, avec la perspective de se trouver tout à coup devant une ourse avec ses petits.

Les habitants des agglomérations qui toute la semaine vivent dans un air pollué, et qui les samedi et dimanche, ainsi que les jours fériés viennent en forêt chercher un air pur, où pourraient-ils aller, si la peur des carnivores les retenait de s'y rendre. Je crois cette idée de repeuplement ainsi conçue tout à fait irréalisable.

Lucy BUHLER

quel est le diamètre d'un neutron ? qui a construit la cathédrale de Brasília ? quand a-t-on inventé le Nylon ?

c'est aujourd'hui que vous vivez ! ...alors il vous faut un dictionnaire qui réponde aussi à toutes vos questions!



on trouve toujours tout dans le PETIT LAROUSSE

mise à jour, comme chaque année, l'édition 1973 vient de paraître.

CHEZ LES BONS LIBRAIRES ET LAROUSSE / SUISSE 23, RUE DES VOLLANDES, 1211 GENEVE 6

Nous sommes une entreprise de boîtes de montres située dans le Jura sud et nous cherchons

## un boîtier de première force

capable d'assumer une fonction de

## collaborateur

pouvant travailler de manière indépendante.

Il aurait pour tâches principales :

- l'organisation de la mise en chantier des commandes
- réglage et entretien du parc de machines
- direction du personnel
- établissement des prix de revient
- création de nouveaux modèles.

Il trouverait au sein de notre organisation une situation intéressante, convenant à une personne d'expérience sachant prendre ses responsabilités.

Eventuellement appartement moderne 4 1/2 pièces à disposition, indépendant de l'usine.

Vos offres seront traitées avec discrétion.

Ecrivez-nous sous chiffre P 28 - 130621 à Publicitas 2301 La Chaux-de-Fonds.

RELHOR S. A.

engagerait pour entrée immédiate ou à convenir

## un ingénieur ETS

en micro-mécanique ou en horlogerie

pour collaborer à l'étude et au développement d'appareils spéciaux et de mouvements retardateurs.

Prestations et avantages sociaux d'un grand mouvement industriel et bonnes perspectives d'avenir pour personne dynamique.

Faire offre détaillée à Relhor S. A., 74, rue du Locle, 2300 La Chaux-de-Fonds ou téléphoner au (039) 26 01 44.

**Ogival S.A.**

engage tout de suite ou pour date à convenir

## décoteur emboîteur

et

## personnel féminin

pour différents travaux d'assemblage.

Les personnes habiles et consciencieuses seront mises au courant. Travail exclusivement en atelier.

Ecrire rue des Ormes 22, La Chaux-de-Fonds, ou téléphoner au (039) 23 24 31.

HÉLIO COURVOISIER S. A.

Impression de timbres-poste  
La Chaux-de-Fonds

cherche  
pour son département chromage

## un ouvrier

qui aurait l'occasion de se mettre au courant d'un travail intéressant. Place stable pour personne soigneuse et consciencieuse.

Avantages sociaux, caisse de retraite.

Entrée immédiate ou date à convenir.

Se présenter rue Jardinière 149 a ou téléphoner au (039) 23 34 45, interne 406.

Gallet

NOUS CHERCHONS

## un emboîteur et poseur de cadrans

et

## une poseuse de cadrans

Horaire selon entente.

GALLET & Co S. A., Léopold-Robert 66  
2300 LA CHAUX-DE-FONDS  
Tél. (039) 22 27 85

## Vendeur de talent

Un de nos clients, de loin en tête dans sa branche (produits d'investissement), cherche des vendeurs habiles, doués et compétents. Son produit de marque suscite une forte demande, stimulée par la qualité du produit et une publicité intensive. Il est donc urgent de développer son réseau de représentants.

Les possibilités de gain sont excellentes. La répartition de vos temps de travail vous est largement cédée. Vous bénéficierez d'une instruction approfondie. L'atmosphère de la maison est faite de dynamisme et de camaraderie.

Pour être en mesure de profiter au mieux de ces conditions favorables, vous devriez avoir quelques années de pratique dans la vente, être en possession du permis de conduire et surtout exercer votre métier de vendeur avec un réel enthousiasme. Vous n'aurez en outre nul besoin de changer votre lieu de domicile.

Envoyez-nous votre candidature. Votre lettre - dont l'enveloppe portera le signe de reconnaissance « Vendeur de talent » - sera remise fermée à notre client qui vous garantit une totale discrétion et une prompt réponse.



Agence de publicité Paul Moser  
28, rue du Marché-Neuf  
2500 Bienne 3 - tél. 032/3 13 13

**Portescap**



Service du Personnel

CH-2300 La Chaux-de-Fonds  
165, rue Numa-Droz  
Téléphone 039 21 11 41

cherche une

## téléphoniste

Profil désiré :

- apprentissage des T.T.
- Bonnes connaissances de l'allemand et de l'anglais.

Faire offres avec curriculum vitae, photographie, copies de certificats et prétentions de salaire à : PORTESCAP S. A., Service du personnel, Numa-Droz 165, 2300 LA CHAUX-DE-FONDS.

Dans le cadre d'une réorganisation générale de l'entreprise

Fabrique de Boîtes de Montres

OR - ACIER - MÉTAL

cherche à engager

## étampeurs tourneurs

Eventuellement personnel à former.

S'adresser : A. RAMSEYER & Co  
Commerce 5-7, tél. (039) 23 21 28  
La Chaux-de-Fonds

Importante fabrique de pierres pour l'horlogerie cherche

## POLISSEUR

ayant quelques années de pratique (débutant serait formé par nos soins)

## DAMES

pour travaux fins et soignés.

Entrée tout de suite ou à convenir.

Faire offres à William GRISEL & Cie  
2103 Noiraigue, tél. (038) 67 12 33.

## Jeune homme

débrouillard, trouverait place stable dans fabrique de boîtes de la place, pour différents travaux de fabrication. Connaissances de mécanique nécessaires.

Ecrire sous chiffre AS 21887 au bureau de L'Impartial.



FABRIQUE D'HORLOGERIE  
DE FONTAINEMELON SA  
2052 FONTAINEMELON  
TEL. 038 53 33 33

engage tout de suite :

## RECTIFIEURS en coordonnées

sur machines Hauser 3 SMO et 2 SO pour son service mécanique.

Débutants seraient formés.

Les candidats sont invités à soumettre leurs offres ou à prendre contact au service du personnel de l'entreprise.  
2052 Fontainemelon  
Tél. (038) 53 33 33.

Maison affiliée à Ebauches SA.  
L'une des vingt-cinq premières entreprises de Suisse.

FABRIQUE D'HORLOGERIE

offre places stables à

## ouvrières

pour mise au courant de différentes parties.

DEMI-JOURNÉES ACCEPTÉES

Tél. (039) 22 48 81

**Stila S.A.**

A.-M.-Piaget 40  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. (039) 23 11 89/90

cherche :

## un tourneur

revolver qualifié sur or

## un jeune homme

habile à former sur le tournage

Salaires et assurances sociales intéressantes.  
Merci de bien vouloir prendre contact avec nous.

NEUCHÂTEL • NEUCHÂTEL

NEUCHÂTEL • NEUCHÂTEL • NEUCHÂTEL

# Les portes de la police de Neuchâtel ouvertes au public

N'ayons crainte, les secrets professionnels ne seront pas dévoilés et les dossiers ne seront pas mis sous les yeux de n'importe qui. Si les portes de la caserne de la police s'ouvriront au public, de mercredi à dimanche, c'est pour deux raisons bien distinctes l'une et l'autre.

Les gens, expliqua le commandant de la police locale de Neuchâtel, M. Habersaat, ne voient généralement qu'un côté des tâches entreprises par la police : le mauvais. Si les agents doivent sévir pour faire régner l'ordre, ils ont aussi un immense rôle humanitaire à remplir, rôle trop souvent ignoré du grand public. Pensons uniquement aux interventions en cas d'accidents, d'incendies, aux transports de malades.

Au lieu d'écouter de longues explications, la population de Neuchâtel aura l'occasion de visiter les différents locaux, les bureaux, les ateliers, les réserves de matériel. Il passera ensuite devant les installations de signalisations lumineuses, de télévision, de télécommunication, et, partout, des renseignements lui seront fournis.

Les véhicules sanitaires, les appareils utilisés pour la lutte contre l'hydrocarbure, pour mesurer la vitesse des vélocitateurs, les radars, feront eux aussi l'objet de commentaires et de descriptions détaillées.

Une centaine de clichés montreront les interventions effectuées par la police dans tous les domaines.

Après la visite des locaux, une discussion pourra s'ouvrir au cours de laquelle chacun posera les questions qui lui plairont.

Les portes du poste de police de La Chaux-de-Fonds se sont ouvertes au public il y a quelque temps et cette initiative avait connu un beau succès. Il ne fait aucun doute que la réédition dans le bas du canton obtiendra le même résultat.

Des visites commentées sont déjà organisées par des groupements, des sociétés, des classes d'écoliers, au cours desquelles adultes comme enfants ne manquent jamais de montrer leur intérêt.

Le corps de la police locale de Neuchâtel compte actuellement 65 personnes en uniforme et 9 civils s'occupant de la réception, du téléphone ou de l'administration.

### Inspection complémentaire

Colombier, caserne, cour d'honneur, vendredi 10 novembre, à 8 h. 15 pour le district de Boudry; à 14 h. 15 pour le district de Neuchâtel, E, LW, Lst et SC.

### Cours de tir pour retardataires

Entrée en service: mercredi 15 novembre, à 9 heures, à Colombier, caserne, cour d'honneur. Licenciement: jeudi 16 novembre.

Au cours de la conférence de presse organisée hier après-midi par M. Jean-Claude Duvanel, conseiller communal, il a été indiqué que les trois ambulances de Neuchâtel ont effectué 2700 sorties en 1971, contre 1800 en 1970. Elles ont parcouru 45.000 km. contre 38.000 km. en 1970. Précisons que les ambulances desservent vingt-deux communes. Quelques longs trajets ont été enregistrés l'an dernier, notamment le transport de malades à la Rochelle, à Paris, à la Haye ou à Cologne.

La deuxième raison des « Portes ouvertes » est relative au recrutement. La police manque de main d'œuvre. En connaissant les tâches demandées à un agent, des jeunes gens seront peut-être attirés par cette profession, souvent critiquée par le grand public, mais indispensable, nous devons bien l'avouer! (rws)

# L'application de nouvelles mesures pour l'aménagement du territoire

La Conférence suisse des aménagistes cantonaux, qui vient de tenir à Neuchâtel sa première réunion depuis sa constitution, en juin dernier, a examiné les problèmes posés par la mise

Au Tribunal de police

# Il plaçait des pierres dans les aiguillages des CFF

Un Tribunal de police strictement féminin a jugé hier plusieurs affaires: la présidence était assumée par Mlle G. Fiala, assistée de Mme E. Berger au poste de greffier.

M.-A. E. devait remettre une commission de 1500 francs à un ami. Il l'invita à passer à son bureau pour y retirer une enveloppe qui ne contenait en réalité que des prospectus.

Geste volontaire? Erreur? Le jugement est renvoyé, il ne sera prononcé que lorsque le véritable bénéficiaire de « l'enveloppe aux 1500 fr. » aura été entendu.

J. H. travaillait à la station CFF de Saint-Blaise. Il donnait entière satisfaction, accomplissait son service avec conscience et application. Jusqu'au début du mois de novembre dernier lorsque, à deux reprises, il plaça de grosses pierres dans les aiguillages à l'entrée de la gare. Les conducteurs de convois

(tous les deux des omnibus), annonçant au chef de poste qu'une très forte secousse avait été ressentie, mais aucun blessé ne fut signalé.

Gaminerie? Curiosité de J. H. qui avoue avoir placé ces pierres « pour voir ce qui arriverait ».

Pour le représentant des CFF, les faits sont graves. Un train express aurait pu dérailler: il roule à quelque 115 kmh. alors que l'omnibus s'apprête à s'arrêter en gare de Saint-Blaise et son allure n'est que de 40 kmh. Selon lui, J. H. doit être sévèrement puni.

Tel est aussi l'avis du tribunal qui condamne J. H. à deux mois d'emprisonnement, dont à déduire 14 jours de prison préventive et aux frais qui s'élevèrent à 540 francs. Un sursis d'une durée de deux ans lui est toutefois accordé. (rws)

en application des mesures urgentes prises récemment par le Conseil fédéral, dans le domaine de l'aménagement du territoire. Il a été admis que l'information de la population devait être d'autant plus suivie, large et ouverte, que les contraintes inévitables de l'aménagement du territoire se manifesteront, avec une sévérité accrue, si l'on veut assurer vraiment le développement harmonieux du pays en évitant un gaspillage absurde et coûteux.

En vertu du nouvel arrêté fédéral, les cantons sont tenus d'assurer la protection des rives des lacs et des rivières, de protéger les paysages particulièrement beaux et les sites d'importance historique, et de préserver les zones de délaçement. Chaque canton avait préparé pour l'assemblée de Neuchâtel un ensemble de plans, de graphiques et de textes donnant une idée du travail déjà accompli.

Trois journées de travail ont été consacrées à l'exposé de la situation et à l'énumération des mesures envisagées dans les différents cantons, à l'examen des conséquences techniques, juridiques et financières de l'arrêté fédéral urgent et à un débat entre les représentants des cantons et deux délégués de la Confédération à l'aménagement du territoire, MM. Martin Rotach et Jean-Pierre Vouga. L'exposition des documents cantonaux a été visitée par les chefs des Départements des travaux publics, qui siégeaient à Neuchâtel.

La réunion de la Conférence suisse des aménagistes cantonaux a montré qu'il avait été possible de mettre sur pied, en un temps très bref, les mesures d'application de l'arrêté fédéral. Ingénieurs, géographes, juristes, architectes et économistes ont débattu à cette occasion de problèmes d'une importance vitale pour la Suisse. (ats)

# LE VAL-DE-RUZ • LE VAL-DE-RUZ

Tribunal de police

# Le temps efface bien des choses

Le Tribunal de police du district du Val-de-Ruz a siégé hier matin à l'Hôtel de Ville de Cernier sous la présidence de Mme Ruth Schaer-Robert assistée de M. Marc Monnier, greffier-substitut.

Le président a tout d'abord donné lecture du jugement concernant M. M. de Fenin et P. M. de Tramelan, renvoyés devant le tribunal à la suite de la pollution du Seyon par du mazout en août 1971.

Des diverses infractions retenues contre les prévenus, commises en 1970, toutes sont des contraventions à des lois cantonales qui se prescrivent par un an et dont l'action pénale est éteinte, sauf une: infraction à la loi fédérale sur la protection des eaux contre la pollution qui se prescrit par cinq ans.

Il n'est pas établi que la prévenue M. M. ait, intentionnellement ou par négligence, c'est-à-dire pour une imprévoyance coupable, enfreint les dispositions de la loi précitée à mesure qu'elle a fait appel à un spécialiste pour l'installation de son chauffage à mazout. Elle est par conséquent acquittée.

P. M. est installateur en chauffages depuis une dizaine d'années. En cette qualité, il devait connaître les prescriptions en vigueur et procéder à une installation conforme. Ayant omis de poser un bac de récupération sous la citerne, il a contrevenu à la loi fédérale sur la protection des eaux contre la pollution, bien qu'en l'espèce l'absence de

ce bac ne paraisse pas être à l'origine de la pollution. P. M. est condamné à une amende de 500 fr. et 80 fr. de frais.

### DURE ÉPREUVE

Le 27 juin Chs G., de La Chaux-de-Fonds, descendait l'ancienne route de La Vue-des-Alpes au volant de son automobile. Peu après l'hôtel de La Balance, il perdit la maîtrise de son véhicule qui sortit de la route, fit deux tonneaux et s'immobilisa dans un pré. Suspect d'ivresse, Chs G. fut soumis aux examens d'usage. Le breathalyzer donna un résultat de 2,1 gr. pour mille. Les analyses du sang révélèrent une alcoolémie située entre 1,73 gr. et 1,93 gr. pour mille.

Le prévenu reconnaît les faits. Il est condamné à 10 jours d'emprisonnement, avec sursis pendant 3 ans conditionné à l'abstention totale de consommer des boissons alcooliques durant le délai d'épreuve, et 200 fr. d'amende. Les frais, par 215 fr., sont mis à sa charge.

\*\*\*

En juin, A. P.-R., de Comondrèche, circulait de Fontaines à Valangin au volant de la jeep de son employeur dans laquelle avaient pris place quatre camarades de travail. Peu après l'hôpital de Landeyeux, roulant à une vitesse inadaptée, il perdit la maîtrise du véhicule qui zigzagua sur une centaine de mètres puis sortit de la route, heurta un mur, fit deux tonneaux et s'immobilisa finalement sur la chaussée. A une première audience, le prévenu a contesté toute faute et demandé à pouvoir administrer des preuves. A l'audience de ce jour, des témoins sont là mais le prévenu ne se présente pas. Il est condamné par défaut à 300 fr. d'amende et 200 fr. de frais.

\*\*\*

Le 14 janvier H. B., de Coffrane, descendait la route de La Vue-des-Alpes au volant de son automobile. Entre Les Loges et Les Hauts-Geneveys, au lieu-dit « Le Fortin », il se trouva soudain en présence de la voiture de O. G., de La Chaux-de-Fonds, arrêtée en travers des deux voies de droite. H. B. ne parvint pas à éviter l'obstacle. Il s'ensuivit une violente collision et les deux conducteurs furent sérieusement blessés.

H. B. reconnaît qu'il roulait en peu trop vite étant donné les conditions de la route. Il est condamné à 90 fr. d'amende et 75 fr. de frais.

O. G. explique qu'il regagnait son domicile lorsqu'il s'est trouvé en panne d'essence. Il faisait un tournant sur

route lorsque la collision s'est produite. Le tribunal le condamne à une amende de 300 fr. qui pourra être radiée du casier judiciaire après un délai d'épreuve de un an et au paiement de 210 fr. de frais. (mo)

# DANS LE DISTRICT DU VAL-DE-TRAVERS

Au Conseil général de Noiraigue

# Débat fleuve à propos du Service des eaux

Le Conseil général de Noiraigue a siégé hier soir, sous la présidence de M. Laurent Demarchi, qui donna connaissance de la démission de M. Jean-Hugues Schulé, en raison de son départ de la localité et de Mme Lucette Racine. A la table du Conseil communal, dont tous les membres étaient présents, siégeaient pour la première fois une femme, Mme Myrthe Monnet. M. Hervé Joly fut nommé tacitement représentant de la commune à l'ACES.

pour l'exécution des travaux sont accordés à l'unanimité.

### MESURES DE PRÉVOYANCE

Profitant des fouilles faites par l'Etat pour la pose de la ligne électrique haute tension reliant la station de transformation du collège et la future station du tunnel de la Clusette, le Conseil communal a obtenu l'autorisation d'y introduire des tubes. Ainsi seront évités de nouveaux affouillements lorsque l'on procédera à la pose de câbles souterrains dans le secteur intéressé. Le crédit de 13.000 francs ratifiant l'opération faite est accordé à l'unanimité.

### PISCINE DE BOVERESSE

La commune de Noiraigue qui, en 1958 avait été l'une des premières à donner son appui financier au comité promoteur de la piscine, ne s'est pas déjugué. A l'unanimité, le Conseil général a accepté de porter pendant 20 ans au budget un montant de 1371 fr. 80 au titre d'intérêts et d'amortissement.

M. Hervé Joly a estimé que la répartition des frais avait été équitablement faite. La Commission scolaire qu'il préside encouragera les enfants à profiter de la piscine mise gratuitement à leur disposition.

Au nom de la Commission financière, M. Barbezat demande qu'aucun emprunt supplémentaire à charge des communes ne soit contracté et que, si c'est possible, la période d'amortissement soit raccourcie.

### DIVERS

Deux questions sont soulevées dans les divers. La première, posée par M. Marcel Jacot, concerne la construction du Centre d'instruction pour la protection civile. M. Ernest Ratz, président de commune, donna toutes assurances. L'affaire suit normalement son cours. La seconde, relative à la révision des tarifs du Service des eaux soulevée par M. Walther Thomi est longuement débattue. La pose généralisée des compteurs paraît s'imposer au préopinant et à M. Hervé Joly. M. Bernard Hamel aimerait être renseigné sur le coût de l'installation et les frais d'entretien. M. Fernand Droux donna un aperçu des discussions intervenues à la Commission des Services industriels. M. Norbert Andrey, chef du diastère des Services industriels, est prêt à lire le rapport qu'il a présenté au Conseil communal. M. Rémy Hamel estima cette lecture prématurée, vu que c'est un point de vue collégial que doit donner le Conseil communal. M. René Ramseyer estima que le règlement actuel n'autorise pas le Conseil communal à lui imposer un compteur. A M. Armand Clerc, conseiller communal, estimant satisfaisant le rendement actuel du Service des eaux, M. W. Thomi fit remarquer que jusqu'en 1970 les amortissements relatifs à ce service n'étaient pas portés au compte du chapitre. Enfin, comme conclusion, il serait très heureux si le Conseil communal trouve le moyen d'améliorer le rendement du Service des eaux, afin de rentrer les dépenses qu'imposera l'épuration des eaux. C'est peu avant 21 heures que le président put lever la séance, dont la plus grande partie a été consacrée aux problèmes posés par le Service des eaux. (jy)

### Temple bien chauffé

Au moyen du crédit de 17.000 francs accordé par le Conseil général en avril, le Conseil communal a modernisé le chauffage du temple alimenté maintenant par le mazout. Dimanche, ce sanctuaire était agréablement chauffé et, au cours du service divin, le pasteur Curuphy souligna le fait et exprima la reconnaissance de la paroisse aux autorités. (jy)

### CORRECTION D'UN TOURNANT DANGEREUX

L'augmentation du trafic touristique et la perspective de la construction prochaine du Centre d'instruction pour la protection civile rendent urgente la correction du tournant de la rue de l'Areuse, au sud-ouest des immeubles Grisel. Sur préavis de la Commission financière, dont M. Lucien Barbezat est rapporteur, appuyé par M. Hervé Joly, les crédits de 1000 francs pour l'achat du terrain et de 5000 francs

# Installation d'un nouveau pasteur à Saint-Sulpice

A l'appel des cloches de nombreux fidèles se sont rendus dimanche à l'église à l'occasion du culte d'installation de M. Daniel Attinger, nouveau conducteur spirituel de la paroisse. A 9 h. 30, ce dernier fit son entrée suivi des membres des autorités religieuses. C'est Mme Jacot qui assurait le service de l'orgue.

M. Bauer, président du Conseil synodal, présida la première partie du culte et procéda, au nom des autorités ecclésiastiques cantonales, à l'installation de M. Daniel Attinger en tant que successeur de M. Emile Nègre lequel a pris sa retraite. Né à Neuchâtel, il y a 29 ans, M. Attinger y a fait ses études. Puis, il a accompli des stages à l'étranger et fut consacré dans son ministère en 1970.

« Un nouveau pasteur vient de quitter Turin, où il a exercé un ministère dans l'église du Piémont.

M. Attinger promet de remplir ses charges avec l'aide de Dieu. Sa prédication fut tirée du livre d'Amos et développa le thème suivant: « Recherchez le bien et non le mal. »

Au cours du culte le chœur mixte « L'Echo de la Chaine » sous la direction de M. Robert Martinet, se produisit à deux reprises. Un service de sainte cène eut lieu.

Un repas réunit ensuite une trentaine de convives dans un restaurant du

village où plusieurs personnes prirent la parole.

MM. Maurice Tuller, président du Conseil communal, M. Favre, vice-président du Conseil synodal, Roger Reymond, vice-président du Collège des Anciens, F. Jacot, président du colloque du Val-de-Travers, adressèrent des vœux et des remerciements. Chaque orateur s'est exprimé avec cordialité et d'une manière fort sympathique.

M. Attinger a été touché par toutes ces paroles. Il chercha à trouver le dialogue fraternel avec ses nouveaux paroissiens. Etant donné son appartenance à une communauté œcuménique, il assumera un triple ministère de recherche de l'unité entre chrétiens de différentes confessions, d'hospitalité et d'instrument au service des Eglises. La Cure sera donc ouverte à l'hospitalité pour tous ceux qui le désirent.

En plus des personnes déjà citées, il y avait le président du Conseil général, les monitrices de l'école du dimanche, les organistes ainsi que les membres du Conseil de paroisse. (rj)

### Inspection complémentaire

Couvet, salle de spectacles, jeudi 9 novembre, à 8 h. 15, pour le district du Val-de-Travers, E, LW, Lst et SC.

### Inspection complémentaire

La Chaux-de-Fonds, Beau-Site, mercredi 8 novembre, à 14 h. 15, pour le district du Val-de-Ruz, E, LW, Lst et SC.

### VALANGIN

### Le bourg à sens unique

Il y a quelques semaines, un groupe d'habitants de Valangin avait présenté au Conseil communal une série de suggestions visant toutes à rendre plus sûre la circulation des piétons, et surtout des enfants, dans le village. La réponse ne s'est pas fait attendre, puisqu'aujourd'hui déjà, le bourg est à sens unique. La circulation y est interdite dans le sens Dombresson - Neuchâtel. D'autres réalisations vont suivre, et notamment la création de nouveaux passages de sécurité. (ab)

### CERNIER

### Inauguration

Le centre de lavage self-service de la rue des Esserts a été inauguré samedi à Cernier. Cette manifestation a été marquée par une journée de démonstration durant laquelle les usagers ont pu apprendre à laver eux-mêmes leur voiture en quelques minutes, ceci pour une somme modeste. Créée à l'instigation des autorités communales de Cernier, cette station offre aux automobilistes trois boîtes de lavage couverts indépendants ainsi qu'une place de nettoyage avec aspirateur de grande puissance. Les écoulements sont bien entendu conformes aux prescriptions officielles et toutes les eaux résiduelles passent par un sac de boue et un séparateur d'essence. Le centre sera ouvert sans interruption. (mo)

## MEMENTO

### Neuchâtel

Pharmacie d'office: jusqu'à 23 heures, Cart, rue de l'Hôpital. Ensuite, tél. (038) 25 10 17.

### Cinéma

Apollo: 15 h., 20 h. 30, La vallée perdue. Arcades: 15 h., 20 h. 30, La course du lièvre à travers les champs. Bio: 15 h., 18 h. 40, 20 h. 45, L'aventure c'est l'aventure. Palace: 15 h., 20 h. 30, La religieuse. Rex: 15 h., 20 h. 45, L'enfer de l'érotisme. Studio: 15 h., 20 h. 30, La fiancée du vampire.

Pour obtenir ces vignettes rouges Mini, adressez-vous à n'importe quel représentant Austin ou Morris



**Aux grandes, on préfère les petites.**



La Mini-philosophie compte toujours plus d'adeptes

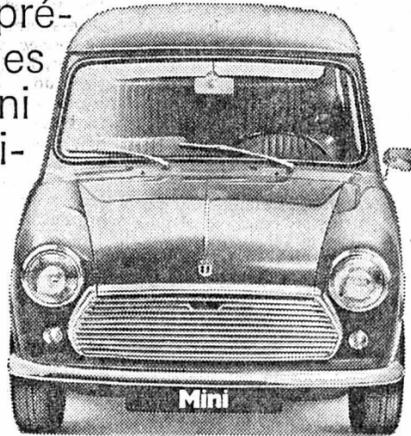
On aperçoit la vignette rouge non seulement sur les Minis (où elle est à sa place) mais aussi sur les engins de gros calibre: bateaux de la route, tracteurs, voire poids lourds.

Rien d'étonnant à cela. En effet, les grosses voitures tirent avantage de la présence de nombreux petits véhicules dans la circulation. Les files se font moins longues, les voies de roulage plus larges et les emplacements de parc plus nombreux.

Une chose toutefois étonne: la Mini ne paraît jamais si petite à son (ou sa) propriétaire. On peut y étendre ses jambes, on y trouve de la place pour tous ses bagages au moment de partir en vacances et, sur les sièges arrière, on se sent parfaitement à son aise.

Cela explique que la Mini-philosophie n'ait pas été longue à se répandre et à connaître un vif succès.

A l'intention de ses nombreux adeptes, nous avons réédité la vignette rouge, si appréciée. Notre bonheur serait grand si les conducteurs qui ne roulent pas en Mini se mettaient en foule à l'étude de la Mini-philosophie.



La Mini existe en cinq modèles différents: Mini 850, 34 ch DIN, 5990.-; Mini 1000, 36 ch DIN, 6415.-; Mini Clubman, 36 ch DIN, 6990.-; Mini 1275 GT, 52 ch DIN, 8550.-; Mini Clubman combi, 36 ch DIN, 7900.-.

Importateur: British Leyland Switzerland, Zurich, tél. 01 54 56 00



JE CHERCHE  
**MENUISIER**  
A disposition appartement  
3 chambres, confort.  
W. Bürki - Le Vaud/Nyon  
Tél. (022) 66 11 37

Usine de moyenne importance  
cherche:  
**COMPTABLE**  
Poste à responsabilités.  
Date d'entrée: tout de suite ou à convenir.  
Faire offres à: **MARC SANDOZ**  
Stavay-Mollondin 25  
2301 La Chaux-de-Fonds  
Tél. (039) 23 15 02.

  
Champs 24  
Tél. (039) 23 36 02  
engage  
**OUVRIERS OUVRIÈRES**  
pour divers travaux simples sur petites machines.  
Places intéressantes et bien rémunérées.

**HOTEL - RESTAURANT DU CHEVREUIL**  
Grandes-Crosettes 13  
2300 La Chaux-de-Fonds  
cherche  
**sommelière**  
Entrée tout de suite ou pour date à convenir.  
Se présenter ou téléphoner au  
(039) 22 33 92.

Manufacture de pièces de l'habillement de la montre  
engage  
**employée de bureau**  
pour son bureau de fabrication et expédition.  
Ecrire sous chiffre AS 21836 au bureau de L'Impartial.

Usine spécialisée dans la déformation des métaux  
engage  
pour son département embobinage  
**mécanicien**  
ayant aptitudes pour la fabrication d'étampes et outillages.  
Rémunération intéressante.  
Ecrire sous chiffre AL 21835 au bureau de L'Impartial.

**CERCLE DE L'ANCIENNE**  
Jaquet-Droz 43, cherche  
**sommelière ou sommelier**  
Entrée tout de suite.  
Se présenter ou téléphoner au  
(039) 23 14 95.

**OFFRES D'EMPLOIS**

Nous cherchons pour entrée tout de suite ou à convenir  
**pompiste**  
conscientieux et serviable, possédant permis de conduire.  
Important débit.  
Place stable et bien rétribuée.  
Faire offre ou se présenter sur rendez-vous aux  
**GARAGE ET CARROSSERIE DES ENTILLES S. A.**  
Avenue Léopold-Robert 146  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. (039) 22 18 57

Nous cherchons pour entrée tout de suite ou à convenir  
**chauffeur de taxi**  
conscientieux et serviable, possédant le permis de conduire nécessaire.  
Place stable et bien rétribuée.  
Faire offre ou se présenter sur rendez-vous au  
**TAXIS-BLEUS**  
Avenue Léopold-Robert 146  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. (039) 22 18 57

**KELEK S. A.**  
FABRIQUE D'HORLOGERIE GORGERAT  
engage pour entrée immédiate ou date à convenir,  
**horloger complet**  
responsable du département mécanismes automatiques et calendrier  
**poseuses de cadrans**  
**décoteurs**  
**ouvriers en atelier**  
S'adresser:  
**JARDINIÈRE 137**  
2300 LA CHAUX-DE-FONDS  
Tél. (039) 23 50 23, interne 33.

LA VIE JURASSIENNE • LA VIE JURASSIENNE • LA VIE JURASSIENNE

Entretien avec le maire de Tramelan

# Avant-projet d'un centre de formation pour adultes

M. Willy Jeanneret, qui occupe avec distinction la fonction de maire de Tramelan depuis une dizaine d'années, a bien voulu évoquer avec nous l'avenir de la cité sous le triple objectif de la population, de l'économie locale et des problèmes communaux qui se posent actuellement. Son ancienne charge de directeur de l'Ecole professionnelle ainsi que ses fonctions actuelles de directeur du Centre de perfectionnement du corps enseignant et de principal responsable de l'Ecole jurassienne de perfectionnement professionnel, font de M. Jeanneret un président de commune qui envisage l'avenir à la fois avec largesse de vues et optimisme. Son contact avec les jeunes et avec ceux qui sont chargés de les préparer à la vie en ont fait un homme d'expérience qui ne se contente pas seulement d'enregistrer les événements, mais qui essaie d'en tirer profit dans une longue perspective.

## Les chiffres ne disent pas tout

— M. le maire, comment ressentez-vous la diminution de la population de Tramelan ?

— Effectivement, la commune enregistre, depuis quelques années, une certaine diminution de ses habitants. Les chiffres publiés ne doivent toutefois pas être considérés comme alarmants. Si on l'examine attentivement, ils reflètent la conséquence de la limitation des étrangers, de la régression des exploitations agricoles — même si Tramelan demeure toujours la plus grande commune agricole du Jura — et de la disparition des grandes familles. Ils sont aussi le résultat des difficultés qui

subsistent dans les efforts de diversification industrielle.

— L'isolement dont souffre Tramelan n'est-il pas également un facteur de dépeuplement ?

— On dit toujours que Tramelan est une cité isolée mais, personnellement, je pense que cet argument ne correspond pas à la réalité. Certes, sa situation géographique n'est pas très avantageuse. Toutefois, Tramelan occupe une position particulièrement centrée et son accès par route est très aisé. Ce serait même une localité idéale pour accueillir de grandes assemblées ou des congrès. En revanche, je dois admettre que, du point de vue ferroviaire, nous sommes défavorisés puisque Tramelan est à l'écart de toutes les grandes lignes du Jura.

— D'autres facteurs de régression exercent-ils aussi leur influence ?

— Les nombreuses religions qui se côtoient à Tramelan ont causé un certain renom à la cité qui a sans doute contribué à retenir d'aucuns à s'établir chez nous. Mais l'esprit fermé de jadis est aujourd'hui dépassé ; depuis une dizaine d'années en tout cas, il n'a plus cours. En revanche, les problèmes politiques jurassiens actuels exercent à coup sûr une influence ; je pense notamment à certains Franches-Montagnards, par exemple, qui ne veulent pas prendre domicile à Tramelan.

### VOIR RÉGIONALEMENT

— Dernièrement, des fabriques d'horlogerie ont disparu, soit à la suite de fusions, soit en raison de faillite. Comment jugez-vous la situation industrielle actuelle ?

— Le creux de la vague semble avoir été atteint. Les fabriques qui sont demeurées vaillantes font preuve d'un réel dynamisme et donnent des signes réjouissants d'expansion. Les usines de mécanique sont en outre un gage de stabilité. Mais il est évident que l'économie dénote toujours une fragilité que l'on méconnaissait il y a relativement peu de temps encore.

— Cherchez-vous à trouver de nouvelles industries ?

— Il est clair que nous serions heureux de voir de nouvelles industries s'établir à Tramelan, répondant notamment à un besoin de diversification. Mais vous savez que ce n'est pas là chose facile.

— Envisagez-vous des moyens de stimuler l'économie ?

— Le développement économique devrait pouvoir être envisagé non seulement localement, mais sur le plan régional. En effet, il existe par exemple de la main-d'œuvre qualifiée aux Franches-Montagnes ; pourquoi ne pas prévoir dès lors une extension industrielle entre plusieurs communes voisines ? La simple organisation de moyens de transport permettrait de regrouper des ouvriers d'une même spécialité en un endroit ou en un autre. Mais la grande difficulté à laquelle se heurte une telle conception tient dans la défense toujours sacrée de l'autonomie communale. Théoriquement, l'on prône la régionalisation, on en supprime les bienfaits ; pratiquement, on se heurte à des obstacles quasi insurmontables, tant l'esprit de clocher se montre opiniâtre, et ceci malgré l'évolution constante de la mentalité. La recherche de solutions à l'échelon régional demeure pourtant le seul gage, pour notre région, d'un développement harmonieux.

### DIX ANS D'ETUDE

— Quels sont les grands problèmes communaux qui retiennent actuellement votre attention ?

— J'en vois trois : l'épuration des eaux, les écoles et l'animation à la fois culturelle et sportive. Le projet de traitement des eaux usées nous préoccupe depuis tantôt dix ans, mais nous arrivons maintenant au terme de l'étu-

de. Le projet de la station d'épuration est terminé, ainsi que le plan général des canalisations. Le corps électoral sera appelé à ratifier les dépenses nécessaires dans un proche avenir.

— S'agira-t-il d'un montant important ?

— Naturellement, puisque la station est dévisée à 5,3 millions et les canalisations à 1,5 million. Ce coût est d'autant plus lourd que Tramelan, de par sa situation géographique, n'a pu s'associer avec d'autres communes pour réaliser ces grands travaux et partager ainsi une partie des frais. Le village des Reussilles est toutefois inclus dans ce vaste projet. Un système de perception de taxes nouvelles devra être envisagé, car il sera impossible de couvrir les charges d'exploitation par l'administration courante. Si tout va bien, les travaux pourront débuter en 1974.

— Quelles sont vos préoccupations sur le plan scolaire ?

— Nos écoles manquent toujours de locaux. La réalisation du bâtiment de La Printanière constituait une première étape en vue de remédier à cette pénurie. La poursuite de l'étude réclame la construction d'une halle avec piscine. Une commission est chargée d'étudier cette vaste question ; elle a commencé par établir un inventaire des locaux disponibles et fixer un programme des rénovations à entreprendre. La planification envisagée s'étendra probablement sur une dizaine d'années.



M. Willy Jeanneret, maire de Tramelan. (photo Impar - Jz)

M. Jeanneret, qui a la modestie naturelle, va présenter ce projet non pas pour en tirer un profit personnel quelconque, encore moins électoral puisqu'il a déjà annoncé qu'il se retirerait de la mairie après la législature en cours, mais simplement parce qu'il voudrait que sa cité et sa région bénéficient de tout ce qui est en train de se faire dans le Jura, pour éviter la paralysie et promouvoir l'individu. Il appartient au groupe des responsables communaux qui ne se contentent pas de suivre les événements, mais qui tâchent si possible de les précéder ou de les provoquer.

A. FROIDEVAUX

### TAVANNES

## Il succombe à côté de sa voiture

Hier, aux environs de 13 heures, M. Angelo Ferracini, né en 1924, représentant en vins, célibataire, domicilié à Tramelan, montait en voiture la route de Pierre-Pertuis, en direction de Tavannes. A mi-côte, se sentant certainement mal, il gara son véhicule dans un refuge. Le conducteur d'un camion de Reconville qui le suivait vit alors l'automobiliste sortir et s'affaisser au pied de la portière. Un médecin mandé d'urgence et la police ne purent que constater le décès du malheureux conducteur qui avait succombé par étouffement, à la suite d'une hémorragie du larynx. (fx, mr)

### Vacances scolaires

Les commissions d'école primaire et secondaire réunies ont établi le tableau des vacances ci-dessous pour l'année 1973-74.

Printemps : du lundi 2 avril au samedi 21 avril 1973.

Été : du lundi 2 juillet (école secondaire dès le lundi 9 juillet) au samedi 11 août.

Automne : du lundi 1er octobre au samedi 20 octobre.

Hiver : du lundi 24 décembre 1973 au samedi 5 janvier 1974.

Jours fériés : lundi 23 avril (lundi de Pâques) ; mardi 1er mai (après-midi de congé) ; vendredi 1er juin (lendemain de l'Ascension) et lundi 11 juin (lundi de Pentecôte). (ad)

## CHRONIQUE HORLOGÈRE

### Société des Garde-Temps SA

## Résultats favorables de l'exercice 1971-72

La Société des Garde-Temps SA, à La Chaux-de-Fonds, vient de publier son rapport de gestion pour l'exercice 1971-72 clos le 30 juin 1972.

Eu égard à la situation conjoncturelle difficile dans laquelle l'industrie horlogère suisse s'est trouvée durant l'année 1971, les résultats communiqués aujourd'hui par SGT peuvent être considérés comme favorables ; le chiffre d'affaires consolidé par des filiales suisses et américaine s'est élevé à quelque 178 millions de francs, ce qui représente une augmentation effective de 5 pour cent environ par rapport à l'année précédente ; le bénéfice consolidé et le « cash flow » consolidé des filiales suisses ont augmenté de respectivement 6 pour cent et 8 pour cent durant l'année, pour s'élever à 40 francs et à 72 francs par action au porteur de 500 francs nominal.

Les résultats de la filiale américaine de SGT, la société Waltham Watch Co. à Chicago, ont été positifs ; son chiffre d'affaires et son bénéfice d'exploitation sont en progrès par rapport à l'année précédente, alors même que 1971 a été une année très difficile pour l'industrie horlogère américaine.

Ces résultats permettent au Conseil de recommander à l'assemblée générale, convoquée pour le 26 octobre, la distribution d'un dividende de 5 pour cent, inchangé par rapport à l'année précédente.

Le rapport de gestion relève en particulier les efforts faits durant l'année pour renforcer la structure et la capacité de concurrence du groupe ; trois sociétés suisses ont été reprises par SGT durant l'exercice 1971-72, à savoir Gasser-Ravussin SA, fabrique de pierres d'horlogerie à Lucens, Ismeqa SA, entreprise électronique à La Chaux-de-Fonds et E. Roth SA, maison neuchâteloise spécialisée dans la montre Roskopf.

Sur le plan de la production, une réorganisation complète a été opérée afin de permettre une rationalisation optimum de cette fonction. Le marketing enfin s'est efforcé de renforcer et d'améliorer l'exploitation des marques du groupe sur les principaux marchés, de développer une politique systématique du « styling » et d'améliorer le service après-vente offert à la clientèle. (comm.)

## LES EXPORTATIONS HORLOGÈRES EN AOÛT 1972

Les exportations totales de l'industrie horlogère se sont élevées à 175.033.166 francs, contre 221.381.004 francs en juillet 1972 et 152.250.743 francs en août 1971. C'est ce qu'annonce la Chambre suisse de l'horlogerie à La Chaux-de-Fonds. Durant le mois en question, 4.311.349 montres et mouvements, valant 155.624.947 francs ont été livrés à l'étranger, contre 6.377.466 pièces représentant 201.999.503 francs en juillet 1972 et 3.454.060 pièces d'une valeur de 144.807.642 francs en août 1971.

De janvier à août 1972, les exporta-

tions horlogères ont atteint le total de 1.651.689.480 francs. Elles ont ainsi augmenté de 50.393.669 francs, soit de 3,1 pour cent par rapport au niveau de l'année précédente.

Au cours des huit premiers mois de 1972, les ventes de montres et mouvements à l'étranger ont porté sur 44.384.536 pièces valant 1.466.656.132 francs. Les chiffres reflètent une augmentation de 6,2 pour cent en quantité et une augmentation de 2,1 pour cent en valeur par rapport aux résultats de la même période de 1971. (ats)

## Initiative personnelle

— Qu'entendez-vous par animation sportive ?

— Tramelan a déjà fait de gros efforts en vue de se doter d'un équipement sportif. Tant la piscine et les courts de tennis que les installations hivernales attirent de nombreuses personnes de l'extérieur. Un projet de patinoire artificielle, qui compléterait heureusement les installations existantes, est en train de repartir sur des bases essentiellement privées. Le Football-Club, qui connaît une activité débordante, aurait également besoin d'un second terrain d'entraînement. Une commission spéciale examine actuellement ces insuffisances.

— Enfin, qu'envisagez-vous par animation culturelle ?

— Je pense en particulier à un projet tout récent qui pourrait abriter l'Ecole jurassienne de perfectionnement professionnel. J'ai pris l'initiative de m'adresser à un architecte chaux-de-fonnier, M. Haefeli, pour lui demander une étude strictement privée. Ce dernier a accepté d'établir le projet de construction d'un bâtiment qui comprendrait, en gros, un secteur réservé au perfectionnement professionnel et un autre destiné à l'animation culturelle proprement dite. D'un côté se trouveraient des ateliers, laboratoires et salles de cours, de l'autre, une bibliothèque, des salles de discussion ou de cours, un restaurant. Le tout serait complété par une halle de gymnastique et une piscine. Il s'agit bien entendu d'une idée qui pourrait parfaitement s'inscrire dans le cadre des centres culturels régionaux qu'il est envisagé de créer dans le contexte du Centre culturel jurassien. L'œuvre serait im-

portante, puisque le devis estimatif atteint un ordre de grandeur dépassant les dix millions.

## Tentative de cambriolage à la poste de Malleray

Des inconnus ont tenté d'opérer un cambriolage à la poste du village de Malleray. Il était 1 heure lorsqu'une locataire de l'immeuble a remarqué la présence d'un groupe d'hommes qui l'a intriguée par leurs allées et venues. Elle les vit ensuite décharger tout un matériel et s'attaquer à la serrure de la porte d'entrée au moyen d'un chalumeau. Elle téléphona alors à l'admi-

nistrateur postal qui habite également le bâtiment, et celui-ci avertit la police. Toutefois, comme de la lumière s'était allumée à l'étage, les cambrioleurs s'enfuirent, abandonnant tout leur matériel sur place. La police a notamment retrouvé un chalumeau, deux bombes à oxygène ainsi que tout un attirail de pincés. Il semble que les voleurs aient voulu profiter des travaux qui sont actuellement en cours à la poste pour pénétrer dans les bureaux. (fx)

### 25 ans d'enseignement

Les autorités scolaires et les collègues ont rendu hommage à Mme Bassin, institutrice dans la classe de 3e année. Cette personne fête en effet 25 ans d'enseignement.

MM. Périat et Schaffter, respectivement président de la Commission d'école et proviseur de l'école, ont adressé quelques paroles à la jubilaire. (cg)

### MOUTIER

## La Quinzaine culturelle connaît un beau succès

Ouverte samedi, la Quinzaine culturelle de Moutier connaît un beau succès. La conférence prononcée lundi par M. Ducommun, ancien directeur des PTT, fut des plus intéressantes.

Mardi soir, les amateurs de danse ont été comblés à l'occasion d'un gala donné par la compagnie Anne Béranger, de Paris, à la halle de gymnastique qui était archicomble. (kr)

### Travaux scolaires pour l'hôpital

Trente-neuf Ecoles primaires et secondaires du district de Moutier sont appelées à fournir des travaux (description des localités, statistiques, interviews, etc...) jusqu'à fin octobre. Les classes qui, par l'intermédiaire de leurs maîtres, seraient intéressées à fournir ces monographies, laisseraient ainsi des souvenirs à la postérité. En effet, ces travaux seraient scellés avec la première pierre symbolique posée et marquant le début des travaux du futur Centre hospitalier. Le responsable de cette action tendant à associer les écoles du district aux travaux de l'hôpital est M. Frédéric Graf, maître secondaire, ancien conseiller municipal. (cg)

### Vaste action de nettoyage

Vendredi les élèves de l'Ecole secondaire, sous la direction de M. Remy Rubin, maître secondaire, ont procédé à une vaste action de nettoyage qui a eu lieu dans les Gorges de Court, à la Foule, au Petit-Champoz et aux Golats. Les élèves de 8e année avaient une mission spéciale, la remise en état du sentier de Graïtery, travail accompli à la perfection. (kr)

### VILLERET

## Courses scolaires

Dans sa dernière séance, la Commission scolaire a entendu le rapport du corps enseignant au sujet des courses scolaires. Elles ont eu lieu au cours de l'été, selon les possibilités que les conditions météorologiques, très variables, ont offertes. Les plus jeunes, âgés de 4e années se sont rendus à Bâle en car pour y visiter le jardin zoologique. Au retour, une collation leur fut servie dans les Franches-Montagnes. Les élèves de 5e et 6e se sont rendus à Lucerne pour y visiter, en particulier, le Musée des transports, puis sont revenus par le Brunig et le lac de Thoune.

Enfin, les aînés de la 7e à la 9e année sont allés au Tessin, à Lugano plus exactement, pour un voyage de deux jours.

Tout le monde a eu beaucoup de plaisir, malgré le temps qui ne s'est pas montré des plus cléments et chacun est rentré enchanté de sa course. (pb)

## Péry: pas d'action judiciaire

L'assemblée communale extraordinaire présidée par M. Robert Bessire, vice-président des assemblées, s'est tenue en présence de 200 personnes. Citoyens et citoyennes ont refusé d'introduire une action judiciaire en constatant l'ancien secrétaire-caissier ; il ne s'agissait pas de malversations, mais uniquement de négligences commises en dehors de ses compétences de fonctionnaire.

Décision a été prise de se rallier au mode de perception des impôts par tranches prévu dès l'an prochain par l'Etat. Un crédit de 41.600 fr. a été

voté pour la pose d'une nouvelle canalisation à travers les voies ferrées ; cette canalisation servira de collecteur pour le futur réseau de Péry-La Heutte. Un autre crédit de 8000 fr. a également été accordé afin d'établir la plan directeur des canalisations en vue de la construction de la station d'épuration qui sera érigée au bord de la Suze, en contrebas de la fabrique de ciment. (fx)

Voir autres informations jurassiennes en page 26

**comptoir delémontain**  
du 13 au 22 oct. 1972

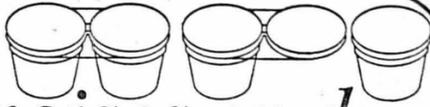
## TEMPLAR

vin du Portugal gorgé de soleil

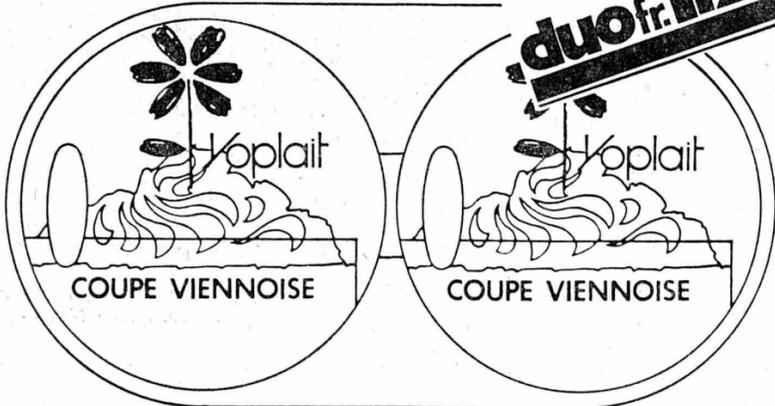
Vin supérieur de Ribatejo

72.1.198.23

En vente dans les bons magasins

*maintenant*   
*coupes viennoises en duo*  
*coupes viennoises* sans agent conservateur  
*chocolat, moka,*  
*caramel* \* \* \*

**PRIX ACTION**  
**duo fr. 1.20**



**Yoplait**  *naturellement fait, naturellement frais*

**adopté par toute la famille**



**fine line**

**pour cet automne le yoghourt quadripack...  
 ...à la mesure de votre appétit**

purs fruits, au lait partiellement écrémé.  
 à choix, GRIOTTE, FRAMBOISE, MIRABELLE, FRAISE  
 en quadripack, économique, de 500 g (4 x 125 g) à Fr. 1.35

Yoghourts Fine-Line des PRODUITS LAITIERS LAUSANNE S.A.

Le Garden-Center avec les plantes de sa propre production

**Arbustes d'ornement**, nains et hauts, à feuilles caduques et persistantes

**Plantes vivaces** pour bordures, rocailles, plates-bandes

**Conifères**, grand choix

**Arbustes à baies**, les meilleures variétés.

**Grand marché d'oignons à fleurs**  
 avec un choix de 250 variétés.

**NOTRE OFFRE D'ACTION :**

20 tulipes en couleurs séparées, seulement Fr. 4.90.

**Garden-Center WYSS Zuchwil/Soleure**



**10ans Garden Centre Wyss**

*Electricité Téléphone*

**Werner Stalder & Co**

Cerisier 16 Téléphone (039) 23 54 45  
 2308 La Chaux-de-Fonds

TOUTES INSTALLATIONS électriques et téléphone  
 Vente d'appareils électriques

Une nouvelle jeunesse pour l'organisme pour rester en pleine forme

**GELÉE ROYALE**

**POLLEN**

DIRECTEMENT DU PRODUCTEUR

**CEDISA**

Centre de diffusion de spécialités apicoles  
 Documentation gratuite et prix producteur sur demande  
 CEDISA 20, avenue de la Gare  
 Tél. 021/354822 1022 Chavannes-Renens

**F. J. Fister**  
**MEUBLES**

La Chaux-de-Fonds  
 Serre 22

vous offre  
**10% de rabais**  
 sur tous ses  
 articles

30 mois de crédit

**COURS DU SOIR**  
 LANGUES ET BRANCHES COMMERCIALES

**Bénédict**

15, rue de la Serre Tél. (039) 23 66 66  
 Secrétariat ouvert lundi, mardi et jeudi jusqu'à 20 h.

**Les familles heureuses boivent**  
**Romanette**  
 au délicieux goût de citron

Tous l'aiment. Elle apporte détente et bonne humeur. Boire Romanette, quel plaisir. En plus, elle vous offre de participer à son grand concours dont les prix vous permettront de jouer en famille. Participation illimitée  
 Prix cumulables  
 1 slogan à compléter  
 5 tirages au sort: 30 avril - 31 mai - 30 juin - 30 septembre et 31 octobre.  
 Bons de participation:  
 ● au dos de chaque étiquette, sur tous les litres de Romanette « Arôme Citron »  
 ● chez votre détaillant « Romanette »  
 ● A l'adresse: ECS-Publicité, 1008 Jouxtenns

Bonne chance.

**Grand Concours Romanette**

Réservé Suisse romande

100 circuits de voitures et 200 voitures miniatures à gagner.



**Romanette**

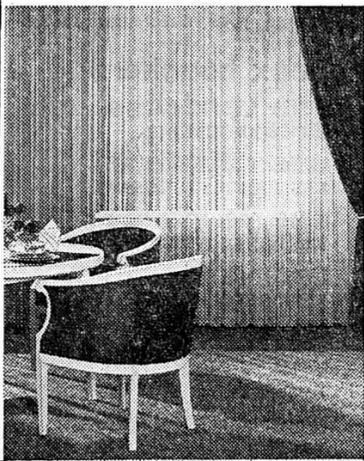
Production sous contrôle d'Henniez-Lithinée S.A.

# LOTÉRIE ROMANDE

# plus que 3 jours!

à Bercher/Vd

## Comment faut-il habiller ma fenêtre?



S'agit-il d'une fenêtre mansardée, d'une fenêtre d'angle ou d'une porte-fenêtre?

Venez feuilleter chez nous le Decorama Gardisette. Parmi les nombreuses idées présentées, vous trouverez certainement la solution qui convient à la décoration de votre fenêtre.

**Gardisette**<sup>®</sup>

CST706

EXPOSITION DANS NOS VITRINES  
RUE NUMA-DROZ 27 JUSQU'AU

15 OCTOBRE

**JUVET - DÉCORATION**

On offre à louer aux BREULEUX

### APPARTEMENT

DE 4 1/2 PIÈCES tout confort.  
Libre dès le 1er décembre.

S'adresser à : Gianoli & Cie, rue du Midi 15, 2610 Saint-Imier, tél. (039) 41 35 50.

À LOUER

4, rue de Plaisance

### APPARTEMENT

de 5 pièces, dont une indépendante, avec terrasse, grand jardin. Situation tranquille.

Fr. 550.— par mois + chauffage.

S'adresser à : SCHWARZ-ÉTIENNE S. A. 94, avenue Léopold-Robert 2300 La Chaux-de-Fonds Tél. (039) 22 25 32.

À VENDRE 1 lot de

### PNEUS À NEIGE ET JANTES

d'occasion.

Dimensions : 10 - 13 - 14 - 15  
Prix intéressants.

S'adresser au magasin du GRAND GARAGE DU JURA SA. 11, avenue Léopold-Robert 2300 La Chaux-de-Fonds Tél. (039) 23 14 08.

Appartements à louer

À LOUER appartement 3 pièces. Libre le 1er novembre. Téléphoner au 039/23 77 26 pendant les heures des repas.

Pédicure Soulagement

Mme Geiger  
Tél. 039/22 58 25

La rouille est le pire ennemi de votre voiture. Son œuvre de destruction se remarque toujours trop tard — et cela coûte beaucoup.

Celui qui veut économiser protège sa voiture contre la rouille. Aussi pour assurer sa sécurité. Les connaisseurs exigent exclusivement le Service Tectyl.

# Tectyl

VALVOLINE  
Vaccination préventive!

Chez nous!

**GARAGE ET CARROSSERIE  
DES ENTILLES S.A.**

La Chaux-de-Fonds — Le Locle

Dans «L'Impartial», vous assurez le succès de votre publicité

Le feuilleton illustré des enfants

## Petzi, Riki et Pingo

par Wilhelm HANSEN



FEUILLETON DE «L'IMPARTIAL» 35

Anne-Marie Desmarest

## La croisière inattendue

(Ed. Denoël - Droits réservés Opera-Mundi)

— Oh ! chéri, murmura-t-elle au même instant, tu m'as vraiment gâtée.

— Le regretterais-tu ? demanda-t-il taquin. La voix un peu aiguë de Barbara les sépara. Après un sifflement d'admiration, la jeune sœur soudain surgie déclara familièrement au yachtman :

— Mâtin ! Tu ne t'es pas moqué d'elle. Elle s'approchait, examinait la rivière d'un air entendu qui amusa Fervacque.

— Je ne t'ai pas oubliée, tu sais. Tiens, voici pour toi. Il lui tendait en souriant une petite boîte qu'elle ouvrit avec empressement. Elle y trouva un curieux bracelet à pendeloques qu'elle avait admiré deux jours auparavant dans un magasin d'Alger. Cette fantaisie originale allait à son genre de beauté. Elle en para immédiatement son bras droit.

— Oh ! Bob ! Que tu es chic !

Avec un rire de plaisir, elle se mit à secouer le bracelet follement amusée par son tintinnabulement. Cloisonné d'émail et de pierres multicolores, il s'accordait à merveille avec la marinière de lamé vert et or qu'elle portait sur un pantalon de satin blanc.

Pressée d'aller faire admirer son bijou, elle s'enfuit dans un éclat de rire.

— Elle est amusante ! dit Fervacque, et bien facile à contenter. Pour la première fois peut-être, il vit une réelle émotion transformer le visage d'Hélène :

— Tu es gentil ! assura-t-elle d'une voix qu'il ne lui connaissait pas. Ne voulant pas se laisser attendrir, il l'entraîna vivement au dehors.

Si habitués qu'ils fussent à l'élégance d'Hélène, les passagers retinrent difficilement le oh ! d'admiration qui leur vint aux lèvres. Jamais, sans doute, la star n'avait été aussi belle. Nul ne s'aperçut de la pâleur de Sébastião Rodriguez ni du tremblement de ses mains. Pendant tant de jours, il avait cru aux promesses de cette femme et la pensée qu'elle s'était amusée à le troubler par désœuvrement, sans avoir jamais eu l'intention de lui céder, le rendait fou de colère et de souffrance. Un voile de sang passait devant ses yeux tandis qu'il la regardait s'offrir avec complaisance à la convoitise des hommes présents. Quand elle passa, plus tard, près de lui dans les bras

d'un danseur, il rencontra soudain ses prunelles brillantes qui se détournèrent presque aussitôt avec une sorte de gêne.

Dans le courant de la soirée, laissant le piano aux mains d'un de ses musiciens, il s'arrangea pour se trouver auprès d'Hélène juste à point pour l'inviter.

Ennuyée, vaguement consciente qu'elle ne pouvait refuser sans déclencher un esclandre, elle se laissa entraîner. Sébastião avait soigneusement choisi son morceau, un slow nostalgique qui lui permettait de la tenir longuement dans ses bras. Tout de suite, il attaqua :

— Pourquoi me fuyez-vous ?

Sa voix basse avait un accent dur qui jeta la crainte dans l'esprit de la star. Ce garçon passionné, peut-être violent dans la colère, commençait à l'inquiéter. Il ne serait pas facile de lui faire entendre raison. Quelle folie l'avait poussée à le troubler ? Elle n'avait que trop bien réussi. Et, maintenant, comment arriver à l'écartier sans soulever sa fureur ? Elle répondit doucement :

— Je ne vous fuis pas, amigo, ce sont les circonstances qui sont contre nous !

Elle disait : « nous » avec intention. Il fallait qu'il la crût toujours disposée à lui céder. Cela ne l'engageait guère, puisqu'elle savait que l'« Atalante » rejoignait sa base, il n'y aurait pas d'escales.

— Je ne vous crois pas ! dit-il durement. La vérité, c'est que votre caprice pour moi

est passé et que vous espérez bien, désormais, vous en tirer avec des mots. Prenez garde, Hélène, vous pourriez bien faire connaissance avec un Sébastião que vous ne connaissez pas. Je vous l'ai déjà dit : Les injures, chez nous, se lavent dans le sang.

Epouvantée, car, tandis qu'il martelait chaque phrase ses mains dures meurtrissaient sa taille et sa main tant il les serrait sur sa chair tendre. Elle s'efforça, une fois encore, de lui donner le change :

— Pourquoi vous fâchez-vous ? Je le sais, les choses n'ont pas tourné comme je le souhaitais, mais ce n'est pas ma faute. A la vérité, Sébastião, je ne suis pas libre, il me faut compter avec Robert. Je n'ai aucune raison de faire souffrir un homme qui m'aime, lui aussi et auquel j'appartiens...

— Il fallait songer à cela plus tôt. Personnellement, je ne vois que le fait brutal. Vous vous êtes promise à moi et aujourd'hui, vous vous récusez sans paraître comprendre qu'on ne se joue pas ainsi d'un homme et que je suis en droit de me venger de vous... cruellement.

Il appuya si fortement sur l'adverbe qu'il la sentit chanceler entre ses bras.

— Sébastião, murmura-t-elle, reconduisez-moi, je vous en prie, je ne me sens pas bien.

(A suivre)

**"Moi,  
je  
skie  
sur  
Alpin"**



des skis de toute première  
qualité, à des prix MIGROS  
(...et avec assurance)

**profitez maintenant  
de nos prix extraordinaires:**

Skis pour Juniors, Alpin 300

en frêne, 22 x laminé, arêtes en acier, arêtes  
supérieures ABS, semelle P-TEX, fixations de sécurité

la paire

**80.-**

Skis courts, Alpin 70

en fibre de verre, surface supérieure ABS rouge,  
semelle P-TEX, arêtes en acier montées sur caout-  
chouc, fixations de sécurité

la paire

**150.-**

Skis courts, Alpin 100

métallique, surface en plastique bleu, semelles P-TEX,  
arêtes d'une pièce, en acier, montées sur caoutchouc,  
fixations de sécurité

la paire

**150.-**

**MARCHE  
MIGROS**

La Chaux-de-Fonds, ainsi qu'à notre magasin de Tramelan

**OFFRES D'EMPLOIS**

**LA CAISSE D'ÉPARGNE  
DE COURTELARY**

cherche

**un (e) employé (e)**

pour tout de suite.

Bon salaire, ambiance agréable.

Faire offres à la Direction,  
tél. (039) 44 10 44.

engage pour différentes succur-  
sales

**deux bouchers**

**une vendeuse  
EN CHARCUTERIE**

**une caissière  
LES PARCS : (URGENT)**

**une vendeuse  
SABLONS : (URGENT)**

**une vendeuse  
VAUSEYON :**

**un boucher**

**une vendeuse  
BOUDRY :**

**une vendeuse  
PESEUX :**

**une vendeuse  
FONTAINE ANDRÉ :**

**une vendeuse  
COUVET :**

**un boucher**

Prestations sociales d'une grande  
entreprise.

Faire offres à l'office du person-  
nel, Neuchâtel, Portes-Rouges 55,  
tél. (038) 25 37 21 ; après les heu-  
res de bureau tél. (038) 33 19 55.

NEUCHÂTEL



— Désirez-vous un travail indépendant et varié ?  
— Aimez-vous le contact téléphonique avec la clien-  
tèle ?

— Parlez-vous couramment allemand et français ?

Si oui, le poste à repourvoir dans notre département  
SUISSE sera de nature à vous intéresser.

Nous cherchons

**COLLABORATEUR ou  
COLLABORATRICE**

avec bonne formation commerciale, pour tous travaux  
de bureau.

Pour de plus amples renseignements, veuillez télé-  
phoner ou vous adresser à MIDO G. Schaeren & Co  
S.A., route de Boujean 9, 2500 Bienne, tél. (032)  
42 12 21, interne 61.

**CARTES DE NAISSANCE**

en vente à l'Imprimerie Courvoisier S.A.

Grand Magasin



cherche

**UN NETTOYEUR**

et

**UN MAGASINIER**

Nombreux avantages sociaux  
dont caisse de pension, plan  
d'intéressement et rabais sur les  
achats.

Semaine de 5 jours par rota-  
tions.

Se présenter au chef du person-  
nel ou téléphoner au (039)  
23 25 01.

L  
O  
N  
G  
I  
N  
E  
S

LONGINES engage pour entrée immédiate ou à convenir

**HORLOGER-RHABILLEUR**

qualifié, apte à réparer un produit de haute qualité.

**RÉGLEUSE**

essentiellement pour des travaux de mise en marche.

**POSEUR DE CADRANS-EMBOÎTEUR**

expérimenté, apte à effectuer indifféremment le posage  
de cadrans et l'emboîtement soigné.

**PERSONNEL AUXILIAIRE**

formé par nos soins, soit en fabrication, soit en termi-  
naison.

Les offres, ou demandes de renseignements, sont à  
adresser à :

Compagnie des Montres LONGINES  
Francillon S. A.  
Service du personnel — 2610 St-Imier  
Tél. (039) 41 24 22



L  
O  
N  
G  
I  
N  
E  
S



## Berne et la Convention européenne des droits de l'homme

### Le Conseil fédéral a choisi d'adopter une démarche prudente

— D'un de nos correspondants à Berne, Jean STEINAUER —

Ils fondent à vue d'œil, les obstacles qui ont jusqu'à présent empêché la Suisse de signer la Convention européenne des droits de l'homme. Le suffrage féminin est une réalité sur le plan fédéral, il ne tardera pas à l'être dans tous les cantons. Les articles constitutionnels dirigés contre l'Ordre des jésuites et la création de couvents devraient dans quelques mois être abrogés par le souverain, comme le proposent les Chambres quasiment unanimes. Cependant, quelques bricoles gênantes subsistent dans notre ordre juridique, si bien que le Conseil fédéral — résolu à signer sans tarder la Convention européenne — a choisi de suivre, pour ce faire, une procédure prudente. Il a reçu hier matin l'approbation du Conseil national.

Berne, il faut insister, ne se précipitera pas toutes affaires cessantes vers la signature, mais attendra que peuple et cantons se soient prononcés sur les articles d'exception!

Attention! Cela ne veut pas dire que le Conseil fédéral hésiterait à signer la convention si les articles anticatholiques n'étaient pas abrogés. Simplement, dans ce cas, il ne pourrait signer qu'en faisant une réserve supplémentaire. Car les bricoles juridiques dont nous parlons plus haut l'obligent déjà, d'une part à faire quelques réserves mineures sur la convention, d'autre part à ne pas signer d'un même trait de plume deux protocoles additionnels à ce texte. Faisons l'inventaire.

Les réserves à faire sur la convention touchent certaines lois cantonales sur l'internement administratif, ainsi que les procédures de placement permises par le droit fédéral sur la tutelle. Mais on sait que les cantons modernisent peu à peu, ou entourent de meilleures garanties juridiques, leurs systèmes d'internement. Quant au droit tutélaire, avant même d'être remis à neuf dans le cadre de la révision globale du droit de la famille, il subira l'une ou l'autre retouche urgente.

Enfin, Berne devrait réserver sa position sur les manquements, que notre droit autorise, au principe de la publicité des débats et des jugements. Là, Berne n'assouplira sans doute jamais ses vues — elles ne devraient d'ailleurs pas être contestées par les instances européennes.

Quant aux protocoles additionnels que la Suisse ne signera pas, ils sont au nombre de deux. Le premier formule des principes que la Suisse est en train de reconnaître dans son droit interne (ainsi du fameux droit à l'instruction), ou des exigences qui pourraient être relâchées « pour le bon motif » (ainsi du secret des votes populaires, que ne respecte pas absolument la pratique des Landsgemeinden). Plutôt que de signer avec réserves, Berne attendra donc que la situation soit mûre pour une signature pure et simple.

Le deuxième protocole entrerait éventuellement en conflit avec la poli-

tique fédérale en matière d'immigration. La Suisse ne peut garantir à tous ses étrangers, pour l'instant, le libre choix de leur domicile à l'intérieur du territoire national.

#### DÉMARCHE PRUDENTE

Voilà donc, sommairement répertoriées, les raisons pour lesquelles le Conseil fédéral a choisi d'adopter une démarche prudente. Mais le débat d'hier matin, au Conseil national, permit encore à M. Pierre Graber de dissiper l'une ou l'autre appréhension suscitée par la convention elle-même. Citons-en deux.

A. M. Schwarzenbach, le chef du Département politique affirme que la Convention européenne des droits de l'homme ne saurait mettre la Suisse en difficulté par rapport à la question jurassienne. La convention ne reconnaît pas le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, elle ne prévoit aucune protection spéciale pour les minorités linguistiques ou autres, elle ne garantit aucun droit collectif. Elle se borne à interdire des mesures discriminatoires frappant des personnes, et le Mouvement séparatiste ne trouverait dans une adhésion de la Suisse à la convention, aucune garantie qui ne lui soit déjà reconnue par le droit interne.

Au libéral vaudois Bonnard, enfin, M. Graber démontre que signer la convention ne signifie aucunement abandonner une parcelle de souveraineté à

un organisme supranational — Commission des droits de l'homme, Conseil des ministres ou Cour européenne de justice. Dans les hypothèses les plus folles, la Suisse ne serait pas obligatoirement liée par un « jugement moral » qui serait prononcé contre elle à Strasbourg.

Cela n'empêche pas, noterons-nous pour conclure, qu'en signant la convention, la Suisse fera vers l'Europe un pas décisif. Un pas encore plus significatif, et bien plus important sur le plan politique, souligna le socialiste zurichois Renschler, que l'accord de libre-échange passé avec le Marché commun.

## Les tarifs pratiqués par les médecins et les dentistes

### Berne répond au vœu de la Chambre populaire

Du point de vue pédagogique, la politique fédérale a ceci de précieux que les mêmes problèmes, périodiquement posés, y appellent les mêmes solutions, et que l'on s'obstine à le nier jusqu'au moment où l'on fait semblant de le découvrir. Hier, au Conseil national, sur la base d'un rapport dressé par le Conseil fédéral, on parlait des tarifs pratiqués par les médecins et les dentistes.

Chez les seconds, c'est la jungle à peu près impénétrable. Chez les premiers, à part quelques catégories de patients privilégiés (ceux qui relèvent de l'assurance-accidents, de l'assurance militaire, par exemple), l'insécurité régnait par la grâce des fantaisies tarifaires devant lesquelles, finalement, les caisses-maladies doivent bien s'incliner : de peur que le corps médical ne dénonce les conventions qui, sur le plan cantonal, les lient à lui. Alors?

#### DES PROMESSES

Alors, le Conseil fédéral, répondant au vœu de la Chambre populaire, promet qu'il interviendra dans tous les

## Le ghetto politique féminin

Les conseillers nationaux, avant d'aller dîner, ont accordé 100 millions de francs au Conseil fédéral pour ses œuvres d'entraide internationales jusqu'en 1975, et 50 millions pour l'aide alimentaire (produits laitiers). Deux remarques là-dessus.

— Si l'indépendant zurichois Akeret a regretté qu'on entretienne le problème palestinien, au lieu de le résoudre, en nourrissant tant bien que mal et à grands frais des générations de réfugiés palestiniens, aucune voix ne protesta contre l'aide accordée aux réfugiés palestiniens, malgré les récents événements. Nous en sommes heureux, et soulagé.

— Pour la première fois, deux femmes se trouvaient au pupitre des rapporteurs : la radicale fribourgeoise Liselotte Spreng, et la démocrétienne Elisabeth Blunschy-Steiner, de Schwyz. On applaudit : deux femmes incarnant, au Conseil national, la tradition humanitaire de la Suisse! Mais quand donc les conseillères sortiront-elles du ghetto politique féminin — les affaires familiales, sociales, charitables? Pas une femme n'a pris encore la parole sur un objet touchant la défense nationale. Comme si cela ne concernait pas, aussi, l'autre moitié du pays... J. S.

restera vaine, qui se bornerait à codifier les rapports de deux interlocuteurs inégaux.

Une tierce puissance doit intervenir entre le médecin et son patient, entre le corps médical et les caisses-maladie : là gît le fond du problème. Car il n'est plus possible d'admettre, avec de timides correctifs prétendument sociaux, que la liberté des contrats préside à la prestation de services, à la passation de marchés où se trouvent engagés des biens vitaux. La santé par exemple. Mais aussi le logement.

Que fait l'actuelle législation sur la protection des locataires, sinon laisser à ces derniers la possibilité — utopique tant qu'ils n'oseront pas l'exploiter, le rapport de forces jouant en leur défaveur — de contester une augmentation abusive du loyer? La récente initiative du Mouvement populaire des familles apporte la preuve qu'il est vain de prétendre limiter pour longtemps encore le rôle des pouvoirs publics à celui d'un organisateur de combats inégaux. Le « partnership » à tout prix, fût-ce entre un homme debout et un homme à genoux, c'est peut-être l'utopie la plus tenacement poursuivie de Suisse. On y tient, contre toute évidence, dans l'espoir chimérique de détendre le climat sur le marché locatif. Pourquoi y renoncerait-on sur le marché médical? Jean STEINAUER

## Tribunal criminel de Lausanne

### Un infirme condamné pour meurtre

Le Tribunal criminel de Lausanne a condamné hier soir le nommé Walter W., 25 ans, habitant le canton de Fribourg, à trois ans et demi de prison ferme, moins 351 jours de préventive, pour meurtre. Cette peine entraîne la révocation du sursis pour cinq mois de prison, peine déjà prononcée par le Tribunal de la Sarine, pour attentat à la pudeur d'une enfant.

Le 19 octobre 1971, à Epalinges (VD), ce jeune homme, infirme poliomyélique, avait tué d'un coup de revolver son amie, âgée de 16 ans, Fribourgeoise également, et s'était lui-même grièvement blessé en tentant de se suicider (il est sourd aujourd'hui, à cause de cette tentative). Il était alors en plein désespoir, car son amie, qui avait eu un enfant et qu'il désirait épouser, ne voulait pas le revoir.

Le procureur général avait retenu le crime de meurtre, avec circonstances atténuantes, et requis quatre ans de prison ferme. Le défenseur plaidait l'homicide par négligence et demandait le sursis, les coups de feu ayant été tirés alors que les deux jeunes gens se tenaient à bras-le-corps. Cependant, dans ses considérants, la Cour a estimé que le prévenu avait tiré volontairement et à bout portant sur son amie, et il a retenu le meurtre et non le meurtre par passion. (ats)

## L'Association de la presse zurichoise et les congédiements au « Sonntags-Journal »

La manière de congédier par mesure de précaution, en l'annonçant par télégramme, tous les membres de la rédaction du « Sonntags-Journal » (SJ) est contraire à l'esprit du contrat collectif conclu avec les éditeurs de journaux suisses, qui prévoit l'obligation d'informer largement le personnel concernant les décisions importantes de l'éditeur, déclare dans un communiqué le comité de l'Association de la presse zurichoise. Le « Sonntags-Journal » n'est pas membre de l'Association suisse des éditeurs de journaux. Toutefois, le comité de l'Association de la pres-

se zurichoise est d'avis que le contenu du contrat collectif doit être respecté également par les éditeurs qui n'y sont pas liés. (ats)

## En quelques lignes...

SIERRE. — Plusieurs commerces ont été cambriolés ou l'objet de tentatives de cambriolages ces jours passés dans la région de Crans-Montana et de Sierre.

MONTREUX. — La Commission de jeunesse de l'Union syndicale suisse et la Centrale suisse d'éducation ouvrière, en collaboration avec le secrétariat central de Lausanne de la Fédération suisse des ouvriers sur bois et du bâtiment, ont organisé un premier cycle de cours de formation pour responsables et dirigeants de groupes de jeunesse. La cérémonie de clôture de ce cycle vient de se dérouler près de Montreux.

PEKIN. — Le premier ministre de la République populaire de Chine, M. Chou En-lai, a reçu hier soir, durant une heure et demie, le groupe de journalistes suisses invités en Chine. Le premier ministre de la République populaire de Chine a rappelé combien son gouvernement apprécie la neutralité helvétique. Il s'est intéressé au

problème de la presse suisse et s'est déclaré favorable à une intensification de l'information suisse sur la Chine, par des visites plus fréquentes de journalistes suisses dans ce pays.

#### A Coire

### Conférence des évêques

Au centre de la 137e assemblée de la Conférence des évêques suisses, qui s'est tenue dimanche et lundi à Coire, figurait un entretien entre les évêques et leurs délégués épiscopaux sur le Synode 72.

La Conférence s'est également penchée sur des problèmes qui préoccupent actuellement l'opinion publique : notamment l'interruption de la grossesse, la protection de l'environnement. (ats)

## Une citerne à mazout remplie d'essence

### L'erreur aurait pu être catastrophique à Genève

Hier matin, 13.000 litres d'essence ont été déversés par erreur dans la citerne à mazout d'un immeuble du quartier des Paquis, à Genève. Cette erreur, qui aurait pu provoquer une catastrophe, a été décelée à temps. Les pompiers sont venus surveiller les lieux, l'électricité a été coupée dans l'immeuble, et des spécialistes ont vidé la citerne de son dangereux contenu.

L'essence devait être livrée à un garage contigu à l'immeuble. Le chauffeur du camion-citerne s'est renseigné pour savoir où déverser le carburant, et c'est sur la base d'une fausse indication qu'il l'a « livré » dans la citerne à mazout. (ats)

## En Valais Découverte macabre trois ans après

Il y a trois ans, une religieuse bien connue dans la région de Brigue-Viége, où elle travaillait comme garde-malade, disparaissait au cours d'une promenade. Durant plusieurs jours, on entreprit en vain des recherches qui durent finalement être abandonnées.

Les restes de la religieuse viennent d'être découverts par hasard par un touriste dans la région de Visperterminen. Il a été possible d'identifier la malheureuse grâce à son dentier.

On pense que Soeur Camilla s'est égarée puis fit une chute mortelle dans cette vallée escarpée. (ats)

**L'IMPARTIAL**  
**FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES**  
Direction générale: Willy Gessler  
Rédacteur en chef responsable: Gil Bailod  
Rédaction-Administr.: La Chaix-de-Fonds  
Rue Neuve 14 • Tél. 039/21 11 35 • Télex 35 251  
Le Locle • Pont 8 • Téléphone 039/31 14 44

## Accord Suisse - Marché commun

### Citoyennes, citoyens, vous voterez!

Le Conseil des Etats, hier soir, s'est rallié à la décision — confirmée le matin même — du Conseil national : soumettre au référendum obligatoire, c'est-à-dire à l'accord du peuple et des cantons, l'accord de libre-échange entre la Suisse et le Marché commun. Rendez-vous, donc, aux urnes le 3 décembre, dans l'espoir que la campagne référendaire (l'accord est combattu par les communistes et l'Action nationale, tenu en suspicion par de larges milieux sociaux) permette une information aussi claire et profonde que possible sur l'enjeu du scrutin. Et maintenant, trois remarques :

Les deux conseils, en cette affaire du référendum, ont évolué de manière à la fois divergente et semblable.

Le Conseil national a certes confirmé hier matin une décision prise lundi dernier, mais il l'a fait par 108 voix contre 38 (122 contre 32 au premier round) ; sa commission elle-même, dans l'intervalle, avait quitté son unanimité première pour un rapport de trois contre un (9 à 3) en faveur du référendum.

Quant au Conseil des Etats, revenu par 21 voix contre 14, hier soir, sur une décision prise mercredi dernier par 19 à 18, il a suivi le retournement de sa commission : 9 à 5 contre le référendum avant le premier vote, 7 à 6 pour le référendum avant le second.

#### EN DIX MINUTES

Le Conseil des Etats n'a mis que dix minutes à faire volte-face. Trois mots du rapporteur Honegger (rad.,

ZH) pour faire le point, trois mots du radical glaronnais Hefti pour introduire sa proposition de refus, aucune discussion, aucune intervention de M. Ernst Brugger, et le vote: 21 à 14, on le sait. N'en déduisons pas que le premier vote des Etats ne fut qu'accident négligeable! L'écart est assez faible, et le nombre des « non » assez considérable (libéraux, socialistes, des radicaux aussi), pour qu'on prenne au sérieux le coup de semonce. Et soyons reconnaissant à la Chambre des cantons, chambre dont il est de bon ton de louer la sagesse, d'avoir fait par son vote l'économie d'une empoisonnante controverse. Voire d'une mini-crise.

#### RÉFORME NÉCESSAIRE

Enfin, l'affaire n'est pas tout à fait close, il s'en faut même de beaucoup, sur le plan des principes. C'est un truisme, aujourd'hui, d'affirmer que notre droit constitutionnel en matière de traités internationaux a besoin d'une réforme. Truisme encore, de proclamer que toute la difficulté de cette réforme réside dans le choix de critères assez sûrs pour que l'on puisse discerner, sans devoir verser dans l'opportunisme politique, les critères qui, dans l'avenir, feront qu'un traité doit ou peut être soumis au référendum, obligatoire ou facultatif. Il n'empêche que ce sont les deux leçons à tirer de l'épisode référendaire suscité par l'accord Suisse-Marché commun, et que la démocratisation de la politique étrangère — fondement de toute l'affaire — risque de nous occuper encore longtemps. Jean STEINAUER

dans 46 pays



Les comprimés Togal sont d'un prompt soulagement en cas de

### Rhumatisme - Goutte - Sciatique

### Lumbago - Maux de tête - Douleurs nerveuses

Togal vous libère de vos douleurs, un essai vous convaincra! Prix Fr. 1.90 et 4.80

Comme friction, prenez le Liniment Togal très efficace. Dans toutes les pharm. et drogueries.

FINANCE • ÉCONOMIE • FINANCE • ÉCONOMIE

# Développement de l'économie des pays du tiers monde

Dans l'allocution qu'il a prononcée à l'occasion de l'assemblée des délégués de l'Union suisse du commerce et de l'industrie, tenue le 15 septembre 1972 à Lausanne, M. E. Junod, président de cette organisation, a accordé une importance particulière à la question très complexe de l'aide apportée aux pays en voie de développement. Il a notamment évoqué l'ampleur et la nature de cette aide ainsi que la contribution de la Suisse en ces termes:

« L'aide au tiers monde, dans son acception première, se propose de développer les économies des pays arbitrairement groupés sous cette désignation en améliorant les techniques de leurs productions, en diversifiant leurs productions et en encourageant leur industrialisation.

« Ce sont là des objectifs strictement économiques, qui ne peuvent être atteints que grâce à une action obéissant à des règles économiques, elles aussi... Mais la croissance des économies du tiers monde n'est possible que si les pays en développement participent toujours davantage au commerce mondial en augmentant et diversifiant l'offre des biens qu'ils sont en mesure de produire. Les investissements que font chez eux les pays industrialisés leur sont, à cet égard, d'un très grand secours. Ils sont, d'ailleurs, les premiers à le

reconnaître et à s'étonner des critiques dont cette aide — qui profite aux uns et aux autres — est parfois l'objet de la part de gens auxquels les principes de l'économie politique ne sont pas très familiers.

«... La Suisse, jusqu'ici, a consciencieusement apporté sa contribution au développement, tant sous forme d'aide publique non liée que de coopération technique, d'aide humanitaire et, dans une plus large mesure, de crédits commerciaux et d'investissements. Universaliste par tradition, elle entretenait, bien avant la guerre déjà, des relations commerciales régulières avec les pays du tiers monde notamment en Amérique latine où elle n'a pas hésité à investir des capitaux, participant ainsi à l'effort d'industrialisation de ces pays. Pour elle le développement va de pair avec l'essor des échanges commerciaux.

« On s'étonne souvent qu'elle ne s'engage pas plus activement en faveur de la conclusion d'accords entre pays industrialisés et pays en développement tendant à la stabilisation des prix des matières premières en provenance de ces derniers. Ce reproche est un peu hâtif. La Suisse, en effet, a de tous temps soutenu les efforts dans ce sens, et a même pris des initiatives à cette fin, notamment en ce qui concerne le cacao. Mais ses besoins sont si minimes, par rapport à ceux des autres utilisateurs, que son influence est de peu de poids. Il faut d'ailleurs relever que très souvent, aussi, ce sont les pays en développement eux-mêmes qui font échouer les négociations.

« C'est, sans doute, dans le domaine de préférence douanière que réside la contribution la plus efficace à l'amélioration des « terms of trade » entre pays en développement et pays industrialisés. Cela suppose, évidemment, que forts des techniques modernes, ces derniers axent leur

production sur des biens de qualité, sur des spécialités, afin de réserver la part de leurs marchés que satisfont les biens simples et peu coûteux aux produits manufacturés du tiers monde. Le fait, pour la Suisse, de devoir s'imposer face à la concurrence accrue des pays de l'Europe, à la suite des accords de Bruxelles, n'est, sans doute, les perspectives meilleures aux exportations des pays en développement vers notre pays. » (cps)

## Mouvement d'affaires du commerce de détail en août

Le chiffre d'affaires nominal réalisé en août dans l'ensemble des établissements du commerce de détail participant à l'enquête de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail a dépassé de 16,3 pour cent celui d'il y a une année, alors que la hausse avait atteint 6,1 pour cent en juillet dernier et 6,4 pour cent en août 1971. On a observé d'une année à l'autre une augmentation de 15,7 pour cent dans l'alimentation, les boissons et les tabacs, de 17,8 pour cent dans les articles textiles et d'habillement et de 15,6 pour cent dans l'ensemble des autres branches. (ats)

## Les sociétés multinationales

### Mythes et réalités

Au cours de la Conférence internationale du travail de 1972, M. Rigin, de la délégation des employeurs canadiens, a exposé des vues personnelles intéressantes quant à la nature et au rôle des sociétés industrielles et commerciales multinationales, comme le relève le « Journal des associations patronales ». M. Rigin a déclaré en particulier:

« Certains mythes ont été créés au sujet des firmes multinationales, notamment de celles qui ont leur siège aux Etats-Unis. Je crois qu'il est indispensable de se débarrasser de ces mythes avant qu'ils ne fassent partie de ces pseudo-vérités que certains groupes ou certaines personnes voudraient nous voir adopter.

« Un mythe: les entreprises multinationales exportent des emplois de leur pays de base; un fait: les entreprises multinationales continuent à être à la tête pour la création des emplois dans leur pays de

# Conjoncture et changements structurels

Dans sa réponse à une interpellation du conseiller national Breitenmoser (pdc Bâle), le Conseil fédéral donne son avis sur la situation conjoncturelle et constate que notre pays semble ne plus réussir aussi bien que par le passé à maîtriser les changements structurels ou à faire face à certains éléments perturbateurs sur le plan de l'économie mondiale. Les effondrements d'entreprises et leur fermeture sont inévitables dans une économie de marché dont les mécanismes fonctionnent normalement. Mais les travailleurs en subissent moins le contrecoup si notre économie demeure compétitive et l'évolution de la conjoncture stable. Il est possible, dans ces conditions, de garantir continuellement à la main-d'œuvre licenciée un nombre suffisant d'emplois vacants. C'est ce qui est arrivé jusqu'ici même si l'on a parfois exigé de la main-d'œuvre qu'elle change plus souvent d'emploi ou de lieu de domicile.

## DIMINUTION DU NOMBRE D'ENTREPRISES

De 1966 à 1970, les entreprises ayant cessé de produire représentent 6,2% de l'effectif total, mais l'afflux de nouvelles entreprises a atteint 8,8%. Pendant le premier

trimestre de cette année, 66 entreprises industrielles ont fermé leurs portes et 55 durant le second, a fait savoir « La correspondance syndicale suisse » dans son dernier numéro. En outre, cinq entreprises ne sont plus considérées comme autonomes à la suite de fusions. Depuis 1966, le nombre des fermetures d'entreprises a oscillé entre 160 et 200 par an et 40 et 60 par trimestre.

Le Conseil fédéral a pu constater que jusqu'ici la pénurie de main-d'œuvre n'a jamais causé dans aucun canton des suspensions d'exploitation ou des fusions d'entreprises. Mais le resserrement du marché de l'emploi a tout de même amené les chefs d'entreprises à se hâter de prendre la décision que leur dictait l'état du marché. Enfin, il convient de mentionner que l'inflation pose des problèmes que toutes les entreprises sont loin de pouvoir résoudre.

## PAS D'ASSOULISSEMENT

Le gouvernement estime qu'il n'a pas à assouplir sa politique de stabilisation de la main-d'œuvre étrangère. Il est d'avis qu'à court et à long terme le mieux est de suivre une politique structurelle orientée vers l'amélioration de la productivité — et en particulier en prenant des mesures de développement régional et en encourageant la recherche et la formation. C'est le rôle d'une politique conjoncturelle d'éliminer dans ces limites tous les facteurs menaçant de rompre l'équilibre auquel on tend à longue échéance et d'utiliser à cet effet ses propres moyens d'action. (ats)

## Davantage de logements pour moins d'habitants

Il ressort des estimations les plus récentes du Bureau fédéral de statistique que 1 078.300 personnes habitaient au début de l'année en cours dans les cinq grandes villes de la Suisse (Zurich, Bâle, Genève, Berne, Lausanne). Ce chiffre est inférieur de 30.600 personnes au résultat comparable tiré du recensement de fin 1970, chacune des cinq grandes villes enregistrant un recul de sa population résidente. En revanche, au début de 1972, le nombre des logements était en augmentation de 5548 unités. Cette évolution a pour conséquence une nouvelle diminution de la densité d'habitation. (sp)

## Rendement moyen brut à l'échéance des emprunts de débiteurs suisses

(Ensemble des titres cotés aux bourses de Bâle, Genève, Lausanne et Zurich)

	18.9	22.9	29.9
Confédération	4.53	4.58	4.59
Cantons	4.86	4.89	4.90
Communes	4.99	5.03	5.04
Transports	5.17	5.20	5.20
Banques	4.89	4.92	4.94
Stés financières	5.48	5.56	5.55
Forces motrices	4.90	4.93	4.93
Industries	5.45	5.45	5.44

Rendement général | 4.92 | 4.96 | 4.96

Communiqué par la Société de Banque Suisse.

## Nouvelle agence du tourisme suisse au Canada

Le Bureau de l'Office national suisse du tourisme (ONST), réuni sous la direction de son président, l'ancien conseiller aux Etats Gabriel Despland, a décidé d'ouvrir une agence du tourisme suisse à Toronto, complétée par un délégué à Montréal, avec effet au 1er janvier 1973.

L'implantation de l'ONST au Canada permettra de mieux servir cet important marché; rappelons à ce propos que plus de 250.000 nuitées d'hôtes canadiens ont été relevées en 1971 dans les établissements classiques d'hébergement de notre pays. Dès le 1er janvier prochain, l'ONST disposera ainsi d'un réseau de 19 agences et sous-agences, complété par neuf représentations en commun avec Swissair.

Le nouveau chef de l'agence de l'ONST à Toronto, dont le rayon s'étend à l'ensemble du Canada, est Max Lehmann, originaire de Bâle. Après avoir travaillé aux agences du tourisme suisse à Paris et à Londres, M. Lehmann a dirigé depuis 1951 le service de relations publiques de l'agence de New York.

Le bureau de l'ONST a également décidé d'agrandir et rénover les agences touristiques suisses de Milan, Amsterdam, Copenhague et Buenos Aires. Cette dernière vient de prendre possession de ses nouveaux bureaux au Centre suisse de la capitale argentine. (sp)

## Beldona gagne l'étranger

Par l'ouverture d'un premier magasin au centre commercial Rhin-Neckar, entre Mannheim et Heidelberg, il a été possible à Beldona de s'implanter en Allemagne. D'autres ouvertures suivront au cours de l'année prochaine.

## Bons résultats de l'industrie française de la lunetterie

L'industrie française de la lunetterie est peu connue. Elle fabrique trois grandes sortes d'objets: les verres, les montures de lunettes et les lunettes de soleil. Elle emploie environ 11.250 personnes et comprend 150 entreprises, qui se trouvent dans le Jura (65), l'Ain (63) et la Région parisienne (15). En 1971, le chiffre d'affaires de cette industrie a dépassé 611 millions de fr., c'est-à-dire 17 pour cent de plus qu'en 1970. Ce chiffre se divise de la façon suivante: 176 millions de fr pour les verres de lunettes (29 pour cent); 271 millions de fr. pour les montures (44 pour cent); 164 millions de fr. pour les lunettes de soleil et les lunettes de protection (27 pour cent).

L'industrie française de la lunetterie a vendu à l'étranger pour 308 millions de fr. en 1971, c'est-à-dire 21 pour cent de plus que l'année précédente (254 millions de fr.). En 1971, il fut vendu sur le marché français (production nationale plus importations) 6 millions de montures de lunettes, 13,5 millions de verres pour corriger la vue et 10 millions de lunettes de soleil. En France, 15 à 17 millions de personnes ont besoin de porter des lunettes. (cps)

## Reprise de l'émission des parts SIMA

L'Intrag S.A., directrice du Fonds Suisse de Placements Immobiliers SIMA et l'Union de Banques Suisses, banque dépositaire, annoncent que l'émission des parts de ce fonds reprendra le 2 octobre 1972. L'émission a été provisoirement suspendue le 1er février dernier, les capitaux affluant dans le fonds dépassant les possibilités d'investissement. Avec une fortune de 900 millions de francs en chiffre rond le SIMA est le plus grand fonds immobilier suisse. (sp)

# BULLETIN DE BOURSE

Cours communiqués par: SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

A - Cours du 2 octobre				B - Cours du 3 octobre			
<b>NEUCHÂTEL</b>	A	B	ZURICH	A	B	ZURICH	A
Cr. Fonc. Neu.	820	830	U.B.S.	4590	4590	Sulzer nom.	3775
La Neuchâtel.	400 o*	400	Crédit Suisse	4245	4245	Sulzer b. part	530
Cortaillod	3300	3500	B.P.S.	2405	2400	Schindler port.	2825
Dubied	1900 d	1910 d	Bally	1330 d	1320	Schindler nom.	515 d
			Electrowatt	3450	3400		
			Holderbk port.	529	530		
			Holderbk nom.	500	502		
<b>LAUSANNE</b>							
Bque Cant. Vd.	1400	1415	Interfood «A»	1300 d	1300 d	ZURICH	
Cdit Fonc. Vd.	930	930	Interfood «B»	7000	6950		
Cossonay	2650	2615	Juvena hold.	2560	2510	(Actions étrangères)	
Chaux & Cim.	720 d	720	Motor Colomb.	1750	1745		
Innovation	460	455	Italo-Suisse	286 d	288	Akzo	79 1/2
La Suisse	3150 d	3100 d	Réassurances	2850	2825	Ang.-Am. S.-Af.	31 1/2
			Winterth. port.	1560 d	1590	Machine Bull	64 3/4
			Winterth. nom.	1040	1025 d	Cia Argent. El.	39
			Zurich accid.	7790	7725	De Beers	33 1/4 ex
			Aar et Tessin	840 d	840 d	Imp. Chemical	25 d
			Brown Bov. «A»	1325	1320	Pechiney	123 1/2
			Saurer	1890	1890	Philips	64 1/2
			Fischer port.	1210	1215	Royal Dutch	142
			Fischer nom.	228	232	Unilever	161
			Jelmoli	1420	1380	A.E.G.	187
			Hero	4450 d	4475	Bad. Anilin	185
			Landis & Gyr	1530	1520	Farb. Bayer	156 1/2
			Lonza	2130	2130	Farb. Hoechst	172 1/2
			Globus port.	4050	3900	Mannesmann	232 1/2
			Nestlé port.	3885	3900	Siemens	319
			Nestlé nom.	2380	2350	Thyssen-Hütte	90
			Alusuisse port.	2250	2210	V.W.	171
			Alusuisse nom.	985	995	Ang. Am. Gold I.	91 1/2

\* 400 o split 4 : 1

## BALE

	A	B
(Actions suisses)		
Roche jce	216000	215750
Roche 1/10	21550	21550
S.B.S.	4055	4030
Ciba-Geigy p.	2640	2625
Ciba-Geigy n.	1545	1550
Ciba-Geigy b. p.	2340	2310
Girard-Perreg.	820	800
Portland	3375 d	3450 o
Sandoz port.	6825	6850 d
Sandoz nom.	3725	3750
Sandoz b. p.	6450	6460
Von Roll	1470 d	1470

## (Actions étrangères)

Alcan	89 1/2	90
A.T.T.	177	177
Burroughs	841	837 d
Canad. Pac.	59	59 1/2
Chrysler	116	112 1/2
Contr. Data	277	273 d
Dow Chemical	363	362
Du Pont	633	633 d
Eastman Kodak	520	525
Ford	253	254
Gen. Electric	252	248 d
Gen. Motors	299	297 1/2
Goodyear	112	111
I.B.M.	1544	1544
Intern. Nickel	132 1/2	132 1/2
Intern. Paper	130 d	130 1/2 d
Int. Tel. & Tel.	206	204 1/2
Kennecott	87 1/2	87
Litton	49 1/2	48 1/2
Marcor	85 1/2	87 1/2
Mobil Oil	260	258 d
Nat. Cash Reg.	138	137 1/2
Nat. Distillers	65 d	66
Per n Central	12 d	12 d
Stand. Oil N.J.	308 d	310
Union Carbide	176 1/2	174
U.S. Steel	110 1/2	110 d

## Billets de banque étrangers

Dollars USA	3.72	3.82
Livres sterling	9.—	9.40
Marks allem.	117.—	120.—
Francs français	76.—	79.50
Francs belges	8.45	8.85
Lires italiennes	—61	—64 1/2
Florins holland.	116.—	119.—
Schillings autr.	16.25	16.65
Pesetas	5.80	6.10

Ces cours s'entendent pour de petits montants fixés par la convention locale.

## NEW YORK

	A	B
Ind. Dow Jones		
Industries	953.27	955.47
Transports	217.62	215.92
Services publics	107.20	112.23
Vol. (milliers)	12.440	13.110

## Prix de l'or

Lingot (kg. fin)	7790.—	7920.—
Vreneli	57.50	61.50
Napoléon	53.—	57.50
Souverain	65.—	69.50
Double Eagle	300.—	325.—

## FONDS DE PLACEMENT COMMUNIQUÉS PAR L'UNION DE BANQUES SUISSES

	Cours hors bourse	
	Dem. en Fr. s.	Offre en Fr. s.
AMCA	70.—	71.—
BOND-INV.	105.50	107.25
CANAC	159.—	161.—
DENAC	106.50	108.50
ESPAK	255.—	257.—
EURIT	175.—	177.—
FONSA	121.50	123.50
FRANCIT	122.—	124.—
GERMAC	135.—	137.—
GLOBINVEST	101.50	103.50
ITAC	195.—	199.—
PACIFIC-INV.	111.—	113.—
SAFIT	244.—	248.—
SIMA	166.50	169.—
HELVETINVEST	109.70	110.20

Communiqué par la BCN

	Dem.	Offre
VALCA	100.—	—
IFCA	1480.—	—

	Dem.	Offre
JAPAN PORTFOLIO	510.—	521.50
CANASEC	946.—	960.—
ENERGIE VALOR	111.25	113.25
SWISSMIL 1961	1090.—	1105.—

## Fonds de la Banque Populaire Suisse

Automation	144.0	Pharma	287.5
Eurac.	492.5	Siat	1320.0
Intermobil	120.0	Siat 63	950.0

## INDICE BOURSIER

	2 oct.	3 oct.
Industrie	458.0	457.3
Finance et assurances	352.5	351.3
INDICE GENERAL	418.7	417.8



# Marending

BOULANGERIE-PÂTISSERIE

Nos magasins : Grenier 12  
Charles-Naine 1 Gentianes 40  
Le Locle : Billodes 12

Du mercredi 4 oct. au samedi 7 oct.

## GRANDE ACTION DE GÂTEAUX AUX PRUNEAUX

Fr. 2.60 au lieu de 3.30

Dans «L'Impartial» vous assurez le succès de votre publicité

# Prêt comptant direct

Il suffit de remplir  
et d'envoyer!

Coupon de commande pour de l'argent comptant bon marché  
Aussi pour les vacances et les voyages!

Je désire un prêt comptant de frs. (max. frs. 25 000.-)	
remboursable en	mensualités (max. 60 mois)
Nom	Prénom 383
NP/Lieu	Rue
Demeurant ici depuis	Nationalité
Domicile précédent	Rue
Date de naissance	Profession
Etat civil	Nombre d'enfants
Employeur	à cette place depuis le
Salaires mensuels frs.	Revenus supplémentaires p.m. frs. (p.ex. gain de l'épouse etc.)
Loyer mensuel frs.	Engagements ailleurs frs.
Date	Signature

Secret bancaire garanti! Pas de demandes de renseignements auprès  
de votre employeur ou auprès de vos voisins, amis et connaissances.

### Banque Rohner SA



1211 Genève  
31, rue du Rhône  
Téléphone 022 24 13 28

9001 St-Gall  
Neugasse 26  
Téléphone 071 23 39 22

Succursales à  
Zurich, Lugano  
et Chiasso

## Bulletin de souscription

Veuillez me considérer comme nouvel abonné de L'IMPARTIAL dès le :

je paierai par 3 - 6 - 12 mois \*

Nom et prénom :

Domicile :

No - Localité :

Signature :

ABONNEMENTS :

3 mois Fr. 17.25 ; 6 mois Fr. 33.50 ; annuellement Fr. 65.-  
Compte de chèques postaux 23-325, La Chaux-de-Fonds

Ne pas payer d'avance, mais à réception du bulletin de versement

\* Biffer ce qui ne convient pas.

A retourner à «L'Impartial» - 2301 La Chaux-de-Fonds.

# Gonset



Des tricotés, beaucoup  
de tricotés, pour le  
confort, le sport et le dé-  
contracté. Selon le temps  
ou l'emploi du temps,  
mais ici à petit prix.

Pullover, acryl/laine uni,  
côtes fines, coloris noir, blanc,  
brun, rouille. Encolure ronde  
ou col roulé, 4 tailles (petit,  
moyen, grand, très grand)

# seulement 22.90

A LOUER  
à Sonvilier

## appartement

de 3 pièces.  
Fr. 120.- par mois.  
Ecrire à :  
Hans Beyeler  
Sulgeneckstrasse 36  
3007 BERNE.

## Garage

à louer Crêtets 84.  
Eau, chauffage.  
Déblaiement de la  
neige.  
Loyer : Fr. 75.-  
Libre dès le 1er no-  
vembre.  
Tél. (039) 23 82 66/  
23 82 67.

## DAME

habile,  
cherche travail à  
domicile.

Tél. (039) 22 15 36.

A LOUER

## appartement

de 2 pièces, dans  
maison moderne.

Tél. (039) 23 46 18,  
dès 18 heures.

Savez-vous qu'en 1971, 28459 automobilistes ont fait  
confiance à **OPEL** la marque la plus vendue en Suisse  
et que sur  
100 acheteurs de voitures neuves  
12 choisissent **OPEL** ils savent pourquoi!  
Et cette confiance continue en 1972.

Pourquoi ne seriez-vous pas parmi ces heureux propriétaires  
d'une **OPEL** ne serait-ce déjà que d'une belle occasion.

## OPEL FESTIVAL OCCASIONS

vous en donne la possibilité

Chaque OCCASION que nous vendons, dans un état  
impeccable, expertisée, garantie O.K. 3 mois ou 6500 km.  
sera livrée avec :

- |                              |                         |
|------------------------------|-------------------------|
| 2 pneus neige montés sur     | 1 pelle pliante à neige |
| 2 jantes                     | 1 grattoir              |
| 2 tapis caoutchouc           | 1 sac de sable          |
| 1 porte-skis (pour 6 paires) | 1 bouteille dégivreur   |

**ET NOS PRIX! PAS DE MAJORATION**  
VOUS LES TROUVEREZ DANS LE TARIF EUROTAX

**PROFITEZ DE CETTE OFFRE SENSATIONNELLE!**  
VENEZ NOUS VOIR SANS TARDER

EXPOSITION PERMANENTE A LA RUE DES TERREAUX 45

## GARAGE GUTTMANN SA

TÉL. (039) 23 46 81



**PRÉCISEZ!**

Qui dit pastis  
précise

**RICARD**

Les Fils de Maurice Collé et Cie-Genève

APERITIF ANISE 45%vol.



cat

## A lui-seul, ce tourne-disques Hi-Fi coûte déjà presque 600 francs. Et Philips en est même fier.

Ni amplificateur, ni haut-parleur incorporés. Le Philips GA 212 n'est qu'un tourne-disques. Rien que cela.

Donc une chose aphone. Mais qui peut vous couper le souffle dès qu'elle est intégrée dans une chaîne Hi-Fi-stéréo de très haute qualité. Car ce tourne-disques passe pour être l'un des meilleurs au monde.

Mais aussi bon soit-il, un simple tourne-disques doit-il obligatoirement être aussi cher?

Oui. Faites simplement l'addition. Le GA 212, par exemple, est mû par un mécanisme d'entraînement où la vitesse de rotation du moteur est contrôlée, non pas par la fréquence du réseau, mais par un régulateur électronique. Il s'ensuit que la vitesse de rotation est totalement insensible aux fluctuations du réseau. Pour changer de vitesse, vous effleurez une touche. Ultra-sensible, cette touche commande un dispositif électronique. Il n'y a donc pas la moindre sollicitation mécanique.

Ceci, ajouté à l'équilibrage rigoureux du plateau, confère au système une ex-

ceptionnelle régularité de marche où les fluctuations de vitesse sont inférieures à 0,08%. Quant au ronronnement engendré par la fréquence du réseau, il est absolument inaudible (-60 dB).

De même, le bras de lecture est une petite merveille de précision. Celui-ci réduit la pression exercée par le bras sur l'aiguille à moins d'un gramme, d'où la possibilité d'y monter les têtes de lecture les plus sensibles qui soient. Par ailleurs, le «skating» — c'est-à-dire la force qui, par suite de la vitesse de rotation du disque et

de la forme coudée du bras, tend à entraîner ce dernier vers le centre — est rigoureusement compensé en fonction de la pression exercée. Une commande hydraulique amène le bras et pose l'aiguille en douceur, ce qui ménage d'autant les disques et le diamant. Mû par cellule photo-électrique, le dispositif de retrait automatique du bras en fin de disque fonctionne sans la moindre intervention mécanique.

Le Philips GA 212 est aussi équipé en série du fameux système de lecture GP 400 (que vous pourriez d'ailleurs remplacer par n'importe quel autre système normalisé). Que dire de plus, sinon que le réputé

magazine allemand («Hi-Fi-Stereophonie») considère que les têtes de lecture Philips GP 400, 401 et 412 figurent parmi les meilleures qui soient.

Et si le GA 212 témoigne d'une grande maîtrise, dites-vous bien qu'elle n'a pu être acquise qu'au prix d'innombrables heures de travail. Un appareil de prix, donc, c'est certain. Mais cela n'a pas empêché les vrais amateurs de haute fidélité de l'acquiescer sans l'ombre d'un regret.

**PHILIPS**

Le concessionnaire local Philips ou le Dépt. RGT de Philips SA, 1196 Gland, tél. 022/64 2121, se feront un plaisir de vous fournir, gracieusement, la brochure «Haute Fidélité Philips», dans laquelle vous trouverez toutes précisions utiles sur les appareils Hi-Fi Philips et leurs caractéristiques techniques assorties des normes DIN correspondantes.



 Philips  
Sound+Vision



Je cherche  
**femme  
de ménage**

von  
**gunten**

Av. Léop.-Robert 23  
Tél. (039) 22 38 03.

pour 3 heures par  
semaine, quartier  
des Mèlèzes.  
Déplacement payé.  
Tél. (039) 23 76 51

### A REMETTRE

à La Chaux-de-Fonds, immédiatement, pour cause de maladie, affaire unique :

**TABACS, JOURNAUX, CHOCOLATS, LIBRAIRIE, LOTERIE, etc.**, au centre de la ville.

Fr. 10 000.— comptant + stock. Pas de logement. Curieux s'abstenir. Pour renseignements téléphoner au (038) 53 39 21 après 18 heures.

A VENDRE A

### Cudrefin

maison de campagne située au centre du village, à cinq minutes du lac, avec grand dégagement. Téléphoner au (037) 77 12 67.

CHERCHONS

### appartement

de 4 à 5 pièces, rez-de-chaussée, avec jardin. — Ecrire sous chiffre RA 21860 au bureau de L'Impartial.

TRÈS BEL

### APPARTEMENT

de 3 pièces, plein soleil, vue imprenable **EST A LOUER, TOUT DE SUITE**, cause de départ de la localité. Tél. 039 26 79 43 ou (039) 32 11 12, interne 77.

LES PONTS-DE-MARTEL  
A LOUER

**PLACES** pour  
petites caravanes  
et autos.

Tél. (039) 37 12 09

A VENDRE de particulier

### Volvo break 145

vert, 1972. Prix catalogue Fr. 18 000.—, cédé pour Fr. 11 400.—.

Tél. (038) 41 19 42.

### Cartouches de chasse

Balles pour floberts, plombs, mouchettes, cibles.

 **NUSSLÉ** S.A.

Grener 5-7 Tél. (039) 22 45 31

A VENDRE

### fourgon Fiat 238

1972, 6000 km., avec porte-bagages. S'adresser à: M. Giovanni Lamanna, Temple-Allemand 21, 2300 La Chaux-de-Fonds.

A louer, au centre, pour le 1er novembre 1972

### bel appartement

spacieux, 3 1/2 pièces, tout confort, Fr. 471.—, charges comprises. Tél. 039/23 84 54

Particulier cherche à acheter au Val-de-Ruz, petite

### maison familiale

ou terrain à bâtir. — Ecrire sous chiffre NT 21913 au bureau de L'Impartial.

A VENDRE

### VW 1200

modèle 1963, Fr. 500.— + 4 PNEUS CLOUTÉS sur jantes VW en bon état 80 %, Fr. 200.—. Tél. (038) 53 38 50, de 12 à 13 h. et de 18 h. à 19 h. 30.

Championnat de l'Association cantonale neuchâteloise de football

# La Sagne une équipe résolue à se défendre!

Décidément les Sagnards sont résolus à jouer les premiers rôles cette saison en deuxième ligue. Ne viennent-ils pas de signer une nouvelle victoire face à Superga. Certes ce succès a été obtenu à La Sagne, mais il n'en conserve pas moins une valeur morale car Superga avait affiché une nette reprise. Par le jeu des matchs en retard, La Sagne a ainsi la possibilité de « sauter » les deux leaders Saint-Imier et Fleurier, tous deux vainqueurs.

Recevant Superga, le FC La Sagne n'a jamais été mis en danger. Après un succès initial, les joueurs du lieu ne se sont jamais découverts. Superga ayant « brûlé » ses dernières cartouches devant un adversaire prudent, les Sagnards ont obtenu le but de sécurité tout en se créant par la suite une ou deux occasions mal exploitées. Lors du derby Fleurier - Couvet, l'avantage du terrain — et l'apport du public — a été déterminant. Jamais au cours de cette rencontre, les Fleurisans n'ont été en danger. Une nouvelle fois, le gardien Bonny est invaincu... et si ce dernier devait récidiver, Fleurier serait à

même de s'affirmer comme le plus sérieux candidat au titre.

Rien à dire du résultat du match Le Parc - Saint-Imier si ce n'est qu'il s'est soldé par un succès des favoris. Même sur leur terrain, les Farciens n'ont pas été en mesure de prendre à défaut l'excellente défense des joueurs de l'Erguel. Aucune surprise lors des rencontres Boudry - Bôle (match nul, 1-1) et Neuchâtel-Xamax II - Corcelles, 2-1. Dans les deux cas les résultats obtenus étaient prévisibles, mais déjà il apparaît que Corcelles devra se battre avec plus de cran s'il entend se tirer d'affaire en fin de saison.

**CLASSEMENT**

	J	G	N	P	Pt
1. Saint-Imier	6	4	0	2	8
2. Fleurier	6	4	0	2	8
3. La Sagne	4	3	0	1	6
4. Hauterive	5	3	0	2	6
5. Bôle	6	2	2	2	6
6. Boudry	5	1	3	1	5
7. Le Parc	5	2	1	2	5
8. Superga	6	2	1	3	5
9. Couvet	4	2	0	2	4
10. Neuch. Xamax II	6	1	1	4	3
11. Corcelles	5	1	0	4	2

Troisième ligue

## Faux pas de Serrières dans le groupe I

Surprise dans ce groupe où Serrières est tenu en échec à Auvonnier. Cette défaite du leader fait le bonheur de Saint-Blaise qui, au repos, voit son retard réduit à un seul point. Dombresson, en battant Sonvilier par un net 7-1 a prouvé qu'il entend participer à la course à l'ascension. C'est vraisemblablement entre les équipes précitées que se jouera le titre et ses avantages. Classement :

	J	G	N	P	Pt
1. Serrières	6	5	1	0	11
2. Saint-Blaise	5	5	0	0	10
3. Dombresson	6	5	0	1	10
4. Auvonnier	5	2	3	0	7
5. Châtellard	6	2	2	2	6
6. L'Areuse	5	2	0	3	4
7. Floria I b	6	1	2	3	4
8. Sonvilier	5	1	1	3	3
9. Travers	5	1	0	4	2
10. Superga II	5	0	2	3	2
11. Colombier	6	0	1	5	1

## Deux leaders dans le groupe II

Les Loclois ont connu une très bonne journée cette semaine. Cortailod qui brigue la première place a été contraint de céder un point à La Béroche. Ce demi-échec fait le bonheur du Locle II qui a pris le meilleur sur Floria I a, à La Chaux-de-Fonds par un 3-0 qui en dit long sur les ambitions des réservistes loclois. Ticino qui était au repos bénéficie également de ce match nul car il n'est plus qu'à un point de son rival local, mais avec un match en moins! Saint-Imier II qui est toujours à la recherche de son premier point n'a pas fait le poids devant Etoile qui s'est imposé par 3-0. Deux groupes se sont ainsi formés, six équipes étant en mesure de se disputer le titre, les autres formations



En championnat de 3e ligue, Le Locle II a défendu sa position de leader en battant Floria I a, à La Chaux-de-Fonds. Ci-dessus, la défense chaux-de-fonnière (maillot blanc) parvient à écarter le danger. (photo Schneider)

## luttant déjà pour éviter la chute!

Classement :

	J	G	N	P	Pt
1. Le Locle II	5	4	1	0	9
2. Cortailod	5	4	1	1	9
3. Ticino	5	4	0	1	8
4. Béroche	6	3	2	1	8
5. Floria I a	6	3	0	3	6
6. Etoile	6	3	0	3	6
7. Corcelles II	5	2	0	3	4
8. Neuch. Xam. III	5	2	0	3	4
9. Marin	6	2	0	4	4
10. Comète	5	1	0	4	2
11. Saint-Imier II	5	0	0	5	0

A. W.

JUNIORS INTERRÉGIONAUX A-1

En juniors interrégionaux, la grosse surprise de la huitième journée — marquée par quatre matchs nuls — aura incontestablement été causée par la formation étonnante de Laufon, laquelle se distingua une fois de plus en allant contraindre le leader Etoile Carouge au partage des points dans la Cité de Calvin. En dépit de ce demi-échec, les Genevois continuent toujours à détenir le commandement du groupe, talonnés à deux points par un quatuor de valeur formé de Laufon, de La Chaux-de-Fonds, qui peina quelque peu face à la lanterne rouge Fribourg,

	J	G	N	P	Pt
1. Etoile Carouge	8	5	2	1	12
2. Laufon	8	3	4	1	10
3. Chaux-de-Fds	8	5	0	3	10
4. Bâle	8	5	0	3	10
5. Martigny	8	5	0	3	10
6. Birsfelden	8	4	1	3	9
7. Sion	8	3	2	3	8
8. Servette	8	2	4	2	8
9. Koeniz	8	3	2	3	8
10. NE-Xamax	8	3	1	4	7
11. Lausanne	8	2	2	4	6
12. Bienne	8	2	2	4	6
13. Young Boys	8	1	2	5	4
14. Fribourg	8	1	2	5	4

Deuxième ligue jurassienne

## Bévilard s'adjuge le derby

La surprise du jour, dans ce groupe, aura été causée par Bévilard, lequel s'adjugea contre toute attente le derby qui, à l'extérieur, l'opposait à son vieux rival et voisin Reconville. Étonnant succès également que celui glané par Boncourt à Lyss. Après l'échec subi dimanche face à la lanterne rouge Berne, on s'attendait certes à un réveil des Ajoulots ; on ne pensait pas qu'il serait aussi net et surtout à ce que ce soit Lyss qui en fasse les frais. Tandis que Boujean 34 s'imposait d'extrême justesse devant Longeau auquel il infligeait sa seconde défaite de la saison, Young Boys II peinait face à la lanterne rouge Berne. En remportant finalement d'extrême justesse ce derby, la seconde garniture de Young Boys réalise une excellente opération puisque les deux points conquis de haute lutte lui permettent de ravir le commandement à Aurore, au repos dimanche. Bonne affaire aussi pour Tramelan qui, en s'imposant aisément devant le néophyte Courtételle, s'éloigne sensiblement des bas-fonds du classement où restent solidement fixés sa victime du jour ainsi que Berne II.

che — et du Noirmont, vainqueur d'extrême justesse, away, de la lanterne rouge Courtelary. Classement :

	J	G	N	P	Pt
1. Delémont II	5	3	2	0	8
2. Tavannes	5	2	2	1	6
3. Courrendlin	5	2	2	1	6
4. Le Noirmont	5	2	2	1	6
5. Corban	5	2	1	2	5
6. Tramelan II	5	2	1	2	5
7. Les Breuleux	5	1	3	1	5
8. Vicques	5	1	3	1	5
9. Mervelier	5	1	1	3	3
10. Courtelary	5	0	1	4	1

### Groupe 8 — Courfaivre prend le commandement

Décidément, le néophyte Courfaivre ne fait aucun complexe dans sa nouvelle catégorie de jeu cette saison. Après Chevèze, c'est le leader Courtemaiche qui en a fait dimanche l'expérience. Ce magnifique succès vaut au benjamin de ravir le commandement à sa victime du jour. Moins heureux aura été son compagnon d'ascension Courgenay, étrillé quant à lui à Bure. Pas de surprise en ce qui concerne les autres rencontres prévues à l'ordre du jour de la cinquième journée. Aussi bien Alle que Chevèze et Grandfontaine ont tous trois su profiter de l'avantage du terrain pour se défaire respectivement de Glovelier, Courtédoux et Fontenais. A noter toutefois l'existence de ces succès, les vainqueurs n'ayant triomphé que par un tout petit but d'écart. Classement :

	J	G	N	P	Pt
1. Courfaivre	5	4	1	0	9
2. Courtemaiche	5	4	0	1	8
3. Alle	5	3	1	1	7
4. Grandfontaine	5	3	0	2	6
5. Glovelier	5	2	1	2	5
6. Courgenay	5	2	0	3	4
7. Bure	5	2	0	3	4
8. Chevèze	5	1	1	3	3
9. Fontenais	5	1	0	4	2
10. Courtédoux	5	1	0	4	2

### Chez les juniors

JUNIORS A : Aarberg - Aegerten 3-0 ; Tramelan - Tœuffelen 3-0 ; WEf b - Aurore 1-1 ; Buren - Lyss 0-2 ; Madretsch - Bévilard 5-2 ; Perles - Nidau 1-1 ; Glovelier - Fontenais 0-3 ; Delémont - Alle 4-0 ; Bassecourt - Courtételle 5-1 ; Bonfol - Saint-Ursanne 6-2 ; Grandfontaine - Courfaivre 4-2.

JUNIORS B : Aarberg - Diessbach 2-2 ; Dotzigen - Evillard - Macolin 5-3 ; Lamboing - Aurore 2-4 ; Ruti - Orpond 0-0 ; Longeau - Zaehringia b, 3-1 ; Lyss - Schupfen 3-0 ; La Neuveville - Munchenbuchsee 4-4 ; Port - Madretsch 1-4 ; Zollikofen - Buren 3-3 ; Boujean 34 - Bienne 1-0 ; Les Breuleux - Courtelary 3-1 ; Le Noirmont - Mâche 0-1 ; Reuchenette - Orvin 9-1 ; Mervelier - Saignelégier 3-3 ; Reconville - Courrendlin 3-0 ; Court - Tavannes 3-2 ; Tramelan - Lajoux 6-0 ; Bassecourt - Montsevelier 1-2 ; Vicques - Bure 2-1 ; Grandfontaine - Courgenay 0-5.

JUNIORS C : Boujean 34 - Bienne 0-4 ; Longeau - Aurore 2-1 ; La Neuveville - Madretsch 6-1 ; Perles - Nidau 5-1 ; Reuchenette - Orpond 3-0 ; Tramelan - Tavannes 3-0 ; Reconville - Moutier b, 4-2 ; Bévilard - Les Genevez 2-5 ; Moutier - Saignelégier 9-1 ; Villaret - Tramelan b, 3-4 ; Courtételle - Moutier c, 8-2 ; Courtételle b - Glovelier b, 0-15 ; Delémont - Courfaivre 12-1 ; Glovelier - Courrendlin 10-0 ; Saint-Ursanne - Delémont b, 0-9 ; Courtédoux - Boncourt 1-1 ; Fontenais - Alle 0-3 ; Couveve - Porrentruy 0-10 ; Porrentruy b - Fontenais b, 3-1.

Dans le cadre de l'aide des sportifs aux enfants sous-alimentés

## Amérique du Sud bat Europe 2 à 0

Le football avait donné rendez-vous à la charité au Stade St-Jacques de Bâle où, devant 14.000 spectateurs, une sélection sud-américaine a pris le meilleur de façon parfaitement logique sur une sélection européenne. Au terme de cette rencontre de gala, disputée au profit de l'aide des sportifs aux enfants sous-alimentés, les Sud-Américains se sont imposés (2-0), après avoir mené au repos (1-0).

### Match plaisant

Le meilleur de ce match plaisant fut fourni par les Sud-Américains, et plus particulièrement par les Péruviens, dont la vivacité et la fantaisie firent merveille, en première mi-temps surtout. Formée presque exclusivement d'Argentins et de Péruviens, la sélection latino-américaine se signala par une cohésion nettement supérieure, et c'est avant tout ce qui explique son succès. Du côté européen, on ne se trouva pratiquement jamais. Certains joueurs restèrent visiblement sur la réserve, à l'image du Hollandais Cruyff, ce qui ne fut pas le cas des Sud-Américains.

Si elle fut constamment de bonne qualité (il y avait trop de brillantes

individualités sur le terrain pour qu'il en aille autrement), cette rencontre a donc finalement légèrement déçu. Pour les organisateurs, la déception a été complète. Avec des places debout vendues 10 francs — ce qui n'était pas excessif pour une oeuvre charitable — on attendait beaucoup plus que les 14.000 spectateurs présents.

### Le match en chiffres

Stade Saint-Jacques, à Bâle, 14.000 spectateurs. — ARBITRE, M. Landauer (EU) ; juges de touche, MM.

Scheurer (S) et Velasquez (Col). — BUTS : 35e Cubilas, 0-1 ; 65e Maneiro. — EUROPE : Victor (Tch), (46e, Maric, You) ; Hilario (Por), Salvadore (It), Schellinger (All. O.), (46e, Anquilletti, (It), Facchetti (It) ; Hasil (Ho), 46e, Velasquez, Esp), Van Hanegem (Ho), (46e, Juliano, It), Haller (All. O.), (46e, Albert, Hon) ; Cruyff (Ho), (46e, Bene, Hon), Lubanski (Pol), (80e, Dzajic, You), Dzajic (You), (46e, Amancio, Esp). — AMERIQUE DU SUD : Santoro (Arg), (46e, Manga, Bre) ; Wolff (Arg), Chumipitaz (Pérou), Bargas (Arg), (46e, Heredia, Arg), Pavoni (Arg), (80e, Rosl, Arg) ; Brindisi (Arg), (46e, Amneiro, Uru), Montero-Castillo (Uru) ; Cubillas (Pérou), Ayala (Arg), (46e, Baylon (Pérou), Sotil (Pérou), Alonso (Arg), (46e, Munante, Arg, 80e, Ayala, Arg).

## Football: les Suisses pour Copenhague Kunzli pourrait remplacer Jeandupeux

Bruno Michaud a désigné hier en fin d'après-midi les joueurs qui affronteront les Danois, ce soir à Copenhague. Il a formé son équipe après avoir reçu du Dr Tommy Preiss des assurances concernant l'état de la cheville de Jeandupeux. Victime d'une distorsion à la suite d'un coup reçu, l'ex-Chaux-de-Fonnier a pu s'entraîner normalement. Il entamera le match. Si le besoin s'en fait sentir, il sera remplacé en seconde mi-temps par Fritz Kunzli. L'équipe suisse sera la suivante :

Deck (Grasshoppers) puis Prosperi (Lugano) en seconde mi-temps ; Ramseier (Bâle), Mundschin (Bâle), Weibel (Sion) et Pirmin Stierli (Zurich) ; Oder-

mat (Bâle), Hasler (Bâle) et Demarmels (Bâle) ; Balmer (Bâle), Kudi Muller (Grasshoppers) et Jeandupeux (Zurich).

Michaud a en outre décidé de faire entrer en seconde mi-temps Bigi Meyer en remplacement de l'un des trois Bâlois de la ligne médiane.

## Semaine internationale de saut en janvier Finale au Locle

Les quatre concours de la Semaine suisse de saut, que la Fédération suisse organisera en janvier prochain, se dérouleront dans un ordre inhabituel. La semaine débutera le 21 janvier à Engelberg pour se poursuivre le 23 janvier à Saint-Moritz, le 26 janvier à Gstaad et se terminer le 28 janvier au Locle. Le tremplin de Gstaad est actuellement rénové et il permettra des sauts jusqu'à 80 mètres. Seize nations ont été invitées à cette Semaine suisse.

### Hockey sur glace

## La Chaux-de-Fonds vainqueur à Klagenfurt

Devant 2000 spectateurs, le HC La Chaux-de-Fonds a battu par 6-5 le champion d'Autriche, l'AC Klagenfurt, à Klagenfurt. Surpris durant la première période, les Neuchâtelois, profitant de leur meilleure condition physique, ont logiquement inversé la situation dans les deux dernières périodes, grâce notamment à Turler, auteur de trois de leurs six buts. Résultat : Klagenfurt - La Chaux-de-Fonds, 5-6 (5-1, 0-4, 0-1).

### Boxe

## Wajima conserve son titre mondial

A Tokyo, le Japonais Koichi Wajima, champion du monde des surwetters, a conservé son titre en battant son challenger, le Trinitéen Matt Donovan, par k.o. à la troisième reprise d'un combat prévu en quinze. Devant 10.000 spectateurs, Wajima a mis un terme au combat après 53 secondes dans le troisième round : une série de gauches à la face fut fatale à Donovan qui, auparavant, n'avait jamais pu inquiéter un adversaire au style peu orthodoxe mais très efficace. Wajima a ainsi remporté sa 23e victoire par k.o. en 28 combats professionnels.

## Offre de 750.000 dollars pour Joe Frazier

M. Jack O'Connell, président de l'Astrodrome de Houston, a fait une offre de 750.000 dollars ou 40 pour cent de la recette globale (télévision comprise) au champion du monde des poids lourds, Joe Frazier, pour qu'il mette son titre en jeu contre George Foreman.

Cette nouvelle proposition de M. J. O'Connell vient à la suite d'une première offre de 500.000 dollars effectuée la semaine dernière et qui n'a, jusqu'à ce jour, pas reçu de réponse.

# Portescap

Service du personnel  
Numa-Droz 165  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. (039) 211141

Cherche d'ici à la fin de  
l'année, pour développer  
la production de ses  
micromoteurs

# 30 ouvrières

Pour des travaux de fabrication propres:

tournage	soudage
tarudage	pliage
moulage	montage
bobinage	contrôle

Aujourd'hui ou d'ici à fin novembre, téléphonez ou écrivez, comme vous le préférez, au chef du personnel de production, Monsieur Roger Noverraz, rue Jardinière 157, tél. (039) 211141 interne 425.



## Urgent! Nous cherchons

### 50 coccinelles VW modèles 60-69

La demande en VW d'un certain âge étant toujours très forte à la veille de l'hiver, nous vous proposons une offre absolument **EXCEPTIONNELLE** d'échange contre une voiture « presque neuve ».

Demandez-nous encore **AUJOURD'HUI** les conditions de cette **CAMPAGNE DE RAJEUNISSEMENT**.

Entreposage gratuit de votre nouvelle acquisition pendant l'hiver.

Nous avons également en stock quelques **VOITURES NEUVES** modèle 72 (AUDI, NSU, VW) que nous cédon à l'ancien prix.

**NOUVEAU SYSTÈME DE FINANCEMENT ÉCONOMIQUE**

**SPORTING GARAGE J.-F. STICH**

Jacob-Brandt 71 LA CHAUX-DE-FONDS Tél. (039) 23 18 23

5 VW 1300 L Mod. 70 - 2 AUDI 60 L Mod. 72 - NSU TT Mod. 72 - 5 VW 1302 Mod. 71-72 - AUDI COUPÉ 71 - VW 411 LE Mod. 70 - 3 K 70 Mod. 71-72 - RENAULT R 4 Mod 71 - AUDI S 90 - Mod. 70 - REKORD 1900 S Mod. 69 - CHRYSLER VALIANT Mod. 68.



L'automne  
raffole  
d'une mode  
détendue, relaxe...  
...et vous?

Confortable manteau raglan,  
beau lainage uni,  
double boutonnage.  
Se porte aussi sans ceinture

289.-

Agréable à porter,  
la robe jersey pure laine,  
à jeux de rayures

179.-

Création  
**IV**  
La Maille



LA CHAUX-DE-FONDS - Léopold-Robert 53

la maison du tricot

Même maison à  
LAUSANNE LA CHAUX-DE-FONDS  
GENÈVE FRIBOURG  
NEUCHÂTEL BÂLE

CABINET DENTAIRE  
Léopold-Robert 57

*douillot*  
de retour

### 50 COFFRES-FORTS

modernes, de 100 à 5000 kg, sont à  
vendre d'occasion avec garantie.  
Achat - Vente - Echange et réparations  
Roger FERNER, Parc 89, tél. 039/22 23 67  
et 23 16 50.

SOCIÉTÉ DE PATRONAGE  
ET DE SECOURS  
AUX DÉTENU LIBÉRÉS

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Mercredi 18 octobre 1972, à 14 h.  
30 à l'Hôtel DuPeyrou (salle du  
rez-de-chaussée).

ORDRE DU JOUR :

1. Procès-verbaux des assemblées  
générales des 15 décembre 1971  
et 6 juillet 1972.
2. Rapport des agents.
3. Comptes.
4. Rapport des vérificateurs de  
comptes.
5. Budget 1973.
6. Nominations statutaires.
7. Divers.

La séance sera suivie d'une visite  
des nouveaux locaux du patronage,  
avenue DuPeyrou 8, Neuchâtel.

**RF** Le Discount du Marché  
Fornachon & Cie  
Place Neuve 6  
La Chaux-de-Fonds  
Tél. (039) 22 23 26

### MACHINES À LAVER

dès

**800.-**

neuves. Garantie 1 an.  
Livrées. Mise en service gratuite.

Facilités de paiements.

A vendre à La Chaux-de-Fonds

### IMMEUBLE

très bien situé et en très bon  
état, de 9 appartements, 1 ate-  
lier, 2 garages.,  
Rapport très intéressant :  
7,5% y compris lots et frais de  
notaire.  
Ecrire sous chiffre EM 21527 au  
bureau de L'Impartial.

## DAME ou DEMOISELLE

DE 30 A 50 ANS

trouverait emploi dans ménage de deux personnes en qualité d'employée de maison. — Logement à disposition pour personne mariée, sans enfant.

Ecrire sous chiffre DM 21798 au bureau de L'Impartial.

Nous cherchons pour tout de suite ou date à convenir

## jeune fille

de confiance, pour aider au ménage et au magasin.

Faire offre à Boulangerie-Pâtisserie E. Bourquin, Parc 83, La Chaux-de-Fonds Tél. (039) 22 16 09.

### CAFÉ DU MUSÉE

Daniel-JeanRichard 7, cherche

### sommelier

ou

### sommelière

pour tout de suite ou date à convenir. Horaire de travail régulier, congé le dimanche.

Se présenter ou téléphoner au (039) 22 27 19.

ON CHERCHE

## sommelière

Débutante acceptée. Congés alternés : une semaine, samedi et dimanche ; une semaine, dimanche et lundi. S'adresser au CAFÉ DU GRAND-PONT, avenue Léopold-Robert 118, tél. (039) 23 19 53.

Nous cherchons pour tout de suite

## sommelier (ère)

S'adresser Restaurant Les Forges, Numa-Droz 208, La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 26 87 55.

## Poseuses d'ancres personnel féminin

pour différents travaux de remontage seraient engagés tout de suite.

S'adresser ou faire offres à : LOUIS ERARD & FILS S.A.

Rue du Doubs 161  
La Chaux-de-Fonds  
Tél. (039) 23 31 17.

# Ils vont par deux!

Nos collants de première qualité, fins, doux et souples. Partie supérieure renforcée, avec empiècement. En HELANCA: grande élasticité, pas de plis. Dans la charmante teinte automnale Saskia.

L'emballage de

## 2 paires

pour le prix sensationnel de

# Bon

Avec ses prix,  
Migros fait échec  
au  
renchérissement!



# MIGROS

Grand feuilleton de « L'Impartial » 26

ELISABETH OGILVIE

## LE MANOIR AUX GRIVES

roman

traduit par Laure Casseau

EDITIONS DE TRÉVISE, PARIS  
Droits réservés, Opera Mundi

Je me réveillai transie, toujours couchée sur le ventre, avec un torticolis, si raide que j'eus de la peine à me mouvoir. Dehors, les gazouillis de l'aube étaient à leur paroxysme. A côté de moi, Tris faisait énergiquement sa toilette pour la journée.

J'éprouvai le même soulagement étonné que la veille en constatant qu'une nouvelle nuit s'était écoulée sans incident. Grimaçant et geignant, je me laissai glisser du lit, m'affaissant sur la carapette. J'avais la sensation d'être paralysée. Mais, lorsque je me redressai, je me sentis mieux, bien que le cou me fit mal. En frissonnant, j'enlevai la robe de shantung couleur pêche que j'avais mise pour le dîner de la veille, j'enfilai un pantalon et un pull-over, et j'ouvris la porte, tendant l'oreille. La maison était silencieuse dans la lumière grise de l'aube.

C'est le moment, me dis-je, et je suivis Tris vers l'escalier. Le tapis étouffait le son de mes pas. Je ne faisais pas plus de bruit que le chat. J'étais arrivée au pied de l'escalier et Tris s'était déjà engagé dans le couloir qui menait à la cuisine avec un air d'anticipation lorsque la voix de Rees retentit audessus de moi, au premier étage.

Je ne fus pas surprise. C'était arrivé trop souvent. Je réussis à sourire en me retournant.

— Bonjour. Vous ai-je réveillée ?

— Non, je n'ai presque pas dormi de la nuit.

Il était habillé, et son visage avait quelque chose d'inhabituel, même dans la pénombre.

— Si vous avez l'intention de faire une promenade, attendez le petit déjeuner, et je vous accompagnerai.

Il se mit à descendre, et lorsqu'il fut à mi-chemin je me rendis compte que la moitié de son visage était contusionné, sa bouche enflée, et qu'il avait une blessure à la tempe. Ses yeux étaient las et cernés.

— Que vous est-il arrivé ? m'exclamai-je.  
— J'ai été faire un tour dans le jardin pour fumer une dernière pipe, et, en rentrant, j'ai manqué une marche.

Il m'adressa un sourire mi-figue mi-raisin.  
— Je suppose que j'étais trop préoccupé par autre chose.

— Et qu'avez-vous fait pour vous soigner ?  
— Rien du tout. Oh ! ce n'est pas grave, mais tellement douloureux que je n'ai pas dormi. Et je n'étais certainement pas d'humeur pour autre chose.

Il glissa ma main sous mon bras.  
— J'espère que vous me pardonnez, Caro.  
— Vous pardonner ? Parce que vous avez eu un accident ? Je suis heureuse que vous n'ayez rien de cassé, que vous ne soyez pas éborgné ou fracassé le crâne.

Ma voix vibra de passion parce que je souhaitais exactement l'inverse.

Mais, du moins, l'événement providentiel s'était produit. J'avais réussi à lui échapper une nuit de plus.

Il n'accepta que du café. J'avais proposé de lui préparer des œufs, mais il déclara que la bouche lui faisait trop mal.

Il plaisantait sur son apparence, et la raison qui l'avait fait trébucher, mais ensuite, il s'enferma dans ses propres pensées au point que, lorsque je lui offris une nouvelle tasse de café, il ne m'entendit pas. Jamais je ne l'avais vu dans un tel état. Avec le lever du soleil, la lumière lui faisait apparemment mal aux

yeux. Je lui suggérai d'aller faire un somme. Mais il déclara qu'il était incapable de dormir dans la journée.

— Allons nous promener, dit-il brusquement. Dans la direction opposée à celle d'hier.

— Voulez-vous que je prépare un pique-nique ?

— Non, jusque quelques fruits. Jason et Tim seront là vers midi.

Je ne savais pas s'il fallait en être soulagée. Nous partîmes, la prisonnière et son gardien. Je ne me rendais pas compte si Rees avait conscience de notre situation. Nous nous installâmes sur un long rocher pour nous reposer. Il remarqua :

— On ne peut pas dire que notre week-end à deux ait été un succès entre votre migraine et mon accident.

— C'est ma faute, assurai-je. Je n'aurais pas dû revenir. Nous ne devons pas passer ce week-end ensemble. C'est pourquoi tout à mal tourné.

— Vous croyez à la volonté divine.

— Vous pas ?

— Je ne pourrais pas supporter l'idée que ma vie a été arrangée d'avance par un esprit infini et omniscient. Cela me réduirait à ces personnages mythiques qui maudissent Dieu et sont condamnés à souffrir toute l'éternité en guise de châtement.

Je saisis la balle au bond.

— Donc, vous croyez en Dieu.

— Ce n'était qu'une figure de style. Je ne crois qu'en moi-même.

— Et moi, suis-je aussi une figure de style ? Il grimaça un sourire avec sa bouche douloureuse.

— Au début, je pensais que vous n'étiez qu'un produit de mon imagination, une créature née du désir. Mais, aujourd'hui, je sais que vous existez, ma chérie. J'en ai pleinement conscience.

Il posa sa main sur la mienne.

Mes nerfs ne pouvaient pas en supporter davantage. La réalité et l'illusion s'étaient mé-

lées, comme la mer et le ciel à l'horizon voilé de brume. Tout se passait comme si Stephen Faraday et l'horreur que j'avais éprouvée n'étaient qu'un cauchemar, dont je m'éveillais, étourdie et soulagée. Je n'essayais pas de m'enfuir. Mercredi serait comme d'habitude mon jour de congé. Je quitterais le Manoir aux Grives librement, et je reviendrais tout aussi librement. Rees et moi allions nous marier.

Dans cette indétermination de la réalité et de la fiction, le temps était suspendu. Je trempai mes pieds dans une flaque d'eau salée, je mangeai une prune, et je cessai de penser. Rees, adossé à un rocher, fumait en contemplant la mer. Il était beau malgré ses contusions, et n'avait rien de sinistre.

Cet état indéfinissable continua à nous envelopper tandis que nous retournions vers la maison, fragile comme un bulle de savon. C'était un curieux intermède, semblable à l'hallucination ou au rêve éveillé de quelqu'un dont l'esprit épuisé n'est plus capable de cohérence. Mais, apparemment, j'y avais trouvé suffisamment de repos pour disposer de nouveau de toute mon énergie afin de faire face à la suite des événements.

Tim et Jason étaient dans la cuisine. Tim rayonnait, ou, plutôt, il explosait comme un feu d'artifice. Il voulait tout nous raconter à la fois. Il étreignit son père avec fougue, puis moi, en ne cessant de faire appel à Jason pour qu'il confirmât des déclarations qu'il n'avait pas encore faites. Finalement, après ce joyeux tumulte, et une fois que Jason nous eût salués avec beaucoup plus de modération, Tim eut une autre idée.

— Nous avons vu un « naxident », annonça-t-il, les yeux brillants. La voiture était complètement écabouillée. Une voiture de dépannage est venue l'enlever avec une grue. Nous l'avons vue monter, monter...

Il accompagnait le récit du geste.

— Nous n'avons pas vu ce qui est arrivé, assura Jason à Rees. L'accident a dû se pro-

**Hôtel  
Restaurant  
Rôtisserie  
Bar**

# LE GRENIER

dans son cadre rustique

Les Geneveys-sur-Coffrane — Téléphone (038) 57 13 55

cherche, pour sa prochaine ouverture, personnel :

**CUISINIERS  
AIDES DE CUISINE  
CASSEROLIER  
BARMAID  
SOMMELIERS (ÈRES)  
GARÇONS DE BUFFET  
CONCIERGE**

Garantie de salaires élevés

## Amarel une légèreté très différente



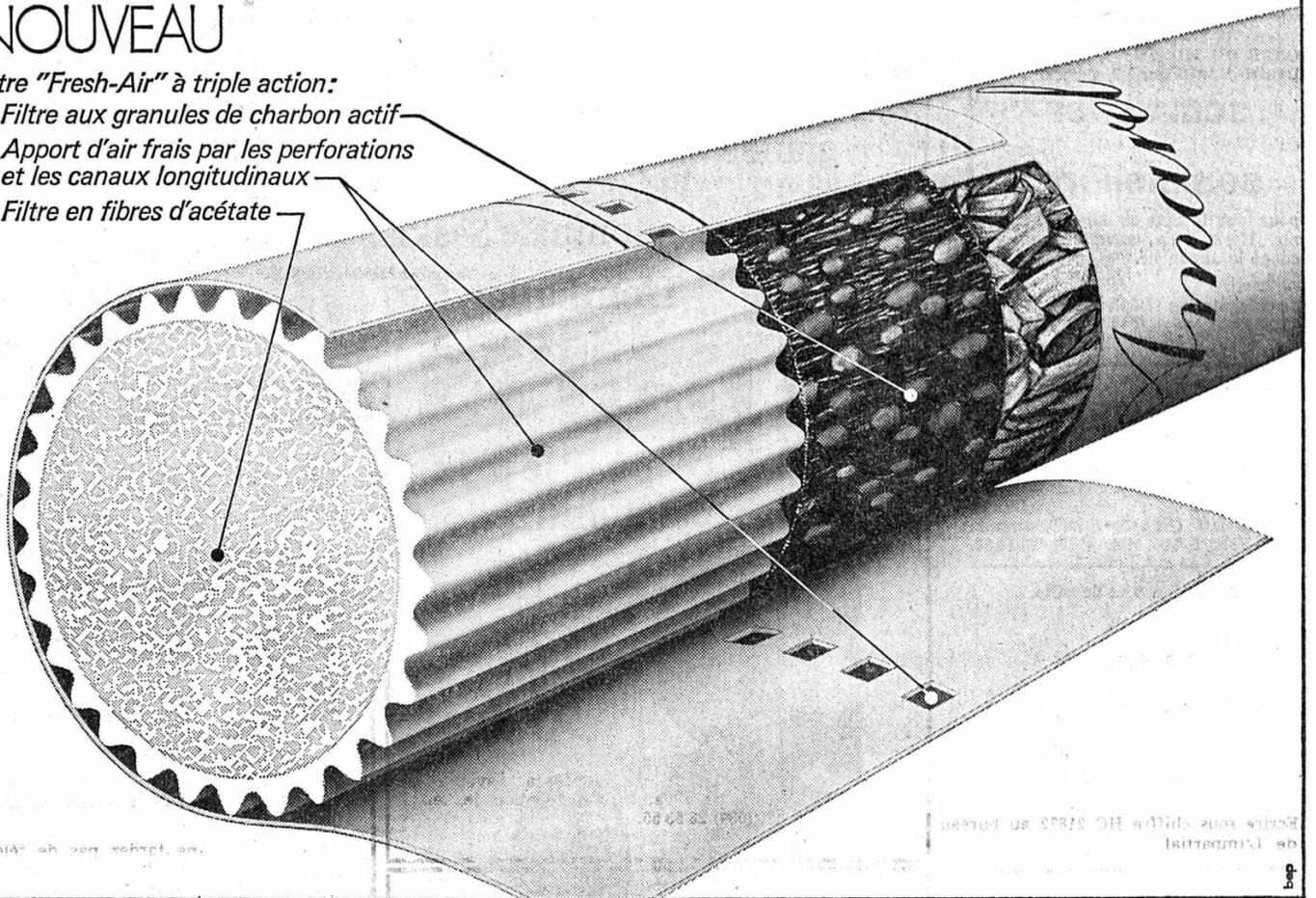
Amarel est très différente. Différente par son filtre "Fresh-Air" à triple action. Différente par la légèreté et la qualité de son tabac, un mélange Maryland naturel. Différente par son emballage. Amarel, une façon différente de fumer léger.

20/Fr. 130

### NOUVEAU

Filtre "Fresh-Air" à triple action:

- ① Filtre aux granules de charbon actif
- ② Apport d'air frais par les perforations et les canaux longitudinaux
- ③ Filtre en fibres d'acétate



duire la veille. Mais on était en train de sortir la voiture du ravin quand nous sommes passés. Et les hommes du téléphone étaient en train de planter un nouveau poteau. Notre ligne a dû être coupée.

— Peut-être. Je ne m'en suis pas rendu compte. Je n'ai pas donné de coups de téléphone.

Je me souvins de la ligne morte, et je repris une conscience aiguë et brutale du danger.

— Que se passe-t-il, Caro? demanda Tim, le visage perplexe. Avez-vous mal quelque part?

— Non. J'espère qu'il n'y a pas eu de blessés graves.

— Papa, je t'ai ramené quelque chose, annonça Tim. Viens, je l'ai mis dans la bibliothèque.

Il prit Rees par la main, et ils partirent ensemble, l'homme réglant son pas sur celui du petit garçon gêné par son appareil. Aucun d'eux ne se retourna, et je fus soulagée qu'ils ne m'eussent pas demandé de me joindre à eux. Pendant trop longtemps, j'avais considéré Tim comme mon enfant. Aujourd'hui, à regarder son visage ardent et expressif, ses yeux étincelants, à l'entendre dire mon nom, j'éprouvais la tentation de m'emparer de lui et de m'enfuir afin de le garder à tout jamais.

Jason s'éclaircit la gorge. Je sursautai.

— Tim semble avoir passé un merveilleux week-end, remarquai-je précipitamment.

— Les autres enfants ont été très gentils avec lui. Mais il le mérite.

— J'aimerais qu'il ait plus souvent la compagnie d'autres enfants, répondis-je. Néanmoins...

Je haussai les épaules et je gagnai ma chambre. Comme si le retour de Jason et de Tim m'avait rendu mon bon sens, je pensais à plusieurs possibilités d'évasion si simples que je n'arrivais pas à croire qu'elle fonctionneraient. Si je parvenais à me maîtriser jusqu'au mercredi, il suffisait de ne pas revenir et d'envoyer la police à ma place. Ne pense pas à Tim, me répétais-je. Tu ne peux pas vivre

prisonnière de cette maison comme Stephen Faraday l'a été.

Ou encore, je pouvais écrire à Elliot et à Mindy, comme je le faisais habituellement, et dire à Elliot de venir me chercher, en se faisant escorter par la police.

Ou je pouvais donner ma démission.

Puis je réfléchis aux possibilités inverses. Une raison irréfutable pouvait m'empêcher de prendre mon jour de congé. Si Rees, par exemple, me proposait de le passer avec lui, et d'aller déjeuner au restaurant? Même si je prétextais des courses à faire, il m'escorterait.

Quand à ma lettre, c'était Jason qui mettait le courrier à la poste. Jusque-là, il ne m'était pas venu à l'idée que Rees pouvait censurer mes lettres, mais ce n'était pas impossible pour un homme qui en séquestrait un autre depuis trois ans et avait été capable d'affronter le désespoir des parents sans sourcilier.

Et si je manifestais l'intention de donner ma démission après avoir été apparemment profondément amoureuse, j'aurais à subir un interrogatoire d'expert.

Je me laissai tomber sur mon lit, l'esprit vide. Puis j'entendis Tim pénétrer dans sa chambre. Au bout de quelques instants, il traversa la salle de bains et frappa poliment à ma porte, comme je le lui avais appris.

— Entre, criai-je.

Il passa la tête dans l'entrebâillement, rouge de fierté.

— J'ai aussi quelque chose pour vous, Caro! Il posa un paquet sur le lit.

— Savez-vous ce que j'ai rapporté à papa? Vous allez le voir, mais je vais vous le dire. Il s'agit d'un grand crabe des Moluques!

— Vraiment! m'exclamai-je avec un étonnement approprié.

— Il ne s'agit que de la carapace, mais on dirait un vrai. Il va le garder sur son bureau.

— Il doit être magnifique, dis-je.

— Il l'est, assura-t-il en ouvrant le paquet.

La boîte qu'il contenait était pleine de galets, de coquilles blanches et ridées de buccins, de bigorneaux jaunes et orange, avec quelques

écales violettes de moules, des morceaux de verre multicolores polis par la mer. Il fouilla joyeusement dans son contenu, et en sortit un fragment de pierre.

— C'est du quartz rose, déclara-t-il solennellement. Tony dit que c'est très rare. Et c'est moi qui l'ai trouvé.

— Qui est Tony?

— C'est un grand garçon, affirma-t-il, les yeux rayonnants. Il a dix ans. Il sait tout.

Je me demande, pensai-je, glacée jusqu'à l'âme, si Tony s'est rendu compte que tu n'étais pas plus arriéré que lui. Tout haut, je dis :

— Je le garderai toute ma vie, Tim. Merci. Il est très beau.

Je le posai contre ma joue en fermant les yeux. Pourquoi, me demandais-je en moi-même, pourquoi Rees a-t-il fait cela à son enfant? Stephen Faraday était une chose. Mais comment un père pouvait-il transformer son propre fils en infirme?

— Ecoutez l'océan, cria Tim, pressant un gros buccin contre mon oreille.

Je dus lutter contre la tentation de le prendre dans mes bras. Ce qui m'étonnait n'était pas la découverte soudaine de la vérité, mais le fait qu'elle ne fût pas une révélation. Je me souvenais de mes doutes, des questions que j'avais posées à Rees et de son obstination souriante. Je me rendais compte qu'après le premier jour passé avec Tim je l'avais considéré inconsciemment comme un enfant de cinq ans parfaitement normal. J'avais été obligée de me rappeler constamment qu'il souffrait d'infirmités graves, même si elles n'étaient pas visibles dans l'immédiat.

Tim ne devait pas aller à l'école. « Pas d'évaluation. » En d'autres termes, pas de liberté d'épanouissement pour un esprit brillant, avide de savoir. Il devait être délibérément étouffé et déformé, comme ses jambes dont les muscles s'atrophieraient progressivement dans le lourd appareil orthopédique. Il fallait qu'il demeurât, sinon littéralement dans les bras de son père, du moins constamment à sa disposition,

dans un état de totale dépendance. Dans quelques années, il serait devenu incapable de penser ou de se mouvoir par lui-même.

Il serait un prisonnier. Nous l'étions tous, pour une raison ou pour une autre. La haine, l'amour... Mais pouvait-on appeler amour une possessivité qui allait jusqu'à mutiler l'esprit et le corps d'un enfant? Phyllis Partridge avait raison d'être effrayée.

— Vous avez mal, Caro, dit Tim d'un ton accusateur.

— Juste un peu, répondis-je. Ça va passer.

— Nous pouvons le dire à Jason. Il a des pilules contre les douleurs.

— Pas la peine. Ça va se passer tout seul.

— Vous ne voulez même pas une aspirine orange? insista Tim d'un ton tentateur.

Je souris en secouant la tête. Jason. Était-il, lui aussi, prisonnier? Il ne pouvait pas ignorer l'existence de Faraday. Je l'avais vu porter à la maisonnette de la nourriture que je croyais être destinée à Rees, afin qu'il ne fût pas obligé d'interrompre son travail. Jason savait probablement la vérité au sujet de Tim. Il l'avait laissé nager, puis il avait été terrifié à l'idée que Rees pût l'apprendre.

Il était inutile de faire appel à son aide. Pour une raison ou une autre, il dépendait manifestement de Rees. Je me souvins de la phrase de Rees : « il estimait avoir besoin d'air marin pour survivre ». Rees l'avait-il sauvé de quelque chose en faisant de lui un captif qui n'avait pas la volonté de s'évader lorsque l'occasion s'en présentait?

— Tony m'a fabriqué un nouveau bateau, annonça Tim. Allons le faire flotter sur le bassin.

Un dimanche de juillet dans le parc du Manoir aux Grives. Des chardonnerets et des calendrelles gazouillent autour des vasques. Une odeur d'herbe fraîchement coupée et de roses flotte dans la brise venant de la mer, qui scintille avec des éclats bleus de diamant au-delà des bouleaux et de trois grands pins.

(A suivre)

## DEMANDES D'EMPLOIS

### MÉCANICIEN-DESSINATEUR

32 ans, 10 ans d'expérience dans l'industrie cherche changement de situation.

Ecrire sous chiffre MD 21608 au bureau de L'Impartial.

### URGENT

REGLEUSE cherche à domicile, travail régulier = virolages, centrages traditionnels ou Greiner; éventuellement acheminement, mise en marche. — Ecrire sous chiffre OF 21905 au bureau de L'Impartial.

Termineur spécialisé sur

### remontages de chronographes

cherche travail. Eventuellement sur autres parties. Travail soigné, livraisons régulières. Ecrire sous chiffre LO 21854 au bureau de L'Impartial.

### MÉCANICIEN

diplômé d'un Technicum, avec maîtrise fédérale, cherche changement de situation. **Expérience:** mécanique générale, pratique et bureau technique, cadrans, boîtes et relations avec les fournisseurs. A déjà occupé des postes de chef d'atelier, de fabrication. **Désire:** place avec responsabilités, dans ambiance agréable.

Ecrire sous chiffre FB 21850 au bureau de L'Impartial.

### Homme

cherche changement de situation, à La Chaux-de-Fonds.

Situation: planning sur programme mécanographique et rattaché au service des achats et ventes. - Libre tout de suite.

Ecrire sous chiffre HC 21872 au bureau de L'Impartial.

### Jeune dame

cherche emploi 3-4 après-midi par semaine dans magasin ou autre. — Ecrire sous chiffre LS 21941 au bureau de L'Impartial.

### PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 30 ct. le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale ou ayant une certaine importance

#### Chambres à louer

MEUBLÉE, avec salle de bains, entrée indépendante, tout confort. Tél. (039) 22 57 18.

INDÉPENDANTE, MEUBLÉE, confort, bains, libre tout de suite, Hôtel-de-Ville 25, 1er étage.

BELLE CHAMBRE MEUBLÉE, eau, courante. Tél. (039) 22 68 08, heures des repas.

CHAMBRES meublées tout confort. Libres tout de suite. — Tél. (039) 22 36 36

MEUBLÉE, CHAUFFÉE, bain. Tél. (039) 26 77 10, dès 12 h. 30.

INDÉPENDANTE, meublée, Jean Schaeffer, Parc 11. Tél. (039) 23 73 34.

INDÉPENDANTE, MEUBLÉE, centre ville. Tél. (039) 22 55 75, entre 9 h. et 18 h. 30.

#### A vendre

BUFFET DE SERVICE; table à rallonges; 6 chaises; 2 fauteuils; divan-lit; 2 lustres. Bon état, bas prix. Tél. (039) 22 63 08.

TABLE HOLLANDAISE et 4 chaises rembourrées. — Tél. (039) 26 73 38.

CHAMBRE A COUCHER: 2 lits jumaux avec tables de chevet, armoire et coiffeuse. Parfait état. Tél. (039) 26 87 51 dès 13 heures.

BEAUX CHATONS ANGORA. Famille Thuilingue, Locle 34.

BELLE CUISINIÈRE moderne, 4 feux, grill. Tél. (039) 23 84 54.

UN GRAND CANAPÉ et 2 fauteuils usagés, mais très confortables. S'adresser entre 18 et 20 h. rue de l'Hôtel-de-Ville 5, 2e étage.

POUSSETTE Wisa-Gloria, en bon état. Tél. (039) 31 50 64.

L  
O  
N  
G  
I  
N  
E  
S

### FABRICATION DE BOITES ACIER LONGINES

engage pour entrée immédiate ou à convenir

### ÉTAMPEUR QUALIFIÉ

### POLISSEUR

sur boîtes acier

### RHABILLEUR

### TOURNEUR

sur machines Güdel

Nous demandons du personnel expérimenté, capable de participer immédiatement à la réalisation de l'important programme de fabrication.

Les offres sont à adresser à:

Compagnie des Montres LONGINES Francillon S. A. Service du personnel — 2610 St-Imier Tél. (039) 41 24 22

L  
O  
N  
G  
I  
N  
E  
S

## CABLES CORTAILLOD

engagent:

### monteurs de câbles

Si vous...

— avez une formation de mécanicien, serrurier, monteur-électricien, ferblantier, appareilleur ou analogue

— appréciez les responsabilités, l'indépendance et les voyages,

nous vous offrons

— une formation de 12 semaines entièrement rétribuée

— un travail varié

— une rétribution dynamique tenant compte des exigences requises pour ce travail

— des primes pour travail à l'extérieur

— les avantages sociaux d'une grande entreprise.

Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à prendre contact par téléphone ou de vous présenter auprès du Service du personnel, Câbles Electriques, 2016 Cortaillo, tél. 038/42 12 42.

## CABLES CORTAILLOD

Lisez L'IMPARTIAL En vacances

### ZENITH TIME SA

Parc 119, La Chaux-de-Fonds

cherche

### metteuses en marche

pour ses chaînes de remontage.

Horaire variable.

Prière de prendre contact avec M. Lebet à l'adresse susmentionnée, tél. (039) 23 53 55.



(Tuilerie 42, près du Parc des Sports) La Chaux-de-Fonds

engage

### mécanicien-outilleur

ou

### mécanicien faiseur d'étampes

pour la fabrication de moules d'injection de haute précision.

S'adresser ou écrire à Universo S. A. Département Plastique, Tuilerie 42 Tél. (039) 23 30 33, 2300 La Chaux-de-Fonds.

### VENTE DE MEUBLES anciens et d'occasion

provenant de reprises et pour cause de résiliation de notre dépôt Parc 1.

Commodes fin 19e restaurées, 1 tapis d'Orient 3.65 x 2.40 m, tables anciennes à abatants et allonges, armoire à une porte en sapin ancienne, une longue table à allonges pour cuisine de ferme, et 12 chaises Louis-Philippe cannées, bibliothèque moderne, une commode de style patinée gris et or avec tourne-disques intérieur, bahut ancien peint, à fleurs, un meuble de paroi moderne, un grand matelas 150 x 195 cm. état de neuf marque Elite, un miroir artisanal en ferronnerie de style, un harmonium ancien, chaises diverses, 1 fauteuil cuir, un petit lavabo ancien de 45 cm., 1 lit d'enfant de 2 à 8 ans ancien avec matelas neuf, canapés à restaurer, rideaux anciens pour théâtre ou boutiques. ENTREPOSÉ PARC 1

Pour visiter, s'adresser place Neuve 6, entrée au bas de la rue du Stand.

R. KAISER ANTIQUITÉS dès 10 h. et dès 14 h. ou téléphoner de 20 à 21 h. au privé: (039) 23 15 62.

### MÉCANICIENS MÉCANICIENS-OUTILLEURS

Si vous aimez votre métier,

si vous préférez l'atmosphère d'une petite équipe jeune et dynamique à celle d'une grande usine,

si vous désirez participer à de belles réalisations tout en obtenant les avantages matériels espérés,

ne tardez pas de téléphoner au No (038) 57 14 66, pour fixer l'heure de visite à la

fabrique FELCO FELIX FLISCH, 2206 Les Geneveys-sur-Coffrane (NE)

### Belle maculature à vendre au bureau de L'Impartial

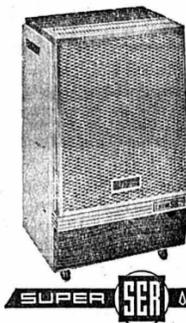
### Une solution élégante

dans de nombreux appartements

LE CHAUFFAGE



sans flamme  
sans bruit  
sans odeur  
sans raccordement  
ni cheminée



Une pression sur un bouton et le chauffage est en service.

Chaleur rapide à bas prix.

### A. & W. Kaufmann & Fils

succ. P.-A. Kaufmann

La Chaux-de-Fonds, Marché 8-10

Dépôt gaz propane

Nous cherchons

### personne

pour nettoyage de bureau, dès 19 heures.

S'adresser à: Haefliger et Kaeser S. A. Rue des Entrepôts 29, tél. (039) 26 85 91 La Chaux-de-Fonds.

Petit atelier d'horlogerie cherche

### JEUNES FILLES

et

### JEUNES DAMES

à former sur différentes parties variées et bien rétribuées. Horaire selon entente.

Téléphoner au (039) 22 62 60.

### NOVO CRISTAL SA

engage

ouvrières pour travaux propres et plaisants.

Se présenter rue Jacob-Brandt 61.

Tél. (039) 22 54 07.

Fabrique d'ébauches de cadrans cherche:

### BON FRAPPEUR

### VISITEUSES

### PERSONNEL FÉMININ

à former pour divers travaux d'atelier.

Entrée tout de suite ou à convenir.

S'adresser à Pierre Lieberherr Nord 70-72. Tél. (039) 23 82 66/67.

ON CHERCHE

### garçon ou dame de buffet

S'adresser au RESTAURANT ÉLITE, Serre 45, La Chaux-de-Fonds. tél. (039) 23 33 98.



L'annonce reflet vivant du marché

IMPAR-TV IMPAR-TV

Point de vue

Humour et poésie

Chaque émission doit se suffire à elle-même, sans explications, pensent les responsables des chaînes de télévision qui cessent d'imaginer qu'il pourrait y avoir plus que la sourire de la charmeuse. Et plus encore celles présentées le samedi soir, qui doivent en principe distraire les familles unies, surtout s'il s'agit de leur en proposer une qui a obtenu un Grand Prix de la Goëlette d'or à Knokke-le-Zoute en 1972 dans le domaine des variétés. Or l'émission de la BBC présentée samedi 30 septembre par la TV romande, bien photographiée, admirablement montée donc parfaitement rythmée, consacrée à un groupe délirant de musique pop, « Shana-na » (on le vit dans « Woodstock ») méritait quelques explications introductives. L'humour y règne en maître, dans le travail du groupe d'abord, dans la manière de le filmer ensuite. Cette force torrentielle, ces grimaces, ces contorsions des musiciens, leurs danses, elles ont dû provoquer la surprise sinon la réprobation de nombre de téléspectateurs. Or, tout en pratiquant une musique d'un bon niveau, « Shana-na » s'amuse à parodier le rock des années soixante, à en imiter certaines vedettes. Qui a compris que tour à tour défilait Arlo Guthrie, Elvis Presley, Frank Zappa, le chanteur de Canned Heat, peut-être même Hendrix ? Mes filles, puisque c'est un peu leur spécialisation. Et les clés ainsi fournies ont agrémenté le rendement humoristique de l'émission sur nous. Pourquoi ne pas l'avoir dit en introduction ?

La poésie ? Y a-t-il des domaines que la télévision ne peut pas aborder ? La poésie, dans notre formation culturelle élitaire, c'est la lecture, éventuellement parfois un récital, peut-être une voix à la radio. Peut-elle vraiment s'accompagner de l'image, qui est réaliste. Supporte-t-elle d'être interprétée visuellement sans être trahie ? De temps en temps, la première chaîne française offre des reportages sur un cabaret poétique. La TV romande ne tente pratiquement pas d'offrir de la poésie littéraire. Pourtant, faire aimer par un large public les plus beaux poèmes, lui fournir l'occasion de les découvrir, quelle belle mission...

Etions-nous l'autre soir dans de bonnes dispositions ? Peut-être. Une formule utilisée par François Chatel (ORTF - Première - samedi 30 septembre à 22 heures) nous a paru parfaitement convenir au témoignage poétique. Pendant cinquante minutes, nous avons écouté des poèmes en silence. Il s'agissait simplement de faire dire des textes à des gens qui les disaient du reste fort bien en extérieurs, dans un village : adossé contre un arbre, au milieu d'une classe d'élèves, avec un lit d'enfant sur une place, etc.

Et cela crochait parfaitement : le texte occupait la première place alors même que l'image en était éloignée, tandis que des sons réels créaient un climat d'accueil étonnant. Une réussite. Et une découverte : Prévert est très proche de La Fontaine...

F. L.

INFORMATION RADIO

Le concert de Genève

Ce soir à 20 h. 30 Premier programme

A l'antenne ce soir, la transmission directe du premier concert d'abonnement de l'Orchestre de la Suisse Romande donné au Victoria-Hall à Genève. C'est Georges Prêtre qui dirigera l'Orchestre, et la soliste de cette soirée musicale sera la pianiste Diane Andersen.

Georges Prêtre dirigera tout d'abord l'ouverture « Gwendoline » d'Emmanuel Chabrier. Né en 1844, mort en 1894, le compositeur français fit preuve très jeune de grandes dispositions pour la musique. Néanmoins, il étudia tout d'abord le droit, et entra même comme fonctionnaire au Ministère de l'Intérieur. Parallèlement, il continua à étudier la musique.

Puis, Diane Andersen interprétera en soliste le Scherzo opus posthume pour piano et orchestre de Bela Bartok.

Enfin, le concert s'achèvera par « Les Tableaux d'une exposition » de Moussorgsky, dans l'orchestration de Maurice Ravel.

À la Télévision française

Après une décision ferme de certains réalisateurs de la Télévision française et leurs collaborateurs, il y aura plusieurs grèves au cours de cette semaine. Nous publions donc sous toutes réserves les programmes qui nous sont parvenus mais qui risquent de subir des changements au dernier moment, particulièrement en ce qui concerne les émissions en direct.

Sélection de mercredi



A la Télévision française, deuxième chaîne, à 20 h. 30, un film « Les aristocrates », suivi d'un débat. (photo ORTF)

Au milieu d'une leçon de violon, on prévient Anna que son parrain, Paul Noblot est mort. Très affligée, celle-ci se précipite chez Mathilde pour la prévenir. Son amie lui rappelle alors que son parrain avait pris une hypothèque sur Pont-Dormant et qu'elle va devoir la rembourser à Jean Noblot, le fils de Paul et son cousin.

TVF II

20.30 - 23.30 Les dossiers de l'écran: Les grandes familles. « Les aristocrates ».

Les vacances réunissent le marquis de Maubrun et ses sept enfants. La gentilhommière se lézarde et menace ruine, mais le marquis est attaché de tout son être à des principes d'honneur, de race et de sang. Il se montre irréductiblement fidèle à son code, à son honneur, à sa propre définition de la noblesse et refuse de pactiser avec le monde moderne qui est pour lui comme une planète lointaine.

Ses enfants vont s'opposer à lui, chacun pour des raisons différentes. Le film porte le sceau de Denys de La Patellière dont ce furent les débuts de cinéaste.

Il est tiré d'un roman de Michel de Saint-Pierre. Alors que le roman est une critique acerbe des points de vue aristocratiques, Roland Laudenbach et La Patellière ont mis l'accent sur les grandeurs, fussent-elles teintées de ridicule, des personnages.

TVR

21.50 - 22.40 Les évasions célèbres. L'enquête de l'inspecteur Lamb.

1811 : appauvrie par la guerre, l'Autriche-Hongrie a décidé de procéder à une dévaluation. A la veille du jour « J », un courrier apporte 500.000 forints nouveaux. Daniel, le percepteur, et Nizli, son adjoint, prennent le trésor en charge. Chacun d'eux détient une clé du coffre dans lequel a été enfermé l'argent.

Un peu plus tard, à l'auberge de la belle Barbara, Daniel se vante d'avoir mis au point une martingale infaillible pour gagner à la Loterie nationale. Il ne lui manque qu'un élément : le nom de la ville où il doit tenter sa chance. C'est Barbara qui la désigne ; aussitôt, le courrier part avec la mise de Daniel.

Alerte à l'aube ! On a volé les 500.000 nouveaux forints. Vienne dépêche sur les lieux l'inspecteur Lamb, jeune et ambitieux policier qui découvre deux suspects : Lukacs, un riche ferrailleur, et Avakum, marchand de grain, tous deux soupirent de la belle Barbara. Mais brusquement, un nouvel indice fait porter les soupçons sur Daniel...

TVF I

20.15 - 20.30 « Pont dormant ».

Episode I : Anna Vidal est veuve. Elle vit à Pont-Dormant, une propriété de famille en province, avec

sa fille Stéphanie, 20 ans. Nicole, l'aînée est partie tenter sa chance à Paris.

Anna qui a du mal à joindre les

deux bouts, donne des leçons de musique. Stéphanie travaille à mi-temps chez la meilleure amie d'Anna, le docteur Mathilde Gouraud.

SUISSE ROMANDE

- 16.45 Le jardin de Romarin Emission pour les tout-petits. 17.05 Le 5 à 6 des jeunes 18.00 Téléjournal 18.05 (c) L'actualité au féminin 18.25 (c) L'art et nous L'actualité artistique en Suisse romande 18.50 (c) Les Aventures de l'Ours Colargol Pour les petits. 19.00 (c) Courrier romand Comptoir de Martigny. 19.10 (c) Omer Pacha 2. Le Bal. 19.40 Téléjournal 20.00 Les grandes manœuvres aériennes Opération « Mobil » : Résumé final. 20.10 (c) Carrefour 20.30 Ici Berne 20.35 (c) Lequel des trois ? Qui dit la vérité : un jeu. 21.05 En personne Walter Weideli. 21.50 (c) Les évasions célèbres L'Enquête de l'Inspecteur Lamb. 22.40 Téléjournal 22.50 Football Dannemark - Suisse. En différé de Copenhague.

SUISSE ALÉMANIQUE

- 16.15 Télévision éducative 16.45 (c) Magazine féminin 17.30 (c) La terre est ronde 18.15 Télévision éducative 18.45 Fin de journée 18.50 Téléjournal 19.00 (c) Mademoiselle Vogt 19.30 L'antenne 20.00 Téléjournal 20.20 Panorama 21.15 (c) Le Milieu 22.05 Téléjournal 22.15 Session des Chambres fédérales 22.25 Les programmes de demain

SUISSE ITALIENNE

- 18.10 Vroum Programme pour les jeunes. 19.05 Téléjournal 19.15 (c) Bill Cosby 19.45 (c) Armée suisse 19.55 Aux Chambres fédérales 20.20 Téléjournal 20.40 Les Déserteurs Série de science-fiction. 21.35 Choses et autres 22.20 (c) Club du jazz Eddie Vinson. 22.50 Téléjournal

ALLEMAGNE I

- 16.15 (c) Téléjournal 16.20 (c) Les chemins de l'Amazonie 17.05 (c) Pour les enfants Les histoires de Sébastien - Course au trésor - Skippy le Kangourou, série. 17.55 (c) Téléjournal 18.00 (c) Programmes régionaux 20.00 (c) Téléjournal 20.10 (c) Point chaud 21.00 (c) Luis Trenker Rétrospective. 21.50 (c) Abramakabra L'art de vendre un livre - Enfants et parents - Parents et enfants - Les enfants tels qu'ils sont - Protection de l'environnement - Le miracle de l'amour. 22.35 (c) Téléjournal

ALLEMAGNE II

- 17.00 (c) Tom et Tina 17.20 (c) Jeux d'enfants 17.30 (c) Téléjournal 17.35 (c) Lassie Série pour les jeunes. 18.05 (c) Plaque tournante Reportages et musique. 18.35 Cow-boys, Shérifs et Bandits Série avec Peter Breck. 19.10 (c) Cherchez, Docteur Suk ! Série avec Margot Hielscher. 19.45 (c) Téléjournal 20.15 (c) Magazine de la Deuxième Chaîne Brèves informations. 21.00 (c) Congrès du FPD 21.15 Biographie d'un Espion d'Henry Kolarz (2e partie), avec G. George, V. Tschschowa. 22.45 (c) Téléjournal 23.00 (c) Football

FRANCE I

- 9.00 Télévision scolaire 12.30 Midi trente 13.00 24 heures sur la I 14.45 Pour les jeunes 18.30 Vivre au présent 18.50 Les Aventures de l'Ours Colargol Une Défaite provisoire. 19.00 Actualités régionales 19.25 Réponse à tout Jeu. 19.45 24 heures sur la I 20.15 Pont-Dormant (I) 20.30 Le grand échiquier Variétés. 23.30 24 heures dernière

FRANCE II

- 14.30 (c) Aujourd'hui, Madame Les intoxications et les centres antipoison. 15.10 (c) Les Globe-Trotters 4. La Fleur rouge. 19.00 Actualités régionales 19.20 (c) Colorix Mon Papa et Moi. 19.30 (c) Ma Sorcière bien-aimée 13 et fin : Poète malgré Elle. 20.00 (c) I.N.F. 2 20.30 (c) Les dossiers de l'écran Les Grandes Familles. Les Aristocrates Un film de Denys de La Patellière. (c) Débat 23.30 (c) I.N.F. 2

IMPAR-RADIO

SOTTENS

Informations à 12.30, 14.00, 15.00, 16.00, 17.00, 18.00, 19.00, 22.30, 23.55. — 12.25 Communiqués. Météo. 12.29 Signal horaire. 12.30 Miroir midi. 12.50 Le tour du monde en quatre-vingts jours cent ans plus tard (3). 13.00 La radio raconte l'Histoire : 1950. 14.05 Réalités. 15.05 Concert chez soi. 16.05 Le rendez-vous de 16 heures. L'Enfant et la Mort (8). 16.50 Bonjour les enfants ! 17.05 De vive voix. 17.30 Bonjour-bonsoir. 18.00 Le journal du soir. 18.05 Le micro dans la vie. 19.00 Le miroir du monde. 19.30 Magazine 72. 20.00 Disc-o-matic. 20.20 Ce soir, nous écouterons. 20.30 Concert par l'Orchestre de la Suisse romande. Soliste : Diane Andersen, pianiste. 22.40 Club de nuit. 23.30 Jazz. 23.55 Miroir-dernière. 24.00 Hymne national.

2e programme

14.00 Musik am Nachmittag. 17.00 Musica di fine pomeriggio. 18.00 Bonjour-bonsoir. 18.30 Rhythm'n pop. 19.00 Football Danemark-Suisse. 19.45 Novi-

tads, informations en romanche. 19.55 Informations. 20.45 Vivre ensemble sur la planète. 21.00 Edition spéciale. 22.00 Vive l'opérette. 22.30 Chasseurs de son. 23.00 Hymne national.

BEROMUNSTER

Informations-flash à 12.30, 15.00, 16.00, 18.00, 22.15, 23.25. — 12.40 Rendez-vous de midi. 14.00 Journée mondiale de la protection des animaux. 14.20 Jeunes musiciens. 15.05 Mélodies populaires 16.05 Hit international : Musique pour les jeunes. 17.25 Pour les enfants. 18.15 Radio-jeunesse. 19.00 Sports. 19.15 Actualités. 20.00 Football. 20.45 Miroir du temps. 22.30 Hit-parade. 23.30 Black beat. 0.30 -1.00 Big band ball.

MONTE-CENERI

Informations-flash à 14.00, 16.00, 18.00, 22.00. — 12.15 Revue de presse. 12.30 Actualités. 13.00 Avec les Bee Gees. 13.25 Guitare. 13.40 Orchestres variés. 14.05 Radio 2-4. 16.05 Les Enquêtes de

Joe Carona. 17.00 Radio-jeunesse. 18.05 Disc-jolly, poker musical. 18.45 Chronique régionale. 19.00 Musette. 19.15 Actualités. Sports. 19.45 Mélodies et chansons. 20.00 Horizons tessinois. 20.30 Paris-top-pop. 21.00 Les grands cycles : La vie d'Ugo Foscolo. 22.05 Orchestre Radiosa. 22.35 La « Côte des Barbares » présente... 23.00 Actualités. 23.25-24.00 Nocturne musical.

JEUDI

SOTTENS

Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 9.00, 10.00, 11.00, 12.00. — 6.00 Bonjour à tous ! Miroir-première. 6.35, 8.10 La route, ce matin. 6.50 Le Bonjour de Collette Jean. 6.59 Horloge parlante. 7.00 Le journal du matin. 8.05 Revue de presse. 8.15 Cent mille notes de musique. 9.05 A votre service ! 10.05 Coups de chapeau. 11.05 Crescendo. 12.00 Le journal de midi. A mots couverts.

2e programme

10.00 Panorama quotidien de la musique en Suisse romande. 10.15 Radio-scolaire. A vos stylos (1). 10.45 Rencontre à la Maison de l'UNESCO. 11.00 Université radiophonique internationale. Petite histoire du ballet. 11.30 L'art choral. 12.00 à 18.00 Programme musical interrégional. 12.00 Midi-musique.

BEROMUNSTER

Informations-flash à 6.15, 7.00, 8.00, 10.00, 11.00. — 6.10 Réveil en musique. 7.10 Auto-radio. 8.30 Piccadilly : Nouvelles du monde anglo-saxon. 9.30 Disques des auditeurs. 11.05 Le Radio-Orchestre. 12.00 Septette F. Fantini.

MONTE-CENERI

Informations-flash à 6.15, 7.00, 8.00, 10.00. — 6.00 Disques. Concert matinal. 7.10 Sports. Arts et lettres. Musique variée. 9.00 Radio-matin. 12.00 Musique.

IMPAR-RADIO

## CINÉMAS

**CORSO** Tél. 22 25 50 Dernier jour 20 h. 30 16 ans

Deux géants du western  
JOHN WAYNE - HOWARD HAWKS  
**RIO LOBO**  
Du grand, de l'admirable cinéma

**EDEN** Tél. 22 18 53 20 h. 30 18 ans

Le western le plus violent de ces cinq dernières années  
Oliver REED - Candice BERGEN - Gene HACKMAN  
**LES CHAROIGNARDS**  
Parlé français. Technicolor. D'un sadisme qui fait frémir!

**EDEN** 18 h. 30 20 ans révolus

Un succès retentissant inspiré d'un scandale qui défraya  
la chronique en Allemagne fédérale  
**LA COMTESSE NUE**  
Un spectacle réservé à un public d'esprit adulte

**PLAZA** Tél. 22 21 23 Dernier jour 20 h. 30 16 ans

**FESTIVAL HITCHCOCK**  
FREDERIC STAFFORD - DANY ROBIN  
**TOPAZ ou L'ÉTAU**  
Le super film d'espionnage

**SCALA** Tél. 22 22 01 20 h. 12 ans

**WOODSTOCK**  
3 jours de paix, de musique... et d'amour  
Technicolor

### L'IMPARTIAL

N'oubliez pas de nous transmettre à temps et PAR ECRIT vos changements d'adresse (minimum 5 jours)

NOUS CHERCHONS

## ENTREPÔT

de 80 à 200 m<sup>2</sup>

facilement accessible, situé de préférence près de notre magasin.

**BRUGGER RADIO-TV**  
Léopold-Robert 23, tél. (039) 23 12 12

## Occasions garanties

**VW**  
1300 69

**VW**  
1600 VARIANT

**VW**  
1302 S 71

**VW**  
1302 71

**VW**  
1200 1969

**VW**  
1300 L 70

### SPORTING GARAGE

Jacob-Brandt 71  
Tél. 039 23 18 23

### Appartement

est cherché pour le mois de décembre, de 3 1/2 pièces, tout confort, quartiers place du Marché ou de l'Est.  
Tél. (039) 22 41 50.

## CINÉASTES AMATEURS ceci est pour vous!

LA FÊTE DE LA MONTRE et L'ADC demandent...

## ...à tous ceux qui ont filmé les manifestations de l'ANNÉE JAQUET-DROZ 71

(en particulier le cortège de la Fête de la Montre)

de bien vouloir prêter leurs bandes ou fragments de bandes afin d'en tirer le

### < FILM DE L'ANNÉE JAQUET-DROZ 1971 >

A remettre à l'ADC, Léopold-Robert 84, au stand 6 de Modhac 72 du 13 au 22 octobre.

## REMISE DE COMMERCE

M. et Mme BIOLEY informent leur sympathique clientèle qu'ils remettent leur

**BOULANGERIE - PATISSERIE**  
Rue Neuve 5, à

M. et Mme DANIEL HAEBERLI dès le 4 octobre 1972

## VESTES DE DAIM

Confiez le nettoyage de vos vêtements en daim à une maison spécialisée qui ne traite que le daim, et le traite bien!

### RENOVADAIM S.A.

Case postale, 2000 Neuchâtel 8

### URGENT appartement

de 2 pièces, chauffé et eau chaude, EST A LOUER.  
Tél. (039) 22 67 46, heures des repas.

### A LOUER tout de suite

appartement de 3 pièces, tout confort, quartier Abraham-Robert.  
Tél. (039) 23 80 45.

### Docteur Pierre Porret

Rue Neuve 2

## absent

DU 6 AU 10 OCTOBRE et le SAMEDI 14 OCTOBRE

### A VENDRE

## MACHINE A LAVER

Indésit en bon état.  
Tél. (039) 23 24 18, heures des repas.

### A VENDRE

## BMW 2000

impeccable.  
Tél. (039) 41 48 75

## AEG - LOCATION - LEASING - AEG

Machine à laver le linge	dès Fr. 34.-
Machine à laver la vaisselle	dès Fr. 51.-
Machine à repasser	dès Fr. 27.-
Cuisinières	dès Fr. 15.-
Réfrigérateurs	dès Fr. 12.-
Surgélateurs	dès Fr. 22.-

Location de mois en mois - Pas d'acompte préalable  
Frais d'entretien compris - Jouissance immédiate de l'appareil

Werner BERGER, le spécialiste en machines à laver

Avenue Léopold-Robert 132 - La Chaux-de-Fonds - Tél. (039) 23 85 43

## Invitation à un voyage en Amérique

En avion avec «Voyages Marti» et le «Jumbo de Swissair» jusqu'à New York, le pôle des États-Unis, afin de faire connaissance avec ce continent exceptionnel. Une ville aux proportions invraisemblables, le centre spirituel et commercial du monde entier. Qui n'a pas entendu parler de la magie de cette ville aussi fascinante. Profitez donc de notre offre extraordinaire. Nos places disponibles sont limitées - ne tardez donc pas à vous inscrire.

9 jours

**New York**  
1190.-

Dates : (samedi/dimanche)

4 - 12 novembre 1972

18 - 26 novembre 1972

9 - 17 décembre 1972

6 - 14 janvier 1973

27 janvier - 4 février 1973

17 - 25 février 1973

10 - 18 mars 1973

31 mars - 8 avril 1973

Demandez le programme et réservez votre place immédiatement chez :

9 jours

**New York-Washington**  
1590.-

Dates : (samedi/dimanche)

4 - 12 novembre 1972

27 janvier - 4 février 1973

10 - 18 mars 1973

31 mars - 8 avril 1973

Notre guide vous accompagnera

Nombreux divertissements

**Tarif pour les jeunes jusqu'à 26 ans, sans l'hôtel: Fr. 819.-**

Veuillez me faire parvenir immédiatement et sans engagement le programme détaillé pour l'Amérique.

M./Mme/Mlle

Rue

No postal Lieu

**VOYAGES TRANSPORTS S.A.**

84, avenue Léopold-Robert  
La Chaux-de-Fonds, Tél. 039 23 27 03

### Publication de jugement

Par jugement du 13 septembre 1972, le Tribunal du district de La Chaux-de-Fonds a condamné Kaiser Jean-Marie, 1938, garçon de buffet, domicilié Emancipation 51 à La Chaux-de-Fonds à 20 jours d'emprisonnement, Fr. 60.- d'amende et Fr. 255.- de frais, pour avoir en récidive conduit une voiture automobile en étant pris de boisson et autres infractions à la LCR.

Le greffier :  
Josette Perrenoud

Le président :  
Frédry Board

### Publication de jugement

Par jugement du 13 septembre 1972, le Tribunal du district de La Chaux-de-Fonds a condamné Georges LOZERON, 1928, manoeuvre, domicilié Hôtel-de-Ville 49 à La Chaux-de-Fonds à 10 jours d'emprisonnement sans sursis, Fr. 100.- d'amende, Fr. 115.- de frais, pour avoir en récidive conduit un motocycle en étant pris de boisson et autres infractions à la LCR.

Le greffier :  
Josette Perrenoud

Le président :  
Frédry Board

Pour le 1er décembre, à louer à la rue du Locle,

### appartement

3 pièces avec confort. Loyer mensuel Fr. 353,50, charges comprises.

Tél. (039) 26 94 80.

### Mélanges

### DAME

garderait enfants à la journée du lundi au vendredi.  
Tél. (039) 23 52 61

### GARDE

Maman garderait enfants. Place de jeux. - Tél. (039) 26 79 41.

**HOTEL DE LA CROIX FÉDÉRALE**  
Le Crêt-du-Locele cherche

### fille de cuisine

ou

### garçon de cuisine

Se présenter ou téléphoner au (039) 26 06 98

### Retraité

disposant de quelques heures pendant la journée et ayant l'habitude de travailler au grand air est demandé pour le ramassage des feuilles d'automne dès leur chute.

Veuillez téléphoner au No (039) 22 17 72, aux heures des repas ou écrire à mi-temps; garde-rait éventuellement bébé à la journée.  
Tél. (039) 26 01 85.

### Appartements à louer

A LOUER au centre, 2 chambres, cuisine, meublées, indépendantes, remises à neuf. Tél. 039/22 22 38.

### Demandes d'emplois

**NURSE** diplômée, cherche travail à mi-temps; garde-rait éventuellement bébé à la journée.  
Tél. (039) 26 01 85.

### Cellulite

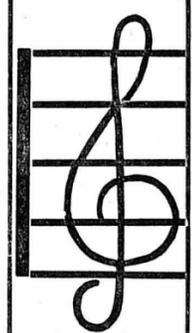
Soins

Institut  
**Rosemarilène**

Tél. 039/23 36 23

### Appartements demandés

APPARTEMENT est cherché, de 3-3 1/2 ou 4 pièces, sous-sol ou rez-de-chaussée, chauffé, ou simple, pour tout de suite ou date à convenir. Ecrire sous chiffre AF 21932 au bureau de L'Impartial.



## La clé du succès

une annonce dans  
**L'IMPARTIAL**



Gares de La Chaux-de-Fonds et Le Locle

Dimanche 8 octobre 1972

Train spécial

### GRANDE COURSE SURPRISE

#### A L'ÉTRANGER

Chemin de fer et car  
Prix du voyage : Fr. 43.-  
avec abonnement pour demi-billet : Fr. 36.-

Dimanche 8 octobre 1972

### COL DE LA FAUCILLE

Train spécial  
Chemin de fer et car  
Prix du voyage : Fr. 46.-  
avec abonnement pour demi-billet : Fr. 39.-

Dimanche 15 octobre 1972

### ENGSTLENALP

Chemin de fer et car postal  
Prix du voyage : Fr. 47.-  
avec abonnement pour demi-billet : Fr. 35.-

Dimanche 22 octobre 1972

### COLS DES PLANCHES ET DU LIN

Chemin de fer et car postal  
Prix du voyage : Fr. 47.-  
avec abonnement pour demi-billet : Fr. 35.-

Dimanche 29 octobre 1972

### COURSE SURPRISE - Sortie des gourmets

Chemin de fer et car  
Prix du voyage : Fr. 61.-  
dîner compris : Fr. 55.-  
avec abonnement pour demi-billet : Fr. 55.-

Dimanche 5 novembre 1972

### COURSE SURPRISE - Fin de saison

Train spécial  
Apéro, jeux, danse, dîner compris  
Prix du voyage : Fr. 59.-  
avec abonnement pour demi-billet : Fr. 52.-

Samedi 21 octobre 1972

### MATCH DE FOOTBALL SUISSE - ITALIE

à Berne (stade du Wankdorf)  
Billets spéciaux à prix réduit  
dès La Chaux-de-Fonds Fr. 16.-  
dès Le Locle Fr. 17.-  
dès Saint-Imier Fr. 13.-  
Ce prix comprend le transfert en tram de la gare au stade et retour. Les voyageurs qui utilisent le train pour se rendre à ce match peuvent retirer des billets d'entrée au guichet des billets jusqu'au 19 octobre.

### PARIS

Voyages forfaitaires qui valent de l'or.

Demandez la brochure « Sans souci à Paris ».

Renseignements et inscriptions au bureau de voyages CFF de La Chaux-de-Fonds 039/22 41 14 ainsi qu'aux guichets des gares voisines

## ICI VOTRE ANNONCE ...aurait été lue!

Réservez votre soirée du vendredi

# 13

OCTOBRE

## Premier grand match au loto de la saison

au Cercle Catholique

# Les gymnastes de Saint-Imier ont dignement célébré le 125<sup>e</sup> anniversaire de leur section

Temps propice, ambiance sympathique et agréable ont accompagné les gymnastes de Saint-Imier tout au long de ces deux belles journées de fête et d'allégresse consacrées à la commémoration du 125<sup>e</sup> anniversaire de la section locale de la SFG.

Un meeting d'athlétisme de grande classe a ouvert les festivités.

Sur le magnifique stade, les « spécialistes » dans ce domaine : Jean Hebeisen et Jacky Donzé, avaient tout préparé avec précision et dévouement pour assurer, dans les meilleures conditions de régularité, les différentes épreuves portées au programme de cette belle après-midi d'automne.

Meeting d'athlétisme dépassant largement les limites de ce qu'il nous a été donné de voir jusqu'ici, tant en ce qui concerne la « qualité » (surtout) que le nombre des athlètes : plus de 140 et de classe !

Il y avait, en effet, sur ce bel emplacement de jeu, réunis dans un même sentiment, des athlètes suisses de renom, luttant loyalement, en offrant ainsi le spectacle d'une véritable démonstration dans le cadre d'une diversité de disciplines attrayantes.

## UNE SOIRÉE DE GALA

Après le stade, la Salle de spectacles.

La nuit était tombée lorsque le rideau s'est levé sur la grande soirée de gala, à la Salle de spectacles.

Les responsables de la section, ont eu la main heureuse, si l'on peut dire, en s'assurant le concours des trois acrobates biennois « Les Elecskos » dont les productions et la parfaite tenue ont fait la meilleure impression, et celui du cadre national B. de gymnastique artistique féminine, complété par quelques élèves de Lucerne, l'ensemble étant confié à la compétence de F. Kurmann.

L'âge moyen de ce groupe de filles est de 14 ans avec une cadette de 8 ans et demi, qui fut l'objet d'une sympathie particulière de la part du public — on l'espérait plus nombreux. Ce cadre B. dont la merveilleuse fraîcheur, l'élégance et la grâce féminines le disputent à l'audace et au courage, a présenté des productions intéressantes, variées et fort bien réussies.

M. Paul-Emile Bonjour, de La Neuveville, membre du comité cantonal, apporta les félicitations et les vœux au

nom des gymnastes bernois. Il lui fut agréable de signaler que la section de Saint-Imier était la première, dans le Jura, à célébrer un 125<sup>e</sup> anniversaire et la seconde du canton, ayant été précédée seulement l'année dernière par Berthoud. Il eut, en outre, l'honneur d'offrir un joli cadeau à la section, au nom de laquelle M. Roland Huguenin

## Comité

Président d'honneur : Alexis Meyrat ; président central : Roland Huguenin, président du comité du 125<sup>e</sup>. 1<sup>er</sup> vice-président : Mario Gugliemetti, 2<sup>e</sup> vice-président : Auguste Jeanrenaud, caissier général : Frédéric Savoie, vice-caissier : Roger Erbetta, secrétaire verbaux : Pierre Pini, secrétaire corr. : Alain Pantet, technique : Jean Hebeisen, moniteur pupilles : Michel Bourquin, président « Amicale » : Xavier Frossard, archiviste : Jean-Jacques Terraz, membre adjoint : Georges Merlo, repr. seniors ; Nunzio Poidomani.

## Sous-section des dames

Présidente : Mme Brigitte Doutaz, vice-présidente : Mlle Josiane Pluss, secrétaire : Mlle Jacqueline Buhlmann, caissière : Mme Véréne Terraz, monitrice : Mlle Adrienne Gobei, sous-monitrice : Mlle M. L. Baumberger, monitrice pupilles : Mlle Ruth Glutz, resp. groupe dames : Mlle Mady Meyrat, membre adjoint : Mlle Mady Steiner.

## Effectif des membres actuellement

22 membres actifs, 13 libres, 28 d'honneur, 68 honoraires, 30 membres groupement athlétisme jeunesse, 40 pupilles.

## Sous-section dames

10 membres d'honneur, 10 honoraires, 20 actives, 70 pupilles.

la vieille garde en particulier, à l'adresse des responsables d'aujourd'hui, pour leur excellent travail et le dévouement qu'ils mettent dans l'accomplissement de leur tâche, pas toujours aisée. Me Marcel Moser, président du Conseil général, au nom des autorités municipales, M. André Terraz, président de la commune bourgeoise pour cette dernière, Me Jean-Louis Favre, président des sociétés locales, et M. Frédéric Savoie, pour le comité jurassien, apportèrent leurs félicitations et vœux. (ni)

## RÉSULTATS DU MEETING

100 m. - Dames Cadets A. — 1. Juan Monique, Neuchâtel-Sports, 12"64 ; 2. Mathez Claudine, SFG Tramelan, 14"89.

100 m. - Dames Cadets B. — 1. Erard Claudine, SFG St-Imier, 13"33 ; 2. Bossert Brigitte, SFG St-Imier, 13"60.

Poids Cadets B. — 1. Wäfli Jean-Claude, CA Courtelary, 9 m. 17 ; 2. Baumann Patrick, CA Courtelary, 7 m. 98.

Javelots - Cadets B. — 1. Zurbuchen Urs, TV Lyss, 40 m. 20 ; 2. Wäfli Jean-Claude, CA Courtelary, 30 m. 28.

Hauteur - Dames Cadets A. — 1. Donzé Martine, SFG St-Imier, 1 m. 30.

Hauteur - Dames Cadets B. — 1. Monnin Gertrude, Glovelier, 1 m. 15 ; 2. Molleyres Marlène, SFG St-Imier, 1 m. 10.

Longueur - Cadets A. — 1. Donzé Jean-Pascal, SFG St-Imier, 5 m. 80 ; 2. Rian Roger SFG Vicques, 5 m. 68.

Longueur - Cadets B. — 1. Oppliger Daniel, SFG St-Imier, 5 m. 42 ; 2. Hauri Cl.-Alain, LAC Bienne, 5 m. 41.

100 m. - Cadets B. — 1. Matthey Raymond, SFG St-Imier, 11"89 ; 2. Beuret Philippe, LAC Bienne, 12"49.

100 m. - Cadets A. — 1. Thomas Herbert, LAC Bienne, 11"93 ; 2. Putod Marc, Neuchâtel-Sports, 12"12.

Poids - Cadets A. — 1. Seré Rolf, SFG Malleray, 10 m. 74 ; 2. Voyame Gérald, LAC Bienne, 10 m. 39.

100 m. - Dames Juniors. — 1. Mühlemann Elsbeth, ST Berne, 14"22.

Poids - Dames Juniors. — 1. Affolter Françoise, SFG Malleray, 6 m. 74.

Longueur - Dames Cadets A. — 1. Maridor Christiane, Neuchâtel-Sports, 4 m. 98 ; 2. Juan Monique, Neuchâtel-Sports, 4 m. 95.

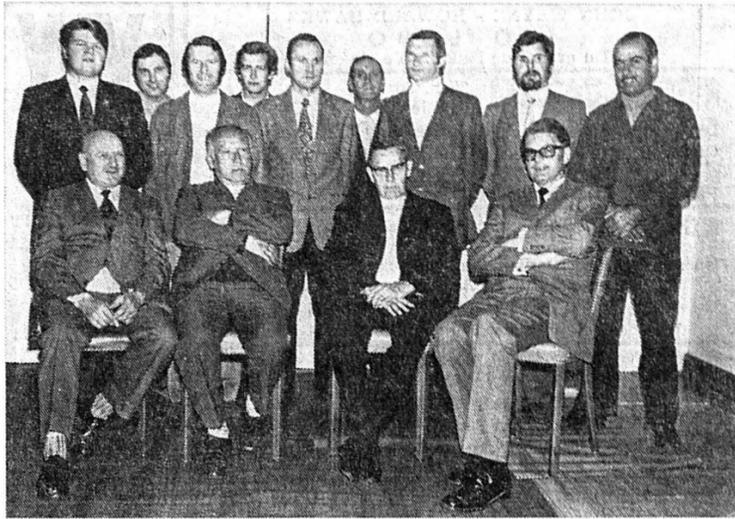
Longueur - Cadets B - Dames. — 1. Erard Claudine, SFG St-Imier, 4 m. 52 ; 2. Bossert Brigitte, SFG St-Imier, 4 m. 51.

Hauteur - Cadets A. — 1. Tüscher J.-Daniel, CA Courtelary, 1 m. 60 ; 2. Donzé J.-Pascal, SFG Saint-Imier, 1 m. 60.

Hauteur - Cadets B. — 1. Girod Philippe US Neuveville, 1 m. 55 ; 2. Hegg Andreas, TV Lyss, 1 m. 45.

100 m. - Juniors. — 1. Girard André, SFG Cornol, 11"78 ; 2. Sunier Marcel, Neuchâtel-Sports, 11"88.

100 m. - Actifs. — 1. Witsch Heinz, Stade Lausanne, 11"13 ; 2. Dürig Peter, TV Länggasse, 11"20.



Le comité SFG de Saint-Imier :

Assis de gauche à droite : Georges Merlot, adjoint ; Auguste Jeanrenaud, vice-président ; Alexis Meyrat, président d'honneur ; Frédéric Savoie, caissier. Debout de gauche à droite : Alain Pantet, secrétaire correspondant ; Jean-Jacques Terraz, archiviste ; Mario Gugliemetti, vice-président ; Michel Bourquin, moniteur pupilles ; Jean Hebeisen, moniteur ; Roger Erbetta, vice-caissier ; Roland Huguenin, président ; Pierre Pini, secrétaire des verbaux ; Nunzio Poidomani, adjoint. (photo ds)

Poids - Juniors. — 1. Schaad Ruedi, TV Lengnau, 11 m. 83 ; 2. Fringeli William, SFG Vicques, 10 m. 98.

Disque - Juniors. — 1. Schaad Rudolf, TV Lengnau, 32 m. 07 ; 2. Berberat Claude, Olympic Chx-de-Fds, 31 m. 97.

110 m./haies - Actifs. — 1. Pfister Beat, ST Berne, 14"73 ; 2. Gillieron Christian, US Yverdon, 16"19.

110 m./haies - Juniors. — 1. Berberat Claude, Olympic Chx-de-Fds, 18"51.

Hauteur - Dames Juniors. — 1. Sandoz Chantal, Olympic Chx-de-Fds, 1 m. 53.

Disque - Actifs. — 1. Hubacher Eddy, TV Länggasse, 49 m. 70 ; 2. Egger Jean-Pierre, GGB Berne, 48 m. 84.

Disque - Dames Juniors. — 1. Affolter Françoise, SFG Malleray, 20 m. 96.

800 m. - Juniors. — 1. Zwahlen Heinz, TV Länggasse 2'00"6 ; 2. Spoletini Gianni, Neuchâtel-Sports, 2'03"80.

800 m. - Actifs. — 1. Andres Kuth, TV Länggasse, 2'02"82 ; 2. Grosjean Maurice, SFG Malleray, 2'15"72.

600 m. - Dames Cadets B. — 1. Waldmann Patricia, SFG St-Imier, 1'56"66 ; 2. Vuagnieux Evelyne, CA Courtelary, 2'01"95.

600 m. - Dames Cadets A. — 1. Luthy Anne, SFG St-Imier, 2'03"25.

1500 m. - Actifs. — 1. Enggist Erwin, US Yverdon, 4'28"21.

1500 m. - Juniors. — 1. Erard Michel, SFG Les Breuleux, 4'26"40 ; 2. Abbet Francis, CA Courtelary, 4'38"56.

Longueur - Actifs. — 1. Dürig Peter, TV Länggasse, 7 m. 17 ; 2. Witschi Heinz, Stade Lausanne, 6 m. 57.

1000 m. - Cadets B. — 1. Borer Roger, Glovelier, 3'09"28 ; 2. Wüthrich J.-W., CA Courtelary, 3'10"52.

1000 m. - Cadets A. — 1. Humair Jacky, Glovelier, 2'59"10 ; 2. Burklin Rolf, TV Lengnau, 2'59"91.

Disque - Cadets B. — 1. Käch Jac-

ques, US Yverdon, 27 m. 82 ; 2. Hauri Cl.-Alain, LAC Bienne, 24 m. 16.

Disque - Cadets A. — 1. Voyame Gérald, LAC Bienne, 38 m. 84 ; 2. Zwahlen J.-J., SFG St-Imier, 35 m. 76.

Javelot - Dames Juniors. — 1. Maridor Christiane, Neuchâtel-Sports, 29 m. 32.

Hauteur - Actifs. — 1. Paratte Gérard, Tramelan, 1 m. 85 ; 2. Zurbuchen Jacques, Olympic, 1 m. 75.

Longueur - Juniors. — 1. Clerc Olivier, US Yverdon, 6 m. 38 ; 2. Tringuey William, Vicques, 6 m. 19.

Poids - Actifs. — 1. Egger Jean-Pierre, GGB Berne, 17 m. 43 ; 2. Hubacher Eddy, TV Länggasse, 17 m. 23.

200 m. - Actifs. — 1. Aubry Willy, Olympic, 23"02 ; 2. Queloz Jean, Moutier, 23"85.

200 m. - Juniors. — 1. Sunier Marcel, Neuchâtel-Sports, 24"72 ; 2. Girard André, Cornol, 25"12.

200 m. - Cadets A. — 1. Thomas Herbert, LAC Bienne, 24"25 ; 2. Puthod Marc, Neuchâtel-Sports, 25"19.

200 m. - Cadets B. — 1. Matthey Raymond, SFG St-Imier, 24"70 ; 2. Käch Jacques, US Yverdon, 26"14.

Javelots - Actifs. — 1. Gilliéron Christian, US Yverdon, 49 m. 30 ; 2. Paratte Gérard, SFG Tramelan, 39 m. 08.

3000 m. - Cadets B. — 1. Oppliger Daniel, SFG St-Imier, 9'26"25 ; 2. Girod Philippe, US Neuveville, 10'02"16.

200 m. - Dames Actifs. — 1. Schumacher Juliette, CA Courtelary, 29"14"

200 m. - Dames Juniors. — 1. Sandoz Chantal, Olympic Chx-de-Fds, 29"24.

200 m. - Dames Cadets A. — 1. Juan Monique, Neuchâtel-Sports, 26"52 ; 2. Gerber Yolande, SFG St-Imier, 29"97.

Hauteur - Juniors. — 1. Nussbaum André, CA Courtelary, 1 m. 80 ; 2. Clerc Olivier, US Yverdon, 1 m. 80.



Démonstration à la Salle des spectacles (Juniors B).

## Championnat jurassien de cynologie à Cormoret

Le championnat jurassien de cynologie s'est déroulé à Cormoret dimanche dernier. Il a connu un beau succès. Plus de cinquante chiens ont été présentés par leurs maîtres. Beaucoup d'entre eux ont obtenu la mention « excellent ».

La manifestation était organisée par la Société cynologique de Saint-Imier et environs. Le comité technique du concours était présidé par M. Jakob Schwab, de Cormoret.

Voici les principaux résultats.

Classe A. — 1. Veya André, 243 pts ; 2. Faigaux Danielle, 241 ; 3. Rodriguez Mario, 240.

Classe D I. — 1. Gigon Raymond, 392 pts ; 2. Broquet J.-Pierre, 383 ; Schacher Gérard, 379.



Totale obéissance à son maître. (ds)

Classe D II. — 1. Allemann Raymond, 583 pts ; 2. Liniger Paul, 580 ; 3. Peltier François, 576.

Classe D III. — 1. Wider René, 595 pts ; 2. Indermaur Fernand, 588 ; 3. Fromaigeat Maurice, 585.



A droite, M. Allemann, vainqueur de la catégorie « classe II ».

## SAINT-URSANNE

### Achat de terrain à bâtir par la commune

Réunis sous la présidence de M. Jean Wuthrich, 106 citoyens et citoyennes ont accepté l'achat de 23.300 mètres carrés de terrain à bâtir situé en bordure de la route Saint-Ursanne-Ocourt d'une part et en prolongement du bâtiment d'école d'autre part. C'est à une grande majorité que l'assemblée communale a ratifié cette acquisition, moyennant le versement d'une indemnité de 70.000 francs et l'échange de quelques terrains agricoles. (r)

### Classement des sections et Challenge jurassien.

— 1. Saint-Imier : Wider René, 595 pts ; Allemann Raymond, 583 ; Gigon Raymond 392 ; total 1570 pts. — 2. Tavannes : Lerch Willy, 573 pts ; Pelletier François, 576 ; Broquet J.-P., 383 ; total 1532 pts. — 3. Delémont : Hèche Fernand, 577 pts ; Schlumpf Ernest, 577 ; Steulet Etienne 376 ; total 1530 pts. — 4. Moutier : Leschenne Henri, 576 pts ; Hertzeisen Georges, 568 ; Schacher Edouard, 379 ; total 1523 pts. — 5. Porrentruy : Fromaigeat Maurice, 585 pts ; Pechin Jean, 502 ; Kunz Ernest, 363 ; total 1450 pts. — 6. S. C. Jura : Weber Madeleine, 578 pts ; Wyss Guy, 455 ; Tendon Pierre, 357 ; total 1390 pts.

## LAJOUX

### Course des personnes âgées

Les autorités communales ont pris l'initiative d'organiser une course réservée aux personnes du troisième âge. Pour marquer cette nouvelle tradition, des automobilistes bénévoles ont conduit une trentaine de personnes à Saint-Ursanne, Tariche, puis Soubey où un goûter a été servi. La journée s'est terminée au restaurant du village. L'abbé Antoine Cuenat, curé, M. Nicolas Crevoisier, maire, et Mme Odile Voirol-Chapuis, chargée des œuvres sociales, ont participé à cette course en tous points réussie. (fx)

### Curé depuis vingt ans

La paroisse a décidé de rendre hommage au chef spirituel du village à l'occasion de ses vingt ans de ministère à Lajoux.

A cet effet, une petite cérémonie sera organisée le dimanche 22 octobre après l'office et tous les fidèles seront invités à y prendre part. L'abbé Antoine Cuenat, natif des Franches-Montagnes, avait succédé, en 1952 à l'abbé Victor Theurillat, doyen des Bois. Il venait alors de Movelier. (fx)



1972 Queen's Award for Industry

Pour un Anglais, cet emblème est la distinction suprême. Et en cette année 1972, c'est au whisky Justerini & Brooks qu'il est accordé, en hommage à l'exceptionnel succès de son expansion internationale.

Certes, nous ne distribuerons jamais en Suisse plus de 3 millions de caisses — soit le chiffre atteint par JB aux USA en 1971! Mais nous nous installons visiblement aux premiers rangs — avec un prestige exceptionnel que souligne aujourd'hui l'attribution de ce «Queen's Award for Industry 1972».

**J&B** LE WHISKY CLAIR DES MANAGERS

Agent général pour la Suisse: Schmid & Gassler, Genève.

## Heureux anniversaire

Entourée de l'affection de sa famille et dans le cadre de celle-ci Mme Hélène Rochat a fêté, lundi, son nonantième anniversaire. La nonagénaire, qui a derrière elle toute une vie de travail, est une personne de devoir estimée dans la localité. Mme Rochat a reçu une délégation des autorités municipales qui a eu le plaisir de lui remettre le message traditionnel de félicitations et de vœux des autorités et de lui remettre en plus la non moins habituelle attention, de la municipalité. (ni)

**LA VIE JURASSIENNE • LA VIE JURASSIENNE**

# Festival jurassien des accordéonistes à Corgémont

C'est par un riant soleil que le cortège groupant les participants au 36<sup>e</sup> Festival jurassien des accordéonistes s'est déroulé.

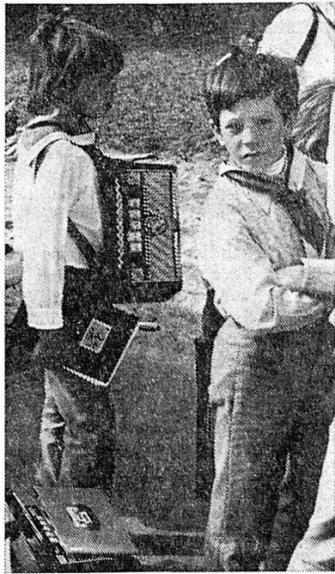
Dimanche matin, neuf sociétés ont pris part aux concours qui avaient lieu au cinéma Rio, à Corgémont.

Un repas a été servi dans des conditions remarquables à quelque 250 personnes, à la Halle de gymnastique, ce qui représente un véritable exploit.

La marche d'ensemble fut exécutée sur la place de la Halle par les clubs placés sous la direction de M. Roger Brawand.

Au cours de la manifestation ont notamment pris la parole M. Claude Luthy, président du comité d'organisation, M. J.-P. Christe, président de l'Association jurassienne des accordéonistes, ainsi qu'un représentant de l'Association romande des accordéonistes. Vingt-cinq accordéonistes ont été proclamés membres d'honneur et 15 médailles furent attribuées à des musiciens comptant 15 années d'activité. A l'issue des concerts, les Grillons de Bienne et le club des accordéonistes de Moutier, sous la direction de M. Claude Sautier, exécutèrent la marche de clôture.

Les réjouissances ont débuté vendredi soir déjà par une soirée dansante avec l'orchestre Les Galaxies.



La jeune garde (photo ds)

Samedi soir un concert réunissait la fanfare de Corgémont, le Maennerchor Eintracht et le club local des accordéonistes et fut suivi d'une soirée familiale, avec l'orchestre Torpédo sept de Berne. Le Club des accordéonistes de Corgémont et environs, que préside M. Hans Gredinger, avait tout mis en œuvre pour garantir un parfait déroulement de ce festival qui connut un grand succès. (gl)

## Rencontre des anciens de la cp. fr. fus. V-222

Depuis de nombreuses années, les hommes de cette ancienne compagnie de couverture frontrière se réunissent le samedi qui suit le Jeûne fédéral. C'est donc le 23 septembre 1972 qu'une cinquantaine se retrouvaient en leur lieu de prédilection que sont les Pommerats, sous la présidence du pl. André Calame, de Bienne.

Alors qu'en son temps, cette compagnie se recrutait principalement à Tramelan, à Bienne et dans les vallons de Saint-Imier et de Tavannes, c'est de toute la Suisse que les participants accourent maintenant. Parmi les excuses, c'est la première fois qu'il fallut citer celle, combien regrettée, du premier commandant de compagnie, capitaine Ernest Jeanneret, des Brenets, aujourd'hui octogénaire quelque peu éprouvé dans sa santé. (comm.)

## DELÉMONT

### Assises sportives

Sous la présidence de M. Paul Hoffmeyer, les membres des Sports-réunis Delémont ont tenu leurs assises annuelles. Au cours de ces délibérations, les participants ont notamment approuvé les rapports présentés par les représentants des diverses sections. Consécutivement à ces exposés, les sociétaires abordèrent le domaine des élections et elles désignèrent le comité suivant pour diriger le club delémontain durant la saison 1972-73 : président, M. Paul Hoffmeyer ; premier vice-président et caissier, M. Paul Monnerat ; deuxième vice-président et président de la Commission de jeu, M. Maxime Lerch ; secrétaire, M. Marc Meury ; secrétaire de la Commission de jeu, M. Jean-Claude Hirt ; membres, MM. James Khaldi, Roland Mei, Francis Dreier, Jean-Pierre Boillat, André Hauert et André Richon. (rs)

## RECONVILIER

### La Birse polluée

Hier matin, vers 9 heures, la police était avisée que, par suite d'accident, la fonderie Boillat avait lâché quelque 10.000 mètres cubes d'un mélange d'huile et d'eau dans la Birse. Le Service des hydrocarbures de Delémont s'est rendu sur place mais n'a quasiment rien pu faire. Si aucun poisson n'a péri, c'est parce que le cours d'eau n'en contient plus. (fx)

## BIENNE

### 50.000 visiteurs à la foire

M. Armin Rawylér, secrétaire du comité d'organisation de la foire, a fêté hier, à 18 heures, la 50.000<sup>e</sup> personne faisant son entrée dans le bâtiment abritant cette grande exposition commerciale. Il s'agit de Mlle Rita Hofstetler, 17 ans, apprentie de bureau, d'Aegerter, qui s'est vu offrir une montre et des fleurs. (fx)

## LOVERESSE

### Cambriolage sur un chantier

Dans la nuit de lundi à mardi, des inconnus ont pénétré par effraction dans une roulotte de chantier et ont emporté un appareil à niveler d'une valeur de 800 francs. (fx)

## PORRENTRU

### Nouvelle souscription en faveur de la patinoire couverte

Lancée au printemps dernier, la souscription en faveur de la patinoire couverte d'Ajoie avait remporté un brillant succès. Les promoteurs espéraient recueillir auprès du public, des industriels et des communes, la somme de 600.000 fr. Le résultat dépassa leurs espérances, puisque l'argent recueilli sous forme de parts sociales se monta à 720.000 fr.

Depuis, la société anonyme Patinoire couverte d'Ajoie a été officiellement constituée et les travaux de construction ont commencé. On pense que la patinoire sera ouverte au public à la fin janvier 1973. Mais la société vient de lancer une nouvelle campagne de souscription. Aucune surprise au dépassement budgétaire ne figure à l'origine de cette initiative. Simplement, les promoteurs espèrent ainsi pouvoir doter le futur « Palais des glaces » d'équipements supplémentaires. (r)

### Les comptes 1972 de la piscine

La saison 1972 a été relativement mauvaise pour la piscine. On a dénombré 30.131 entrées contre 49.000 l'an dernier. Les recettes, elles, se sont élevées à 33 000 francs environ, contre 49.500 francs en 1971. (r)

Les enfants de

**MADAME RENÉ LESCHOT,** remercient toutes les personnes qui ont participé à leur deuil. Ils adressent un merci particulier à la Direction de la Maison de retraite de la Sombaille pour son dévouement exceptionnel.

## SONCEBOZ-SOMBEVAL

### Violente collision

Une violente collision s'est produite hier, à 12 h. 30, entre Sombeval et Corgémont. Alors qu'un bus anglais était en stationnement, une voiture conduite par un automobiliste de Saint-Imier, qui montait le vallon, se déplaça sur le milieu de la chaussée pour le devancer. Au même instant survint en sens inverse un automobiliste de Sonceboz. Malgré d'énergiques coups de freins, la collision fut inévitable. Par miracle, il n'y eut pas de blessés mais les deux véhicules sont hors d'usage. (mr)

## DEUTSCHSPRACHIGE REFORMIERTE KIRCHGEMEINDE LA CHAUX-DE-FONDS

Wir haben die schmerzliche Pflicht, Ihnen mitzuteilen dass

Herr

### August Hausammann

Sigrist unserer Kirche von 1946-1964 gestorben ist.

Die Trauerfeier findet am Donnerstag, 5. Oktober im Krematorium statt.

Das Aeltestenkollegium.

Ta vie fut honnête et modeste,  
Ta main fidèle et appliquée.  
Que Dieu te donne la paix,  
Là-bas dans ta nouvelle demeure.

Madame Auguste Hausammann-Mühlemann :  
Madame et Monsieur Walter Schmid-Hausammann, à Zurich,  
ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

## Monsieur

### Auguste HAUSAMMANN

leur cher et regretté époux, papa, beau-père, beau-frère, oncle, grand-oncle, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, mardi, dans sa 86<sup>e</sup> année, après une courte maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 3 octobre 1972.

L'incinération aura lieu jeudi 5 octobre.

Culte au crématoire, à 10 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille : 28, rue Alexis-Marie-Piaget.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

La famille de

**MONSIEUR JULES CAVALERI**

a trouvé réconfort et encouragement dans les marques de sympathie qui lui ont été témoignées lors de son grand deuil. Elle exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée, ses sentiments de profonde reconnaissance et ses remerciements sincères pour les présences, les messages, les dons à l'Œuvre de la Crèche et les envois de fleurs.

La famille de

**MADAME MARTHE JEANGROS**

a trouvé réconfort et encouragement dans les marques de sympathie qui lui ont été témoignées lors de son grand deuil.

Elle exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée, ses sentiments de profonde reconnaissance et ses remerciements sincères.

Profondément touchée de tous les témoignages reçus à l'occasion de son deuil, la famille de

**MONSIEUR ÉDOUARD BARBEN**

exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée, sa reconnaissance et ses sincères remerciements.

Les présences, les messages ou les envois de fleurs lui ont été un précieux réconfort.

Un merci spécial à tous ceux qui ont visité leur cher défunt pendant les jours de pénible maladie.

**LES FAMILLES STRAUMANN ET WICHT,**

profondément émues par les marques d'affection et de sympathie reçues lors du décès de

**MONSIEUR CHARLES MUNGER**

expriment à toutes les personnes qui les ont entourées, leurs sentiments de profonde et sincère reconnaissance.

Les présences, les messages ou les envois de fleurs leur ont été un précieux réconfort.

SUSCÉVAZ ET LA CHAUX-DE-FONDS, octobre 1972.

La famille de

**MADAME EMMA STEHLE,**

profondément émue par les marques d'affection et de sympathie qui lui ont été témoignées pendant ces jours de deuil, adresse à toutes les personnes qui l'ont entourée, sa reconnaissance et ses sincères remerciements.

Les présences, les messages ou les envois de fleurs lui ont été un précieux réconfort.

La famille de

**MADAME ROSE WEICK,**

profondément émue par les marques d'affection et de sympathie qui lui ont été témoignées pendant ces jours de deuil, adresse à toutes les personnes qui l'ont entourée, sa reconnaissance et ses sincères remerciements.

Les présences, les messages ou les envois de fleurs lui ont été un précieux réconfort.

Profondément émue et touchée par toutes les marques d'affection et de sympathie reçues pendant la maladie et lors du départ de mon cher frère, je me sens pressée de remercier très vivement toutes les personnes qui m'ont entourée.

J'en garderai un souvenir reconnaissant.

**MADMOISELLE LÉA RATTAGI**

**COFFRANE**

Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

**MADAME ALICE HOSTETTLER**

remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve, par leur présence, leurs messages, leurs envois de fleurs. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

COFFRANE, septembre 1972.

**LES REPLATES**

Très touchés par les nombreux témoignages de vive sympathie et d'affection reçus,

**MONSIEUR PAUL FAVRE-GREMAUD, SES ENFANTS ET FAMILLE,**

remercient toutes les personnes qui ont pris part à leur douloureuse épreuve, soit par leur présence, leurs messages, leurs envois de fleurs ou leurs dons. Ils les prient de trouver ici l'expression de leur profonde reconnaissance.

LES REPLATES, le 3 octobre 1972.

La famille de

**MONSIEUR JULES DUDAN**

très sensible aux nombreuses marques d'affection et de sympathie témoignées dans ces jours douloureux, exprime sa très vive gratitude à toutes les personnes qui, par leur présence, leur envoi de fleurs ou leur message, se sont associées à son deuil.

Elle a été particulièrement émue par les paroles touchantes prononcées au crématoire par un ami qu'elle remercie du fond du cœur.

**LES HAUTS-GENEVEYS**

La famille de

**MONSIEUR HERMANN VOGT-MOSSET**

remercie très sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs dons, envois de fleurs et messages de condoléances lui ont témoigné tant de sympathie et d'affection en ces jours de deuil. Elle en a été profondément touchée.

LES HAUTS-GENEVEYS, octobre 1972.

Au Sénat américain

## Enorme crédit militaire

Après deux jours de débats, le Sénat américain a adopté lundi par 70 voix contre 5 le budget de la défense le plus élevé depuis la seconde guerre mondiale : 74,6 milliards de dollars. Auparavant, les sénateurs avaient repoussé un amendement du sénateur William Proxmire (démocrate du Wisconsin) visant à supprimer un crédit d'environ deux milliards destiné aux bombardements américains en Indochine. (ats, afp)

Encore un scandale en France

## Cent millions introuvables

La rupture, en décembre 1959, du barrage de Malpasset, qui fit plusieurs centaines de victimes, revient à l'ordre du jour.

Sous le titre, « Où sont passés les 100 millions du Fonds des sinistrés de Malpasset », le journal « Le Méridional - La France » publie un long article sur le Fonds d'assistance aux sinistrés, dont le montant s'élevait à environ 100 millions de francs.

Le maire actuel de Fréjus, M. Léon Héritier, élu en 1971, ne sait pas ce qu'ils sont devenus. « Douze ans après cette catastrophe, ni les donateurs, ni les sinistrés ne savent ce

qu'on a fait des sommes collectées », écrit ce journal.

Au moment de la catastrophe, c'était M. André Leotard, alors conseiller à la Cour des comptes, qui était maire de Fréjus. Il avait obtenu d'être l'ordonnateur unique des dépenses relatives à ce fonds.

Le maire actuel de Fréjus a déclaré au journal marseillais qu'il n'a pas retrouvé trace, dans les locaux de la mairie, de la comptabilité de M. Leotard, et que les explications qu'il a demandées à l'ancien maire n'ont pas donné lieu à une réponse satisfaisante.

Le maire de Fréjus a demandé à son Conseil municipal l'autorisation de déposer un recours contentieux

devant le Tribunal administratif de Nice. Il est possible qu'une plainte soit déposée pour détournement de documents publics. (ap)

A Toulouse

## Neuf incendies criminels

Des incendies criminels se sont déclarés successivement mardi soir dans le centre de Toulouse (sud-ouest de la France) en fin d'après-midi, et en début de soirée.

Les pompiers de la ville ont circonscrit neuf sinistres.

Le signalement d'un suspect découvert en train de se reposer dans le garage d'un immeuble a été diffusé.

D'importantes forces de police ont patrouillé dans Toulouse invitant les occupants des immeubles à surveiller toute allée et venue suspecte et à tenir les portes d'entrée fermées. (ats, afp)

A Nîmes

## Condamnation à mort

Après 35 minutes seulement de délibérations, la Cour d'assises du Gard a condamné Guy Chauffour à la peine de mort, confirmant ainsi le jugement de Lyon comme le lui avait demandé le procureur général Duclombier.

A l'énoncé du verdict, une partie du public a applaudi. « C'est insensé », s'est écrié le procureur général Duclombier.

« Tout homme, même un assassin, a droit au respect », a tonné le président Domergue.

Guy Chauffour, 46 ans, était accusé d'avoir assassiné le surveillant principal de la prison Saint-Paul de Lyon, M. Albert Collomp. (ap)

L'Allemagne et la Chine

## M. Scheel est parti

M. Walter Scheel est parti hier pour un long voyage qui doit le conduire d'abord à New York, puis en Chine populaire où il officialisera l'ouverture des relations diplomatiques entre Bonn et Pékin.

A New York, le ministre fédéral des Affaires étrangères s'entretiendra avec une vingtaine de ses collègues sur la possibilité d'admettre les deux Allemagnes à l'ONU.

En Nouvelle-Zélande

## Lycéens pessimistes

D'un sondage, il ressort que neuf pour cent seulement des lycéens néo-zélandais envisagent un avenir heureux — les autres sont franchement pessimistes.

La plupart, en effet, s'attendent, d'ici 10 à 50 ans, à une époque marquée par la révolution, la guerre civile et nucléaire, la pollution et l'explosion démographique. (ap)

En bref - En bref - En bref - En bref - En bref

**Sanaa.** — Les hostilités qui avaient éclaté, il y a une semaine, entre les deux Yémens, ont été suspendues.

**Le Caire.** — M. Bijedic, président du Conseil yougoslave, est arrivé au Caire pour une visite officielle de cinq jours.

**Moscou.** — Une personnalité soviétique a démenti une information laissant entendre que l'URSS et la Chine populaire sont sur le point de conclure un accord mettant fin à leur litige frontalier, qui dure depuis trois ans.

**Milan.** — Les entretiens que M. E. Heath a eus avec le chef du gouvernement italien ont permis de constater « l'étroite identité de vues » entre Rome et Londres sur les perspectives de l'unité européenne, indique un communiqué officiel.

**Bonn.** — Le journaliste français Serge Klarsfeld, mari de Beate Klarsfeld dont l'action en faveur de l'arrestation des criminels de guerre nazis est mondialement connue, a été arrêté, hier, à Bonn.

**Dijon.** — Mme Renée Tocillot, 53 ans, qui, il y a une dizaine de jours, avait été mise en bière et transportée à la morgue municipale, avant qu'un employé ne s'aperçoive qu'elle respirait encore, est morte lundi après-midi.

**Leningrad.** — Le dissident soviétique Touerman a été autorisé à quitter l'hôpital psychiatrique où il était interné depuis une quinzaine de jours.

**Tokyo.** — Les USA seraient très heureux d'avoir des conversations avec le Japon sur les résultats des récentes négociations sino-japonaises à Pékin, a déclaré le porte-parole du département d'Etat.

**Santiago.** — Un accord entre le gouvernement socialo-communiste et les démocrates-chrétiens est possible, a déclaré le président chilien Allende, dans une interview.

**Tel-Aviv.** — Les autorités soviétiques ont autorisé 2100 juifs soviétiques, dont plus de 500 enfants, à quitter l'URSS pour émigrer en Israël en septembre.

**Le Caire.** — L'officier « Al Ahram » a affirmé implicitement hier que l'Egypte exclut un retour des conseillers militaires soviétiques expulsés en juillet dernier.

**Blackpool.** — M. Wilson a lancé hier à Blackpool un appel aux élections générales pour régler la crise économique que traverse la Grande-Bretagne.

**Cologne.** — Le procès intenté devant le Tribunal de Bonn au professeur Hans Deutsch, 66 ans, juriste austro-israélien établi près de Lausanne, expert en affaires de dommages de guerre, pourrait être à nouveau ajourné.

**Sotchi.** — Un Illyouchine-18 soviétique s'est écrasé lundi, peu après avoir décollé de Sotchi, station balnéaire de la mer Noire, à destination de Moscou. Il y aurait 89 morts.

## Italie: le travail illégal des enfants

Quelque 150.000 garçons et filles de moins de 15 ans travaillent illégalement en Italie, selon un rapport du Ministère du travail, et 2 % d'entre eux ont moins de 10 ans.

La plupart des enfants ont quitté l'école, obligatoire jusqu'à 14 ans, pour trouver du travail en raison de la situation difficile de leur famille. L'emploi de mineurs est également dû au manque d'écoles secondaires dans de nombreux villages. (ap)

En Grande-Bretagne

## Un vrai roman policier

A l'aube, hier, deux fossoyeurs ont conduit à travers les herbes ruisseau de rosée, des policiers jusqu'à une tombe dans le cimetière de l'église Sainte-Marie. Après trois heures d'efforts, un cercueil mystérieux a été exhumé. A l'intérieur se trouve le corps d'une inconnue âgée de 40 à 50 ans qui, d'après une autopsie vieille de neuf ans, avait passé six à huit semaines dans l'eau.

L'examen de cette dépouille permettra peut-être aux policiers d'élucider la mort mystérieuse de Mme Doris Symonds, première épouse de l'ancien capitaine Goldfrey Symonds, qui avait disparu en juin 1963. En effet, le cadavre de la morte mystérieuse du cimetière de l'église Sainte-Marie n'avait jamais été identifié.

Depuis 18 mois, le superintendant Sharpe a ouvert une enquête sur la disparition de Mme Symonds.

Son mari a été inculpé vendredi

dernier du meurtre bien que le corps n'ait pas été retrouvé et les autorités ont ordonné la mise sous les verrous du prévenu jusqu'à son procès.

Le superintendant a fait examiner tous les corps qui ont été retirés de la mer au cours des neuf dernières années dans la région, mais l'enquête a établi qu'aucun d'eux n'était celui de Mme Symonds. (ap)

## Un inventeur canadien poursuit les Etats-Unis

Un météorologue de Montréal réclame 95 millions de dollars de dommages et intérêts au gouvernement américain parce qu'un procédé favorisant la pluviosité, et dont il est l'inventeur, serait utilisé en Indochine pour faire pleuvoir sur la piste Ho Chi-minh.

## Conjoncture horlogère

SUIITE DE LA 1ère PAGE

Mais les innovations publicitaires ou le marketing, dont on a si souvent parlé, constituent eux aussi des terrains de lutte et d'innovation. Il fut un temps où la montre de marque était la locomotive publicitaire de l'horlogerie suisse. Elle l'est demeurée, à quantité de points de vue. Mais comme toutes choses changent, le renom qu'on cultive et utilise a progressivement évolué vers une publicité de masse dont les effets ont variés mais restent constants. Enfin, les canaux de vente se sont multipliés. Le magasin d'horlogerie et de bijouterie est demeuré la forteresse du produit sûr et de bon aloi. C'est chez l'horloger professionnel qu'on se rend de préférence pour l'achat et la réparation des montres. Mais on sait à quel point la vente s'est diversifiée, étendue, popularisée, aussi bien en Suisse qu'à l'étranger. Il était naturel au surplus qu'avec le type de montre à bon marché qu'on ne répare pas mais qu'on jette, les canaux du grand magasin, du coiffeur ou du drugstore se généralisent sur certains points du globe.

« La Suisse Horlogère » ne signalait-elle pas, chose fort intéressante, que parmi les marchés non saturés figure aujourd'hui particulièrement la vente par correspondance. Et de constater que « trois fabricants d'horlogerie helvétiques pratiquent cette dernière à l'échelon national et ceci avec un égal succès depuis plusieurs décennies. La majeure partie de leur clientèle se recrute dans les zones rurales assez éloignées des grands centres urbains et situées, en général, hors des régions horlogères. En moyenne, le client acquis renouvelle sa commande tous les trois ans, ou même plus fréquemment lorsque la montre est considérée comme le cadeau

idéal destiné à marquer une fête, un anniversaire ou tout autre événement de la vie familiale.

« Ces dernières années, les fabricants en contact direct avec le consommateur ont noté une assez nette tendance en faveur des pièces de prix favorables (ancres à goupilles). Chez les acheteurs qui accordent leur préférence à une catégorie de prix plus élevée, les montres possédant des mouvements à « haute fréquence » semblent l'emporter. L'électronique ne fait encore que de rares apparitions pour le moment, tandis qu'elle connaît une vogue réelle dans les super-marchés où existent des rayons d'horlogerie.

« Lorsque la maison de vente par correspondance prévoit certaines facilités de paiement, ce sont les garde-temps les plus soignés et les bijoux les plus riches qui retiennent l'attention du consommateur. En effet, l'influence d'un tel choix joue un rôle relativement minime sur le montant des mensualités restant à acquitter, la différence étant de l'ordre d'une dizaine ou d'une quinzaine de francs en plus par échéance. »

Si l'on ajoute à cela que la formule du catalogue bien illustré et de présentation soignée augmente encore les perspectives de vente, on ne manquera pas, à l'instar de « La Suisse Horlogère » de constater que cet élargissement du marché est significatif. Même s'il ne représente pas une panacée, il sera considéré avec attention par le fabricant ou le distributeur grossiste.

Sans doute nos pères n'avaient-ils pas imaginé cela.

Mais si l'on songe aux facilités qui seront offertes progressivement à notre branche d'industrie nationale du fait de l'association au Marché commun, on ne peut, une fois de plus, que considérer l'avenir avec confiance.

Paul BOURQUIN

UN EVENEMENT PAR JOUR

## Le coup de l'égalité

Un tout petit fait divers.

Une actrice italienne, très célèbre, qui dépasse légèrement la septantaine, veut épouser un poète âgé de trente ans.

De toutes parts, les commentaires fusent. Féminins, même s'ils ont la légèreté des ailes de papillons, ils ne sont pas tendres. C'est tout juste s'ils ne frisent, parfois, la calomnie. Venant des champions masculins de l'égalité, ils ne sont guère plus indulgents : « Des dingues », des « gens qui veulent faire parler d'eux »...

Et on se souvient du récit biblique et idyllique de Ruth la Moabite. De la jeune fille en son printemps séduite par un noble patriarche. A l'école, on s'en émuait, en l'apprenant par cœur dans les célèbres alexandrins du « Booz endormi » de Victor Hugo : « Car le jeune homme est beau, mais le vieillard est grand ».

On se rappelle l'hyménée si féconde de M. Charlie Chaplin et de la fille d'un illustre dramaturge américain. On se remémore les noces de Pablo Casals, le violoncelliste, du pasteur Niemoeller, le héros germanique. Leurs épouses à tous étaient passablement plus jeunes qu'eux. Leurs unions paraissent heureuses et personne ne s'en est scandalisé...

Les tabous tombent comme feuilles en automne. On se libère à qui mieux-mieux. On joute pour savoir qui est le plus affranchi. Certaines Eglises vont jusqu'à bénir des mariages d'homosexuels.

Mais qu'une femme, entrée dans le troisième âge, juge bon de s'attacher par les liens conjugaux à un homme jeune encore, tous les préjugés refléussent.

Les suffragettes considèrent la situation comme cocasse. Les champions de l'égalité sont fatigués...

Il ne s'agit pas pour nous de prendre position pour ou contre les tourtereaux pénilsulaires, de porter un jugement moral quelconque.

Nous nous demandons simplement ce que valent les déclarations, les revendications d'égalité enflammées, autant que l'état d'esprit de l'homme et de la femme demeure ce qu'il est, ce qu'il a toujours été.

Nous nous interrogeons : « Est-il possible de la modifier, cette mentalité ? Est-il utile de la changer ? »

Dans la période actuelle du développement de l'« homo sapiens », ne serait-il pas plus sage de parler moins d'égalité et de défendre davantage et plus fort la notion de justice ?

Car, en définitive, en nous faisant le coup de l'égalité, certains, sachant qu'elle est impossible à réaliser, ne cherchent-ils pas, d'une façon astucieuse, à renvoyer aux calendes grecques l'avènement d'un régime plus équitable pour les hommes et pour les femmes ?

Willy BRANDT

## Démission du premier ministre danois

SUIITE DE LA 1ère PAGE

C'est M. Krag lui-même qui a recommandé sa désignation, qui devra être approuvée mercredi par les instances du parti social-démocrate.

M. Joergensen, un syndicaliste de 50 ans, est un partisan convaincu du Marché commun, bien que le syndicat qu'il préside ait voté « non » au référendum. D'origine ouvrière, il a franchi tous les échelons de la hiérarchie syndicale pour accéder à la tête du plus grand syndicat danois, celui des ouvriers spécialisés.

Membre du Parlement depuis 1964, il est connu comme un redoutable négociateur. C'est un homme calme à la volonté inébranlable, unanimement respecté dans les milieux politiques.

Il a déclaré au cours d'une conférence que tout comme M. Krag, il

## Procès d'autonomistes bretons

SUIITE DE LA 1ère PAGE

Comme il continuait, le président demanda aux gardes de le faire sortir. Le Dr Gourves, debout dans le box, résista à cinq gardes qui le poussaient vers la porte. Ses co-accusés le soutenaient. Le public prenait partie pour lui. Les gardes n'osaient pas trop le brutaliser. Finalement, il est resté sur place et le président a capitulé.

La fin de l'audience, beaucoup plus calme, a été consacrée aux curriculum vitae des accusés.

Les débats se poursuivent aujourd'hui, et dureront au moins une semaine. (ap)

## Aujourd'hui...

Vous lirez en page :

- Page magazine.
- CRIDOR : jour « J ».
- Connaissance de La Chaux-du-Milieu.
- Ecole : le douloureux temps de l'innovation.
- Portes ouvertes à la police de Neuchâtel.
- Tramelan vu par son maire.
- Suisse - CEE : la parole est au peuple.
- Bourse.
- Football : Amérique du Sud bat Europe, à Bâle.
- Programmes radio et TV.
- Les 125 ans de la SFG de Saint-Imier.
- Accordéonistes en fête à Corgémont.

## Prévisions météorologiques

Le temps sera ensoleillé au-dessus de 1000 mètres et en partie ensoleillé sur le Plateau.

## Niveau du lac de Neuchâtel

Hier, à 6 h. 30 : 429,01.